

la terre



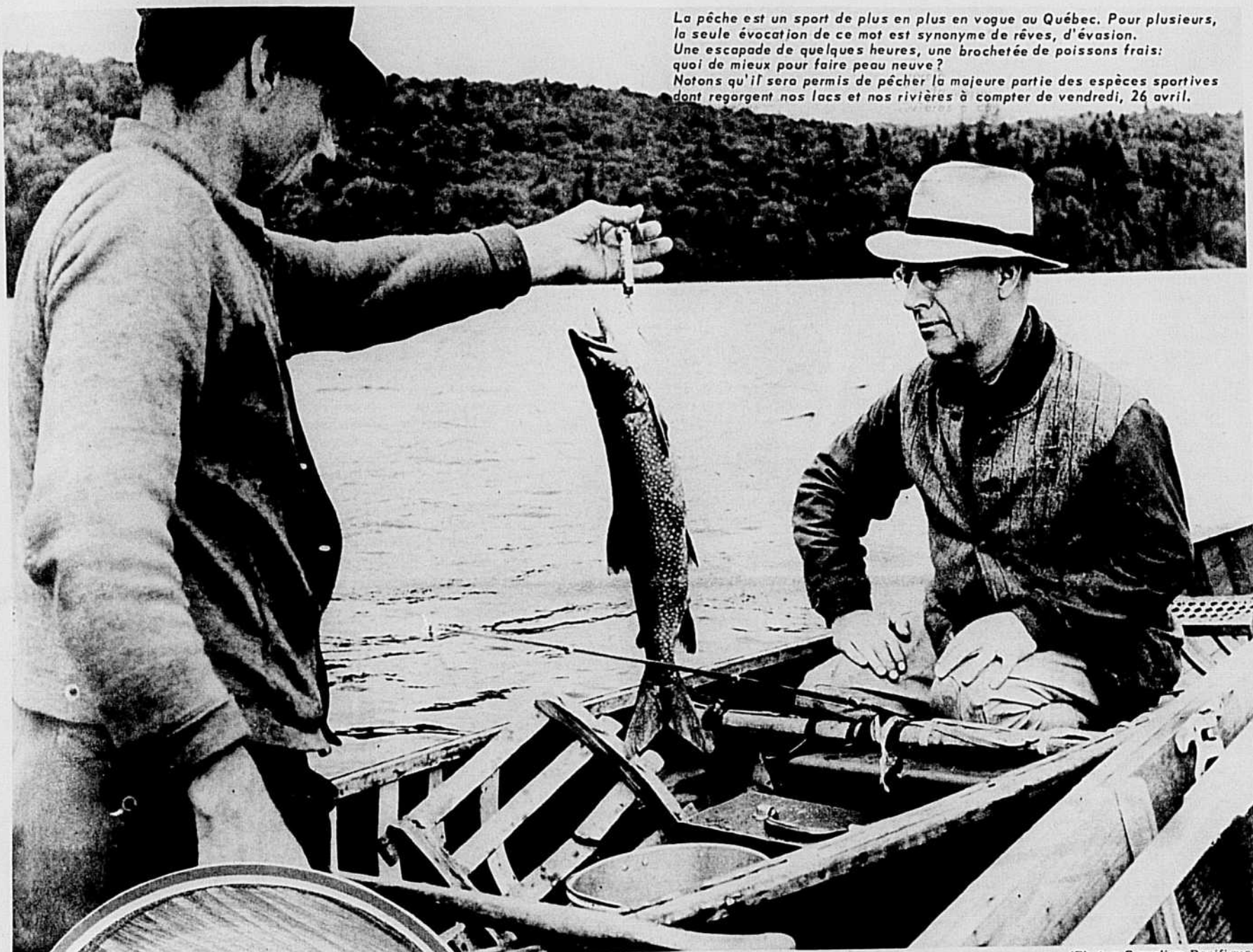
1268 L-15103-7-7 CA.
BIBLIOTH. MUNICIPALE,
1210 SHERBROOKE EST,
MTL. 24 P.Q.

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XL — No 7 — Montréal, 24 AVRIL 1968

La pêche est un sport de plus en plus en vogue au Québec. Pour plusieurs, la seule évocation de ce mot est synonyme de rêves, d'évasion. Une escapade de quelques heures, une brochetée de poissons frais: quoi de mieux pour faire peau neuve? Notons qu'il sera permis de pêcher la majeure partie des espèces sportives dont regorgent nos lacs et nos rivières à compter de vendredi, 26 avril.



(Photos Canadien Pacifique)

7^e Congrès provincial

**200 travailleurs
forestiers
attendent 100
officiels**

● **Il est très urgent d'amender
la loi des marchés agricoles**
page 5

● **Claude-G. Gosselin rencontre
mardi les producteurs de bois**
page 5

Le bilan de l'éducation • pages 3 et 7

AVRIL (II)

De 1945 à 1965

en bref

1958

L'hon. Harkness, ministre fédéral de l'Agriculture, indique que la première série de prix établis au titre de la loi de la stabilisation des prix agricoles fixe le beurre à 64 cents la livre et le porc à 25 cents la livre.

1960

Grève des employés des Mutuelles d'assurance de l'UCC.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. Harkness, communique que le gouvernement versera un paiement de compensation ou d'appoint de 8 cents la douzaine sur les oeufs vendus du 1er janvier au 31 mars 1960.

Nouvelle politique laitière du gouvernement fédéral. Prix de soutien pour le beurre : 64 cents la livre, le fromage : 31 1/2 cents la livre, poudre de lait : rien. Subsidés : 25 cents les 100 livres sur certains laits.

1961

Le gouvernement fédéral maintiendra à leur niveau actuel les prix de soutien des produits laitiers. Le beurre reste donc à 64 cents.

Hausse aux Etats-Unis du prix de soutien pour le lait de transformation. De \$3.22 qu'il était, il a été majoré à \$3.40. Au Canada le prix correspondant, sur une base de 3.5% de gras, serait de \$3.11 les cent livres.

Le Conseil général de l'UCC proteste énergiquement auprès de l'hon. Bona Arseneault, ministre des Terres et Forêts, contre la situation intenable et intolérable faite aux quelque 35,000 petits producteurs de bois de pulpe de la province de Québec.

1962

Pour la 31ème année consécutive l'UCC soumet un mémoire spécial à la Commission du Salaire minimum réclamant diverses améliorations relatives à la rémunération et aux conditions générales de travail des bûcherons.

L'UCC se prononce en faveur d'un plan d'assurance-santé.

1963

Au lendemain des élections fédérales du 8 avril, la répartition des sièges s'établit comme suit : 128 libéraux, 96 conservateurs, 24 crédit sociaux et 17 N.P.D.

Le fameux bill 13 (refonte de la loi des marchés agricoles du Québec) est enfin adopté par l'Assemblée législative.

M. Paul-Henri Lavoie est nommé secrétaire général de l'UCC. M. Lavoie continuera d'exercer les fonctions de directeur de la TCN, poste qu'il occupe depuis 1955.

1964

Après une lutte de 5 ans avec la Cie Carnation de Sherbrooke, le Tribunal accorde gain de cause à l'Office des producteurs de lait. Victoire sur toute la ligne pour les producteurs : reconnaissance du plan conjoint, reconnaissance de la Régie des Marchés agricoles et du bill 13.

Le Conseil général de l'UCC, dans un télégramme à l'hon. Jean Lesage, insiste à nouveau pour obtenir un rapport intérimaire de la Commission Bélanger sur l'impôt foncier en milieu rural.

Signature d'un premier contrat de travail entre l'UCC et ses organisateurs syndicaux.

Commission de planification

Le président de la Commission de planification de l'agriculture canadienne, le Dr. David L. MacFarlane, se dit heureux de l'accueil fait à cette commission. En effet, a-t-il souligné, des demandes de renseignements et des suggestions sont parvenues à son secrétariat de toutes les régions du pays. Il a ajouté qu'elles se-

ront toujours les bienvenues jusqu'au 30 avril 1968. Le Dr. MacFarlane a cependant ajouté qu'il serait préférable, dans la mesure du possible, de faire tenir au Secrétariat de la Commission, 48 Sparks, Ottawa, suggestions et commentaires en passant par des organisations professionnelles agricoles.

la terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique



DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.a.
REDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU
SECRÉTAIRE DE REDACTION: Alain MOURLEVAT

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00
Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage: LITHOGRAPHIE RIVE SUD
Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

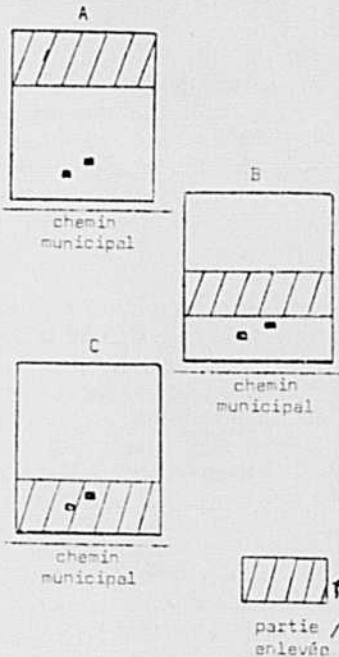
Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

Expropriation pour fins d'utilité publique

..... par Maurice ROY, agronome

(II)

Plusieurs situations sont possibles, selon la position de la partie enlevée : (ci-dessous, les coupures partie hachurées - sont indiquées comme faites à angle droit, mais il y a possibilité, et même probabilité, qu'elles soient le plus souvent faites obliquement) :



La compensation totale doit comprendre :

a) la valeur marchande de la partie enlevée, mais celle-ci considérée comme faisant partie d'un ensemble, c'est-à-dire que le sol agricole ne sera pas évalué comme sol nu seulement, mais qu'il sera considéré comme étant lié aux bâtiments; de même pour l'érablière : la valeur de la "cabane à sucre" est liée à celle de l'érablière. La valeur marchande du morceau enlevé sera donc le produit de la valeur unitaire sol et bâtiments par le nombre d'acres.

b) Du fait de l'expropriation, le propriétaire subit une perte perpétuelle de revenus annuels, tout en étant obligé le plus souvent, de garder la même main-d'oeuvre, le même équipement, les mêmes constructions, etc. La compensation, sous ce chef, sera donc la capitalisation de ce revenu perdu. Elle pourrait se calculer comme suit : les charges fixes restant les mêmes, il faut, du revenu global moyen antérieur, enlever ces charges fixes et diviser le solde par le nombre d'acres exploités. Ensuite enlever de ce revenu par acre, les charges variables réelles (argent) par acre; multiplier le résultat par le nombre d'acres expropriés et capitaliser ce produit.

c), d), e), f) ci-dessous sont, toutes proportions gardées, comme dans le premier cas étudié :

c) compensation pour dérangement psychologique et effectif;

d) compensation pour frais d'expertises et frais légaux, ainsi que pour les dépenses de déplacement et le temps perdu, occasionnés par cette expropriation;

e) compensation pour frais de vente des machines et animaux en surplus, y compris les risques de pertes, parce que vente en bonne partie forcée et hors de saison.

f) compensation pour taux d'intérêt et prix unitaire plus élevés, pour étendue de terrain achetée pour remplacer celle enlevée. Cette compensation-ci remplacerait alors b) "compensation pour perte perpétuelle de revenus", et e) "compensation pour frais de vente des machines et animaux en surplus", si l'étendue alors achetée est au moins équivalente à l'étendue expropriée.

g) compensation basée sur la capitalisation des frais supplémentaires d'opération (machines et main-d'oeuvre) dus à la diminution de longueur des champs et à l'irrégularité de leurs formes, résultant de la superficie et de la situation de la partie expropriée.

h) compensation pour travaux supplémentaires exigés sur le reste de l'exploitation par une nouvelle division des champs, rendant nécessaires le déplacement et la refonte des clôtures, des "planches", des rigoles, des fossés, etc.

Ce qui précède pourrait, peut-être, être jugé suffisant pour une expropriation du type "A" (ci-dessus), mais, pour les types "B" et "C", il faudrait ajouter ceci : Pour "B" : la partie expropriée, séparant les 2 extrémités de la terre, oblige à des déplacements longs et onéreux : pour traverser une autoroute, le cultivateur devra souvent faire plusieurs milles supplémentaires et il ne pourra plus, alors, le plus souvent, utiliser sa main-d'oeuvre familiale pour circuler sur les routes, comme il pouvait le faire lorsqu'il n'avait pas (ou très peu) à emprunter la voie publique. La compensation sera basée sur la capitalisation des frais supplémentaires d'opération résultant du changement dans la qualité (ou degré de responsabilité et d'habileté) de la main-d'oeuvre requise, de la distance supplémentaire à parcourir, de la fréquence des voyages, des risques d'accidents, etc.

Cette coupure de la terre pourrait même obliger le propriétaire à installer certaines facilités supplémentaires, comme une pompe à eau et des abreuvoirs pour les animaux, etc., dépenses

qui devraient lui être remboursées.

Pour "C", c'est-à-dire lorsque l'expropriation frappe non seulement une étendue de terrain, comme dans les deux cas précédents, mais un ou plusieurs bâtiments inclus dans le terrain exproprié :

une compensation supplémentaire suffisante doit alors être versée pour remplacer les bâtiments disparus.

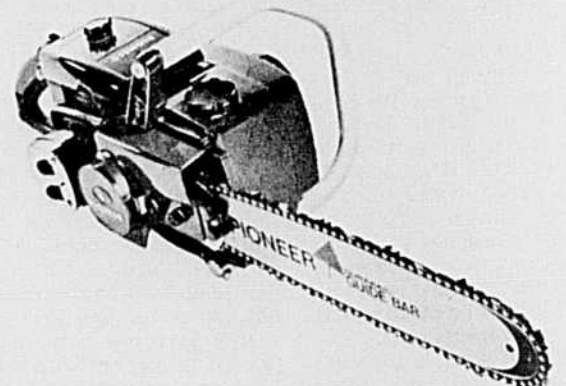
Il peut être très difficile, dans bien des cas, de déterminer la juste compensation, surtout lorsque le bâtiment que l'expropriation fait disparaître a peu de valeur économique, à cause soit de son âge avancé, soit de son peu d'utilité, comme une deuxième grange-étable peu utilisée comme telle, ou servant temporairement de remise à machines, ou même étant complètement inutilisée.

En dehors de ces cas extrêmes, dès que le bâtiment à remplacer peut avoir une durée économique suffisante (comme une dizaine d'années, par exemple), le coût de remplacement complet devrait être payé.

Dans certains cas, cependant, comme ceux dans lesquels l'expropriation, en plus de prendre une partie importante du sol cultivable, fait aussi disparaître la plupart des bâtiments principaux (maison et grange-étable, par exemple), il y aurait lieu, pour l'Etat, de considérer la possibilité d'exproprier l'ensemble de l'exploitation, et de revendre, pour fins d'agrandissement seulement, la partie dont il n'aurait pas besoin. Ce pourrait être moins coûteux pour l'Etat, tout en satisfaisant pleinement le propriétaire si une compensation raisonnable est versée, telle que déterminée dans le premier cas étudié.

Le nouveau bloc-moteur Duratorque Pioneer

actionne la scie à chaîne la plus productive que vous puissiez trouver!



Le nouveau moteur Duratorque donnera à votre scie à chaîne plus de puissance et de rendement que n'en a toute autre scie.

Allez voir les nouvelles scies à chaîne Pioneer Super 2400 et Super 2460 avec le tout nouveau bloc-moteur Duratorque. Découvrez ce que peut être une scie vraiment rapide et sûre.

PIONEER super 2400

Ne manquez pas d'utiliser les chaînes Pioneer Duracut ou Sureguard pour tous les genres de scies, tous les genres de sciages

L'enseignement post-scolaire, un instrument de promotion

Le 15 janvier 1968, un groupe d'organismes syndicaux se réunissaient à Jacques-Cartier pour la première des sessions d'étude de l'UCC. Ce même jour, ou dans le mois qui allait suivre, 3,000 cultivateurs s'approprièrent, avec quelque émotion, à reprendre le chemin de l'école. La coïncidence des dates est significative: pour la première fois, un programme sérieux d'enseignement post-scolaire a commencé. Et, dès les premiers jours, les cours formels comme les sessions de formation syndicale ont connu un immense succès. L'empressement des cultivateurs à y assister montre, si besoin est, combien la nécessité en était ressentie profondément.

Depuis plusieurs années, les responsables gouvernementaux et syndicaux avaient conscience de l'importance de la formation générale et professionnelle, mais les réalisations concrètes restaient bien rares. Un premier grand pas fut fait lors de la création du ministère provincial de l'éducation, qui fêtera dans moins d'un mois son quatrième anniversaire. Il comprenait un service de l'éducation permanente. Au sein de l'UCC elle-même un responsable permanent fut nommé, il y a un an, à la tête du service de l'éducation et de l'information. La mise en place de ces structures, de même que le démarrage d'un système d'allocations a permis les réalisations de cette année.

Le bilan est positif. Mais, des remarques formulées par les élèves à la suite des cours, une

idée ressort: autant que des connaissances techniques le cours donne des moyens de s'exprimer. Mêmes commentaires de la part des délégués régionaux réunis en journée d'étude à Québec pour évaluer les résultats des cours: "Les cours ont été très appréciés, ils constituent une véritable expérience humaine pour certains cultivateurs... Ils favorisent une certaine revalorisation de la personne qui les a suivis. Ils sont un instrument de promotion sociale." Ces réflexions montrent que l'éducation post-scolaire peut facilement dépasser le but qu'on lui assignait à l'origine. A son rôle de simple cours professionnel destiné à donner à des travailleurs les connaissances techniques indispensables à l'exercice de leur profession s'est ajoutée une vocation d'animation sociale.

Les progrès des méthodes culturelles et l'évolution de la société en général ont en effet perturbé l'ordre de certaines priorités. Voilà seulement quelques décennies, la lutte était contre le sol et contre le temps, elle se déroule maintenant autour d'une table de négociations. Les armes sont différentes; là où suffisaient le travail, l'expérience et un minimum de connaissances techniques, est devenue impérative la nécessité de savoir s'exprimer face à des acheteurs et à des fournisseurs venus d'un milieu étranger. Il faut manipuler des données nouvelles dans un cadre élargi et, pour cela, le cultivateur doit savoir se situer au sein de sa profession et plus encore au sein de la société en général.

De l'avis unanime les cours, sans avoir été conçu strictement dans un tel but ont répondu en grande partie à ces exigences. Une raison de plus pour continuer dans ce sens. Tous les délégués présents à Québec ont insisté sur la nécessité de cours vivants, sur l'importance de la participation des cultivateurs à l'organisation des cours. Et il importe de ne laisser échapper aucune chance de répondre à ces aspirations. Ainsi le problème de la pénurie de professeurs ne peut être un obstacle sérieux. Peut-être manque-t-on de professeurs capables d'assurer un cours sur un sujet donné pendant plusieurs semaines — ceci est très difficile —, mais on ne manque pas de conférenciers capables de communiquer leurs idées sur tel point particulier et de susciter un échange très productif entre les assistants.

Les formules modernes d'enseignement aux adultes font de plus en plus largement appel au dialogue, au travail par atelier plutôt qu'au cours magistral. Il faut continuer à exploiter au maximum ces ressources de la pédagogie moderne. Peut-être l'importance de ce rôle d'animation sociale a-t-elle échappé aux agronomes qui se sont récusés par manque de temps? Les cours post-scolaire sont probablement le meilleur moyen d'assurer une vulgarisation efficace des techniques modernes et les agronomes, beaucoup l'on compris, ne peuvent rater cette occasion de sortir de la tour d'ivoire où on leur reproche parfois de s'enfermer.

Du côté de l'UCC on n'oublie pas non plus que l'enseignement post-scolaire formel complète très efficacement le programme de sessions d'étude, (dont on a expliqué dans la TCN le caractère gratuit), qui présentent l'inconvénient de ne toucher qu'un nombre restreint de participants. C'est pourquoi les délégués réunis à Québec ont insisté pour que les fédérations régionales et les syndicats locaux participent, autant que faire se peut, à l'organisation des cours. Cette collaboration est loin d'être négligeable comme on a pu s'en rendre compte dans la fédération UCC de Sherbrooke où la scolarisation de 320 cultivateurs n'a posé aucun problème car "on était prêts".

Alain MOURLEVAT

la des champs

NOTRE MOUTON A-T-IL DE L'AVENIR?

Nous ne pouvons nous vanter d'être de gros consommateurs d'agneau ni de mouton. Au surplus, nous sommes en passe, ou presque, d'abandonner graduellement cet élevage chez nous... Exception faite d'un certain regain d'intérêt qui se manifeste dans quelques régions isolées.

De fait, malgré le peu d'agneau que nous consommons en totalité et par tête d'habitant, il nous faut importer de trois à quatre fois notre production pour répondre à la demande en faveur de cette viande au pays. Et pourtant, le bon agneau jouit d'un prix de soutien de \$18,80 les cent livres chez nous... Prix de soutien pour la forme seulement ces dernières années, puisque le prix de vente sur le marché national était supérieur de \$6, \$7 ou \$8 au niveau du soutien gouvernemental.

Du côté de la laine, la situation est loin d'être meilleure. Pour satisfaire à nos besoins intérieurs, nos achats à l'étranger dépassent de 14, 15 et 16 fois — selon les ans — notre production nationale... Ce malgré que le gouvernement fédéral soutienne le prix de la laine à 60 cents la livre. Le prix de ce produit n'ayant été que de quelque 32 cents la livre en 1967-68, le gouvernement a dû verser un paiement d'appoint de 28 cents près pour combler cet écart. Le même paiement d'appoint avait été de 18,3 cents en 1966-67 et de 16,3 cents en 1965-66. Une brebis donne de 6 à 12 livres de laine, selon la race.

Si l'on tient compte du fait que l'élevage ovin fournit non seulement un, mais deux produits passablement rémunérateurs dont les prix jouissent d'un garantie gouvernementale, il y a sûrement quelque chose qui cloche dans ce domaine. On est aussi en droit de se demander comment il se fait que le mouton ou l'agneau soit le parent pauvre des viandes produites chez nous?

Fut un temps...

Cela, c'est de l'histoire moderne. Il fut un temps où le nombre de moutons se chiffrait par plus de 3,6 millions au Canada — il y a trois décades et demie à peu près ou au début de la dépression. Maintenant, ce chiffre est tombé en bas d'un million: 962,500 au 1er juin 1967.

Il y a un peu plus de 20 ans (en 1954), notre production nationale de laine s'élevait à 8 1/2 millions de livres... Rien de formidable, mais tout de même le double de la tonte des dernières années.

Pour ce qui est du volume des abattages d'agneaux et de moutons soumis à l'inspection fédérale, il fut de 330,000 têtes l'an dernier comparativement à près de 580,000 en moyenne durant les années allant de 1955 à 1959, ce qui n'est pas si loin. Présentement, 46,2% de nos effectifs ovins sont localisés dans l'Est tandis que 53,8% font partie des élevages de l'Ouest. Ce dernier pourcentage comprend encore quelques grands ranchs qui sont en voie de

s'éteindre ou de rapetisser de façon à former des troupeaux rentables.

Facteurs en cause

Le temps semble en effet venu d'établir et de conserver un certain équilibre, pour ne pas dire un certain milieu, parmi les troupeaux pour que l'élevage ovin devienne vraiment rémunérateur. Les "trop gros" de l'Ouest ne paraissent pas plus souhaitables que les "trop petits" de l'Est. Actuellement, c'est l'Alberta qui se classe au premier rang quant au nombre de moutons avec 29,8% du total; elle est suivie de l'Ontario avec 26,9%, de la Saskatchewan avec 12,5%; le Québec détient la quatrième place avec 11%.

Il y a bien des causes à la régression des effectifs ovins au Canada depuis quelques années. La liste en est trop longue pour toutes les énumérer. D'aucuns estiment que la présence des animaux sauvages ou bêtes de proie dans les bois et forêts du voisinage compte pour beaucoup — particulièrement les loups, renards et coyotes.

D'autres estiment que la production d'autres viandes rouges — même blanches — est plus rentable, ce que n'admettent pas nombre d'experts bien au fait de ce que peut rapporter l'élevage du mouton. Autre facteur d'envergure: les importations libres d'agneaux et de laine de la Nouvelle-Zélande aussi bien que de l'Australie, dont la production

dans les deux cas est quasi illimitée et augmente quand même d'une année à l'autre. Il y a encore le fait que la grande majorité des Canadiens, et surtout des Canadiennes, n'ont jamais su apprécier l'agneau d'une façon appétissante, voire savoureuse, comme cela se fait dans d'autres pays.

D'autres aspects

Mais ce ne seraient pas là les causes fondamentales. Celles-ci seraient liées plutôt à des éléments d'ordre technique. A cet égard, l'élevage ovin tirerait de l'arrière par rapport aux autres. Les méthodes traditionnelles ne suffisent plus; il faut les transformer comme on l'a fait dans le cas du poulet, mais avec des variantes, bien entendu... Production plus intensive; meilleur usage des instruments d'élevage, des bâtiments, de l'équipement, des pacages et, plus encore, des unités du troupeau, des brebis plus particulièrement.

Les méthodes traditionnelles peuvent produire quelque 90 à 100 livres d'agneau par brebis annuellement. Or, l'objectif immédiat de production par brebis dans les élevages avancés est de trois portées de deux brebis en deux ans, ce qui représente 600 livres d'agneau — au lieu de 300. Cela constitue déjà un progrès sensible. Du point de vue biologique, ajoute-t-on, il est possible d'obtenir deux portées par an de deux agneaux ou 800 livres d'agneau en deux ans, ce qui est encore mieux. En outre, la pratique des croisements à trois

voies fournit des agneaux dont la croissance et le finissage sont plus économiques. Et bien d'autres facteurs encore qui pourraient mobiliser des équipes de chercheurs. Des troupeaux de 300 à 600 brebis seraient suffisants, voire idéals dans la plupart des régions.

Et l'avenir?

En dépit des importations peu coûteuses de pays comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie, il y aura toujours place au Canada pour du bon agneau frais (non congelé) pour peu que les Canadiens y prennent goût et que les Canadiennes sachent l'apprécier... Pour peu aussi que le consommateur soit disposé à y mettre le prix. La consommation par tête augmente lentement, mais augmente: 2,2 livres en 1950 et 3,6 en 1966.

Déjà, des groupes d'éleveurs se sont attelés à la tâche et font de la bonne besogne. La diminution de nos effectifs ovins a été beaucoup plus lente depuis une couple d'années; on affirme même qu'elle est freinée. Dans certaines provinces, dont celles nommées auparavant, la production de la laine augmente. Quant aux abattages d'agneaux et de moutons élevés et finis au Canada, ils ont été à peu près les mêmes en 1966 et en 1967.

Il y a donc espoir. L'industrie ovine ne recouvrera probablement pas son essor d'autrefois, mais parviendra à s'organiser sur une base plus rentable et plus permanente. C'est déjà commencé!



Comment produire du lait de qualité

43e Cours à domicile de l'UCC

(Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec collabore financièrement à la publication des cours)

Le refroidissement du lait

par Jean MERCIER,

Fédération des Producteurs de lait industriel du Québec

Le refroidissement est le moyen légal de conserver au lait son intégrité, car il ne faut pas l'oublier, cet aliment contient naturellement des microorganismes. La multiplication de ces microorganismes entraîne une détérioration des qualités que nous apprécions chez ce produit.

Le refroidissement freine l'activité des bactéries, soit en arrêtant leur croissance ou en la diminuant considérablement. Des analyses exécutées il y a plusieurs années, mais dont l'intérêt est toujours d'actualité, démontrent l'influence de la température sur la multiplication des bactéries. En voici les résultats, tels que publiés dans le bulletin no 642 du U.S.D.A.

porte un producteur à la traite de ses animaux.

Dans le refroidissement, il faut éviter de geler le lait, car cela lui confère des propriétés indésirables et rend, entre autre, la détermination de sa teneur en gras difficile. Différents moyens sont utilisés pour refroidir le lait. Les suivants ont une efficacité variable.

L'eau de source

L'eau doit être propre, froide à l'année longue (-50°F.) et dirigée dans un bassin de refroidissement. Si le lait est pré-refroidi par l'utilisation d'un serpentin ou d'un refroidisseur à ruissellement, l'eau de source

Température de conservation	Nombre de bactéries / ml.				
	Frais	24 hres	48 hres	72 hres	96 hres
A) Lait produit dans des conditions hygiéniques					
40°F.	4,295	4,138	4,566	8,427	19,693
50°F.	4,295	13,961	127,727	5,725,277	39,490,625
60°F.	4,295	1,587,333	33,011,111	326,500,000	962,785,714

B) Lait produit dans des conditions non hygiéniques

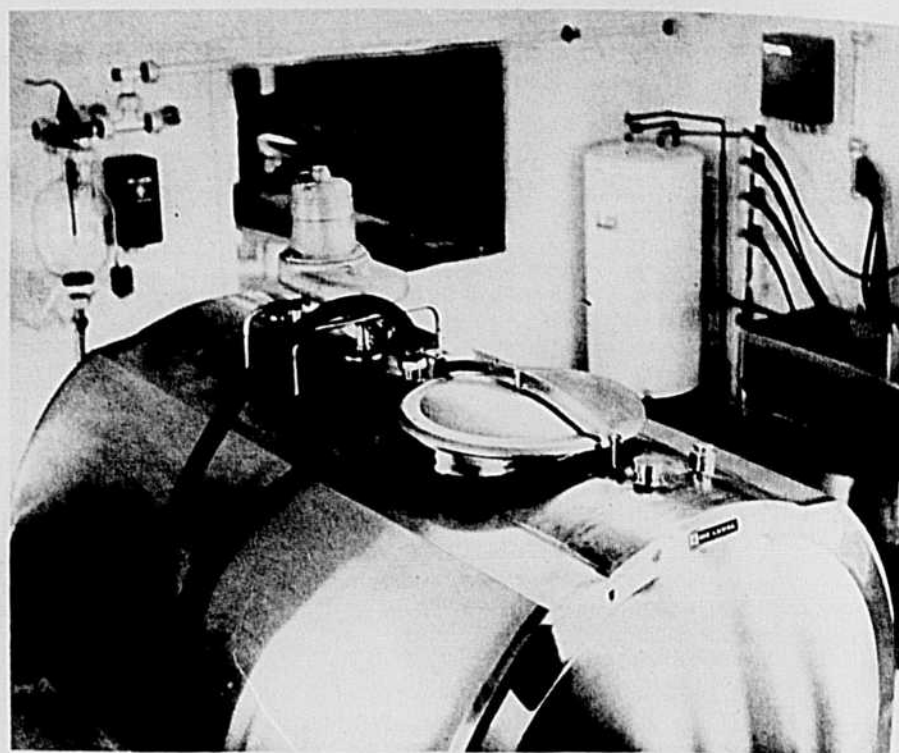
40°F.	136,533	281,646	538,775	749,030	852,835
50°F.	136,533	1,170,546	13,662,115	25,687,541	41,207,272
60°F.	136,533	24,673,571	639,884,615	2,407,083,333	5,346,666,666

Ces chiffres parlent par eux-mêmes. Le meilleur lait, s'il n'est pas refroidi rapidement, devient indésirable pour l'industrie. On peut malheureusement aussi tirer une conclusion différente: un prompt refroidissement peut masquer le manque de soin qu'ap-

ou de puits peut constituer un système valable de conservation du lait.

L'eau de glace

Est très peu utilisée dans la province. Peut aussi être efficace si le lait est refroidi à l'avance.



L'utilisation d'un bassin réfrigérant moderne est un atout précieux pour le producteur mais son utilisation exige des vérifications régulières et systématiques pour que la qualité du lait soit préservée.

Bassin à immersion

L'eau est refroidie et agitée mécaniquement. Ce système est très bon si les conditions suivantes sont remplies:

- Le volume d'eau assez considérable pour éviter les variations sensibles de température, lorsqu'on y plonge un bidon de lait chaud.
- L'eau propre; le bassin nettoyé régulièrement.
- Le niveau de l'eau uniforme et supérieur à celui du lait.
- Y plonger les bidons dès qu'ils sont pleins.

Refroidisseur à jet ou à pression

Système aussi très efficace. Le point particulièrement important avec ce genre d'unité est de l'alimenter avec une eau douce et propre et de la changer fréquemment.

Bassin réfrigérant

C'est le dernier arrivé. L'intérêt qu'il suscite chez le producteur dépasse de beaucoup le simple aspect de conservation du lait. Il fait de la ferme le lieu de réception du produit; c'est désormais dans la laiterie du producteur que se mesure, se qualifie et s'échantillonne le lait, sous ses propres yeux.

Le calibrage de ces bassins pose cependant un problème. Il est généralement exécuté par la compagnie qui l'installe et vérifié par l'usine qui reçoit le lait. A l'occasion des inspections provinciales ou de la Division des poids et mesures du Ministère fédéral du Commerce prêtent leur concours pour le contrôle du travail fait. Cependant, il serait désirable qu'une vérification régulière et systématique soit faite par un organisme gouvernemental, afin que l'intérêt du producteur et de l'usine qui reçoit le lait, soit préservé. Bien opéré, le bassin réfrigérant constitue un précieux atout pour le producteur.

Tous les ustensiles ou appareils venant en contact avec le lait doivent être rincés à l'eau froide, après usage; bien lavés et stérilisés avant utilisation. De plus, même si l'obligation légale de laver le bidon est donnée à l'usine, il est sage pour le producteur de nettoyer à fond ces derniers périodiquement; un lavage mécanique est rarement parfait.

Une autre remarque importante s'impose. Il faut toujours se méfier d'un thermostat et d'un thermomètre, à plus forte raison du toucher pour juger de la température de l'eau ou du lait. Un second thermomètre doit être fréquemment utilisé afin de vérifier les contrôles existants.



Qu'advient-il de notre agriculture?

Nos cultivateurs actuels s'efforcent d'augmenter leurs connaissances agricoles, d'améliorer leurs méthodes de culture, de suivre les conseils des autorités en la matière. Ils ont pris tous les moyens possibles pour abaisser les coûts de production en mécanisant les diverses opérations culturales. C'est ainsi que, depuis quelque temps, nous trouvons des producteurs de lait, des producteurs de porcs, des éleveurs de volaille, etc. ... Mais de l'efficacité qui en résulte, ce sont les consommateurs et les intermédiaires qui bénéficient le plus. Et les producteurs, loin de bénéficier de l'efficacité de leurs méthodes de production, en sont les victimes. Ils ont perdu complètement le contrôle de leur production et les forts montants investis dans leur industrie les obligent à produire, à gain ou à perte.

Par exemple, depuis un an les producteurs de porcs produisent à perte et, à moins que les prix du lard ne remontent à au moins 30c. la livre dans un avenir immédiat, c'en est fait de cette production dans Québec. Dans un an il sera trop tard. Les capitaux investis dans ces industries seront complètement lavés.

Partout nous rencontrons des producteurs industriels qui établissent leurs coûts de revient et personne n'a jamais songé à les pénaliser en leur imposant de produire à perte. Jamais des ouvriers n'ont consenti à travailler à un prix dérisoire pour sauver une industrie momentanément mal prise. Seule l'industrie agricole ne peut se prévaloir du droit de vivre de son travail. Pourquoi deux poids, deux mesures? Le cultivateur est-il obligé de nourrir l'humanité à perte? On estime qu'en l'an 2000 la population du globe aura doublé. Ou pourra-t-on s'approvisionner de denrées comestibles s'il n'y a plus de main-d'œuvre disponible pour la terre? Il est vrai que la province de Québec est une des régions nordiques, où la production des denrées est plus dispendieuse qu'ailleurs, même dans les différentes régions de la province

il y a des différences appréciables.

Doit-on pour cela laisser l'agriculture se déprécier au point où elle ne pourra plus trouver les bras nécessaires à son maintien. Déjà quantité de belles et bonnes fermes ne trouvent plus preneur. L'UCC le président général de l'UCC je crois que non seulement on ne doit pas rougir que l'agriculture soit subventionnée par nos gouvernements, mais je crois plutôt que ce sont eux qui devraient rougir de refuser de soutenir la production et surtout de la soutenir raisonnablement. En plus nos gouvernements semblent vouloir s'appuyer sur le Kennedy Round pour refuser de charger des droits d'entrée aux pays étrangers qui déversent leurs surplus de produits agricoles chez nous. Comme ils ont un climat plus doux que le nôtre, nous ne pouvons soutenir la compétition. Il est évident que, sauf pour les produits que nous ne pouvons récolter, c'est un non-sens et une injustice flagrante envers nos cultivateurs que de laisser les surplus étrangers venir faire concurrence aux nôtres lorsque nous en produisons en assez grande quantité pour répondre aux besoins de notre population.

Les gouvernements actuels sont responsables pour le présent

en contribuant à la ruine d'un grand nombre de nos cultivateurs et pour l'avenir en semant la désaffection de la terre chez nos jeunes; ce qui rendra la situation intenable sur nos fermes par un manque absolu de main-d'œuvre.

Georges Drouin,
ancien cultivateur,
Sherbrooke.

Les profiteurs de la confiance

Monsieur,

Un petit coin s'il-vous-plait dans votre rubrique l'Opinion rurale. Voilà, je veux protester contre ces vendeurs de remèdes de tout acabit qui se spécialisent dans le porte en porte.

Je tiens à dénoncer publiquement ces profiteurs de la confiance aveugle de nos gens de la campagne, qui ont toujours le remède-miracle à tous les maux. Ces gens-là sont tellement effrontés la plupart du temps qu'il n'y a pas moyen de les mettre à la porte, comme on le souhaiterait.

Nous leur demandons de sortir et ils vous répondent sans aucune

hésitation: "Vous madame, ce sont des remèdes pour les nerfs qu'il vous faudrait". Devant le manque de fermeté du mari, bien souvent on se réveille avec une abondante provision de pilules ou d'herbes sauvages qui finiront par aller dans la poubelle après avoir fait plus de mal que de bien.

Dans le Bas du fleuve, où la population est plus pauvre qu'ailleurs, il y a lieu de s'alarmer. Nous ne pouvons pas jeter ainsi notre argent par les fenêtres. Pour toutes les personnes qui n'ont pas la force de caractère voulue pour refuser ces spécialistes de la vente à pression, je crois que les conseils municipaux, les médecins et autres corps intéressés devraient prendre les mesures qui s'imposent afin de faire disparaître à jamais ce fléau de colporteurs qui nous exploitent.

Tous ceux qui se sont fait affubler de belles paroles et de men-songes, tous ceux qui prennent des remèdes depuis des années avec la promesse que ce sera enfin la dernière dose qui apportera la guérison, devraient se joindre à moi pour protester massivement contre ces ventes malhonnêtes.

Une mère indignée qui les endure à contrecœur!

Il est très urgent d'amender la loi des marchés agricoles

Le Comité exécutif de l'UCC réclame de toute urgence l'adoption des amendements requis à la loi des marchés agricoles par le Gouvernement du Québec.

Dans un télégramme adressé au Premier ministre Daniel Johnson, avec copie au ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, l'UCC rappelle avoir présenté au Conseil des Ministres en date du 14 février dernier une série de projets d'amendements en vue de rendre l'actuelle loi raisonnablement satisfaisante.

Or, rien de vraiment concret n'a été fait jusqu'ici et l'UCC estime qu'il est de la plus haute importance que les autorités gouvernementales démontrent dès la présente session si elles favorisent

vraiment une mise en marché ordonnée des produits agricoles dans laquelle les cultivateurs occuperont la place qui doit leur revenir.

La réponse du premier ministre Johnson sera publiée dans notre prochaine édition. Le comité exécutif, ainsi qu'on pourra le voir à la lecture du présent télégramme, a demandé une réponse avant mercredi soir, le 24 avril.

TÉLÉGRAMME

Honorable Daniel Johnson, Premier Ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q.

Comité Exécutif UCC réuni présentement Montréal a étudié situation mise en marché ordonnée produits agricoles selon formule plans conjoints

- Arrêt - Direction UCC considère toujours essentielles et urgentes modifications majeures loi marchés agricoles Québec, dont particulièrement celles contenues dans document accompagnant lettre 12 février 1968 président général UCC à vous-même - Arrêt - Tel indiqué dans cette lettre et mémoire soumis conseil ministres Québec 14 février, direction UCC insiste législation nécessaire adoptée le plus tôt possible au cours présente session - Arrêt - Comité Exécutif compte recevoir précisions de votre part à ce sujet pendant présente réunion, soit d'ici mercredi soir.

Le Comité Exécutif UCC, Par: Lionel Sorel, Président général UCC.

Chaque jour, le mécontentement grandit...

Le ministre Gosselin rencontre à nouveau les producteurs de bois

Une nouvelle rencontre entre le ministre Claude-G. Gosselin des Terres et Forêts et les représentants du Comité provincial des Offices et Syndicats de Producteurs de bois a été tenue, mardi, dans la Vieille Capitale.

Dans un télégramme adressé au ministre Gosselin vendredi dernier, lors d'une réunion nouvelle réunion d'urgence, les représentants des producteurs et l'UCC ont réclamé cette rencontre avec M. Gosselin.

Comme on pourra le voir à la lecture du télégramme des producteurs, la situation demeure intolérable et le mécontentement grandit chaque jour.

Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochaine édition, la rencontre avec le ministre n'étant pas encore terminée à la rédaction de ces lignes.

Vendredi, le 19 avril 1968.

M. Claude G. Gosselin, Ministre Terres & Forêts

- Vente bois producteurs aux Compagnies reste inchangée depuis rencontre 3 avril à votre bureau. Arrêt. Devant situation intolérable et préjudices graves aux producteurs mécontentement grandit chaque jour. Arrêt. Représentant de producteurs de bois et UCC toutes régions Province en réunion à Québec ce 19 avril demandent avec

urgence rencontre avec vous le 23 avril. Arrêt.

Signé: Henri Paul Gagnon, président C.P.O. & S.P.B. Albert Allain, 1er Vice-président UCC

Copie envoyée à Québec et East Angus.



(Photo TCN)

Claude-G. GOSSELIN

MM. Albert Allain, 1er vice-président UCC et Henri-Paul Gagnon, président C.P.O.S.P.B.

Je viens de recevoir votre télégramme du 19 avril. Depuis dernière rencontre, n'ai cessé de travailler à la vente de vos bois. Ai été également en contact constant avec industries pâtes et papier par entremise de leur président M. Anatole Côté. Suis prêt à vous recevoir mardi 10h.30 a.m., 675 St-Amable.

Honorable Claude-G. Gosselin, Ministre des Terres et Forêts. East Angus, 22 avril 1968.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25-288-2152

tes enregistrées en Europe occidentale, en Russie et en Amérique du Sud ont largement compensé les faibles récoltes d'Amérique du Nord et des pays de l'Europe de l'Est. La récolte 1967 a mobilisé une superficie de 17,645,000 hectares, en baisse légère par rapport à 1966 et 7% en-dessous des chiffres moyens de productions.

Pommes de terre

On a produit plus de pommes de terre l'an dernier que l'année précédente; la récolte est évaluée à 240 millions de tonnes de pommes de terre, c'est-à-dire 1% de plus qu'en 1966 et 2% au-dessus de la moyenne des années 1960-64. Les récoltes importan-

MANCHETTES de la semaine

Le premier ministre à la une

Le premier acte politique de Pierre-Elliott Trudeau premier ministre a été de créer un long suspense sur la possibilité d'élections hâtives au mois de juin. Entre ceux qui estiment que le nouveau premier ministre doit profiter de la publicité faite par le congrès libéral pour recueillir, sur sa lancée, un mandat clair du peuple et ceux qui déclarent ne pouvoir se prononcer sur un premier ministre que l'on n'a pas vu à l'oeuvre, M. Pierre-Elliott Trudeau a choisi de décider seul. Il s'est contenté de former samedi dernier un cabinet dont 11 ministres sur 24 sont québécois et un quart sans portefeuille. Et il continue d'occuper la une des journaux canadiens.

Le successeur du cardinal

Le pape Paul VI a désigné Mgr Paul Grégoire comme successeur du Cardinal Paul-Emile Léger parti pour l'Afrique, le 11 décembre dernier. Le nouvel archevêque de Montréal est né à Verdun, le 24 octobre 1911, aîné d'une famille de douze enfants. Auxiliaire à Montréal depuis 1961, Mgr Grégoire avait été nommé administrateur apostolique du diocèse au moment du départ du cardinal Léger.

A Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé succède à Mgr Georges Cabana démissionnaire.

M.S.A.

Avec ou sans le RIN le MSA créera un parti politique avant six mois. Ainsi en a décidé le congrès d'orientation du Mouvement Souveraineté - Association réuni la semaine dernière à Montréal. Le débat capital de ce congrès a porté sur le problème qui divise actuellement les forces

indépendantistes et souverainistes: quel sort réserve-t-on dans un Québec éventuellement indépendant à la minorité anglophone? Le congrès a finalement appuyé la thèse de M. René Lévesque qui réclamait "le respect des droits stricts de la minorité dans un Québec qui ne saurait être libre et souverain sans être juste".

Vietnam

Plus de trois semaines après la déclaration du président Lyndon Johnson annonçant qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections et que les raids sur le Nord-Vietnam seraient partiellement interrompus, Hanoi et Washington sont encore à tergiverser sur le choix d'un lieu de négociations. Et l'aviation américaine vient d'établir un nouveau record de raids contre le Nord-Vietnam. 160 missions samedi dernier alors que le plus grand nombre de missions quotidiennes s'élevait pour 1968 à 145.

*pour de
meilleures
cultures*

*grâce à une destruction efficace
des mauvaises herbes, utilisez le nouveau*

TOK[®] E25

l'herbicide émulsifiable qui

DÉTRUIT RAPIDEMENT LES MAUVAISES HERBES!

TOK^{E25} détruira

POURPIER
CHOU GRAS
CHOU GRAS À RACINE ROUGE
RENOUÉE
SABOT DE LA VIERGE

SARRASIN SAUVAGE
SPARGOUTE DES CHAMPS
GLOIRE DU MATIN
HERBE À LA FIÈVRE
PLANTAIN

TOK^{E25} a été essayé dans les champs et s'est avéré efficace sur les cultures de navets et d'oignons.

TOK^{E25} — une découverte scientifique de

ROHM & HAAS
COMPANY OF CANADA, LIMITED
WEST HILL, ONTARIO

Distribué exclusivement par:

LA COMPAGNIE PFIZER LIMITEE

SIÈGE SOCIAL: 50, PLACE CRÉMAZIE, MONTRÉAL

Succursales: Toronto, Sarnia, Calgary



L'AGRICULTURE

...vue de Québec

Québec - Le ministre de l'agriculture, M. Clément Vincent et ses hauts fonctionnaires étudient la possibilité de déposer à l'Assemblée législative, une partie du rapport commandé à la firme "Bélanger, St-Jacques, Sirois et Comtois", de Sherbrooke, sur la rentabilité de la raffinerie de St-Hilaire de Rouville. Il s'agit d'un rapport préliminaire pouvant être rendu public mais une importante partie du volumineux document demeurera secret. Découlant de cette étude spécialisée et des décisions gouvernementales, le ministère doit opter pour ajouter d'autres productions à la raffinerie afin d'en assurer la rentabilité douze mois l'an et c'est ici que se greffe encore la possibilité d'adopter à la raffinerie de sucre, une cidrerie où l'on produirait les cidres, les vins, les gelées et les compotes aux pommes. On sait que le projet du gouvernement Lesage, d'établir à Ville LaSalle, une cidrerie d'état au coût de \$2,650,000 pour transformer 500,000 boisseaux de pommes l'an, a été définitivement rejeté.

A la régie des alcools

Le gouvernement doit aussi posséder si ce n'est déjà fait, un rapport de la régie des alcools quant aux procédés de fabrication des cidres et vins de pommes puisque la régie en gèrera les ventes en exclusivité à compter d'une certaine teneur d'alcool. Même qu'on laisse entendre la possibilité de développer une autre "industrie familiale" traditionnelle : la fabrication des vins suivant des méthodes ancestrales avec les fruits et légumes du Québec. Surtout dans les milieux ruraux, rares sont les familles qui ne fabriquent pas leurs propres vins durant la saison des récoltes. Or plusieurs de ces vins d'excellente qualité pourraient peut-être se rendre jusqu'au marché si l'on s'avisait d'en organiser la production sur une échelle importante. Encore là, la régie des alcools serait invitée à étudier cette initiative qui, réalisée, pourrait tout de même apporter des revenus additionnels aux agriculteurs.

Les expositions

Le ministre de l'agriculture, M. Clément Vincent, favorise les fusions de sociétés agricoles de comtés en vue surtout d'offrir plus d'ampleur et d'importances aux expositions agricoles annuelles et, à cet effet, une nouvelle carte d'expositions agricoles régionales sera déposée sous peu au conseil des ministres pour adoption. Mais auparavant, il importe, suivant la politique pratiquée par l'actuel gouvernement, de procéder aux consultations avec les corps intermédiaires intéressés à ces expositions afin de désigner les pôles d'attraction en se basant d'abord sur la carte économique de la province. Ainsi, les petites expositions locales ou de comtés sont appelées à disparaître, ne répondant plus au but premier visé, la promotion des produits agricoles, tandis que les expositions régionales permettront de favoriser une saine compétition chez les producteurs et éleveurs de bétail tout en stimulant possiblement la mise en marché des produits agricoles de meilleure qualité.

Projets de la voirie

Les projets routiers envisagés par le ministère de la voirie sont tenus bien au secret au parlement et ne seront révélés par le titulaire, M. Fernand Lafontaine, qu'au moment de l'étude de ses crédits au comité parlementaire. On sait déjà toutefois que le gouvernement consacrerait \$112 millions en 1968 pour la construction et la réfection des routes, \$33 millions pour la construction des ponts permanents, \$6 millions pour compléter la route gaspésienne Les Boules-Rivières-au-Nord, \$5 millions pour éliminer les passages à niveau et qu'une attention plus spéciale sera accordée à la voirie rurale. De plus \$44 millions seront investis sur le parcours de la transcanadienne. Quant au projet de la transquébécoise, les principaux travaux se poursuivront en Mauricie, entre Grand'Mère et Trois-Rivières, avec raccordement au nouveau pont reliant les deux rives du Saint-Laurent. Les autres développements et chantiers prévus feront l'objet de précisions qu'apportera le ministre Lafontaine au moment où le comité parlementaire des crédits étudiera son budget.

Aménagement rural

C'est principalement en vue de vulgariser l'information agricole que la direction des conseillers et agents agricoles au ministère de l'Agriculture se voit confier la préparation et la réalisation de programme d'aménagement agricole et de l'application des mesures d'assistance. Partagée en douze régions, la province profitera de la décentralisation administrative par l'intermédiaire des bureaux régionaux. Les conseillers agricoles ont aussi coopéré avec le ministère de l'éducation dans l'opération "départ" et fourni des cours aux cultivateurs dans le cadre des programmes d'éducation aux adultes. En 1967, quelque 6,800 heures de cours ont été données à 6,700 agriculteurs au Québec et au printemps de 1967, quelque 75 conseillers ont même suivi des cours d'extension universitaire notamment sur l'aménagement du territoire et la gestion agricole. En 1968, l'action ministérielle doit porter sur la gestion des fermes.

Urbanisme et zonage

Le gouvernement se penche sur un problème crucial posé par l'urbanisation. Le député de Rouville, M. Paul-Yvon Hamel, souligne à ce sujet que dans les régions agricoles les plus évoluées et rentables, soit la vallée du Richelieu toute entière, le gouvernement devra procéder au zonage des terres afin d'éviter le morcellement désastreux et de parer à la destruction systématique des meilleurs sols arables surtout aux abords de la métropole et de sa vaste banlieue. M. Hamel prédit que le gouvernement limitera les zones urbaines en pleine expansion afin de réserver à la culture les terres les plus fertiles du Québec sises hors des frontières municipales. Reste à connaître la méthode qu'utilisera le gouvernement pour aboutir à cet objectif.

De plus en plus de lait

La production laitière dans le monde au cours de l'année écoulée a dépassé 313 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'elle excède de 2% celle de l'année précédente.

La production de lait s'est accrue dans tous les pays producteurs de lait sauf sept parmi les plus importants d'entre eux. En Europe Occidentale, région qui participe de plus d'un tiers à la production mondiale de lait, la production a augmenté d'au moins 2%. Ce n'est qu'au Danemark, en Finlande, en Italie et en Suède que l'on constate des baisses de production. Dans les pays de l'Europe de l'Est la production de lait a augmenté d'environ 4% en raison de l'augmentation du nombre de vaches laitières et de rendements plus élevés. Ce n'est qu'en Hongrie que l'on a constaté une baisse de la production.

La production de lait en Amérique du Sud a été à peu près semblable à celle de 1966. On a constaté de fortes augmentations au Brésil et au Venezuela. Mais celles-ci ont été compensées par des baisses en Argentine et en Uruguay.

La production de la Nouvelle-Zélande a atteint un record; chaque fois depuis 5 ans la production augmente dans ce pays; la production australienne est également en augmentation.

Les baisses de production que l'on a constatées en Amérique du Nord depuis quelques années paraissent avoir été stoppées l'an dernier. Les estimations montrent que la production a été à peu près la même que celle de 1966. Le Canada, les Etats-Unis ont marqué une légère baisse, mais la production de lait au Mexique a augmenté légèrement.

La production laitière de 1967 dans les 35 pays qui assurent 85% de la production mondiale de lait de vache va probablement dépasser de 20% la moyenne de 1956-60.

(Nouvelles FIPA)

Prévisions sur l'ensemencement

Les agriculteurs canadiens ont l'intention ce printemps d'ensemencer 29.4 millions d'acres en blé, une diminution de 2% sur les 30.1 millions de l'an dernier. L'acrage en avoine devrait augmenter de 6% et en orge de 10%, quant à la superficie en colza, elle atteindra 1.4 million d'acres soit 21% de moins qu'en 1967.

La superficie ensemencée en maïs, spécialement en Ontario, devrait augmenter de 8% sur celle de l'an dernier pour atteindre 942,000 acres. On sèmera 4% moins de pommes de terre. En Ontario, les semis de soja devraient couvrir 302,000 acres ou 4% de plus que l'an dernier. On doit cependant souligner que ces étendues sont ce que les agriculteurs projetaient de faire en date du 1er mars et l'acrage qui sera réellement ensemencé pourra varier considérablement suivant les conditions qui prévaudront avant et durant la saison des semailles.

Entrevues-éclair sur l'éducation post-scolaire

Où en est à ce jour l'organisation des cours post-scolaires dans votre région? Qu'en pensez-vous? Quelles seraient selon vous les améliorations à apporter au système actuel?



M. Auguste Hivert, Sherbrooke

"Trois cent-vingt cultivateurs ont suivi des cours dans les Cantons de l'Est. Et 85% avaient moins de 45 ans, c'est-à-dire qu'ils seront en mesure de profiter pendant au moins 20 ans des connaissances acquises. L'organisation n'a posé aucun problème. Nous avons eu la chance d'avoir un directeur des études parfait à la régionale et un agronome a entraîné les autres. D'autre part, comme nous organisons des cours professionnels depuis deux ans déjà, nous étions parfaitement préparés, le Comité de l'éducation était déjà en place.

Comme suggestion, je pense que certains cours devraient être obligatoires. Avec le système actuel des cinq blocs à choisir on a tendance à délaissier ce qui ne semble pas immédiatement utile, soit l'information sociale et économique. Or nous ne voulons pas faire du cultivateur un manoeuvre spécialisé capable seulement de produire, et de surproduire, mais un homme capable de vendre ses produits et d'avoir une vie normale. Pour pallier cet inconvénient nous allons combiner l'an prochain les programmes de trois blocs, en 120 heures de cours."

M. André Théberge, Côte-du-Sud

"Nous avons connu une expérience intéressante avec l'utilisation d'un système de téléscripteurs qui permet aux élèves de suivre le cours donné par un professeur à plusieurs dizaines de milles. Sur un écran apparaissent les notes que le professeur inscrit sur un tableau spécial, et il peut répondre aux questions que lui posent les assistants par téléphone. Ces questions sont entendues dans toutes les salles, comme la voix du professeur. Bien que les classes soient moins vivantes, nous avons pu de cette manière pallier la pénurie de professeurs. Mais cette pénurie risque d'être encore plus sensible l'an prochain, car nous estimons que le nombre d'élèves va doubler. On manque actuellement de spécialistes compétents disponibles et il est nécessaire d'unifier les schémas de cours sur le syndicalisme, la commercialisation, la coopération et la comptabilité. Une journée comme aujourd'hui est bien utile".



M. Jean-Claude Blanchette, Nicolet

"Chez nous, trois régionales ont participé à l'organisation des cours. Pour les deux premières quatre groupes de 25 ont suivi des cours à temps plein, de 6 h. à 11 h., 5 soirs par semaine, et à temps partiel, 6 h. ou 9 h. par semaine. Dans la troisième, 20 cultivateurs ont assisté aux cours. De l'avis général les cours sont de bonne qualité, et tous ceux qui y ont assisté se proposent de continuer l'an prochain.

Selon moi les régionales devraient faire participer davantage les cultivateurs à l'organisation des cours et les consulter sur les matières à enseigner. Par exemple il était exagéré de consacrer 45 heures à l'étude des sols alors que certains sujets ont été passés trop rapidement. On devrait faire appel aux services d'un spécialiste en pédagogie pour bien adapter aux adultes notre méthode d'enseignement. On a fait remarquer que les cours de trois heures, trois fois par semaine étaient trop longs. D'une enquête menée auprès de 54 élèves, il ressort que la moyenne d'âge s'établit autour de 33 ans pour le temps partiel et 38 ans pour le temps plein. On peut noter aussi des lacunes dans le travail des commissions qui n'ont pas toujours le temps de s'occuper des ruraux".

M. Jean-Marie Jobin, Gaspé

"Nous avons formé un comité spécial chargé de l'organisation. Quarante élèves ont suivi deux cours à temps plein. Ce sont tous de véritables cultivateurs. L'une des difficultés principales a été le manque de professeurs. Ceux que nous avions n'étaient pas qualifiés au plus haut point. En plus des agronomes on pourrait confier ce travail à certains employés de l'UCC et même à des cultivateurs progressistes, qui connaissent très bien leur spécialité. Pour ces professeurs, un recyclage serait parfois nécessaire. Un autre gros handicap est l'éloignement des centres d'enseignement. Pour répondre aux besoins de tous, deux autres centres sont nécessaires dans la région. Nous espérons les avoir l'an prochain". (Photos TCN)



L'éducation permanente: un moyen de promotion

"Nous devons former des hommes et pas seulement des manoeuvres spécialisés." Ce commentaire de l'un des participants aux journées d'étude sur l'enseignement post-scolaire, les 10 et 11 avril à Québec, traduit la préoccupation principale de tous ceux qui se sont attachés à établir un bilan de l'organisation actuelle de l'enseignement agricole formant aux adultes. De l'avis général ce bilan est nettement positif mais n'échappe pas à certaines critiques, dont la plus dure est venue d'un membre de l'UCC: "Nous manquons de professeurs et surtout d'imagination."

Le programme mis au point par le ministère de l'éducation du Québec à la suite des vœux réitérés de l'UCC comprend 420 heures de cours conduisant à l'obtention d'un certificat d'étude en formation professionnelle agricole. Sa réalisation fut confiée à cinq organismes dont l'UCC, chargée de participer à l'élaboration des programmes et de recruter les cultivateurs désireux de suivre les cours. Deux mille neuf cent cinquante cultivateurs ont ainsi pu assister aux cours qui avaient lieu généralement dans les premiers mois de l'année. Sur ce nombre 2,500 suivaient des cours à temps plein et recevaient une allocation de \$60 par semaine. 1,050 ont dû être refusés par suite du manque de professeurs.

Le cours complet était divisé en cinq blocs d'une durée moyen-

ne de 105 heures. Le choix des cours a été le plus souvent influencé par les besoins immédiats des agriculteurs dans leurs régions respectives. Ainsi les quatre premiers, consacrés à la production végétale, la production animale, la formation économique et sociale et l'administration de l'entreprise agricole ont suscité le plus vif intérêt en attirant de 20 à 25% des assistants. Seulement 9,5% ont suivi les cours de génie rural. Des examens théoriques sanctionnaient les travaux des élèves.

Des compétences à employer

A propos de l'organisation des cours, assurée par les commissions scolaires régionales, la discussion a porté principalement sur les problèmes du recrutement des professeurs. Alors que dans certaines régions, telle celle de Sherbrooke cela n'a posé aucune difficulté plusieurs délégués ont noté un manque de professeurs qualifiés. Une partie des enseignants employés cette année étaient des agronomes au service du gouvernement. Mais beaucoup n'ont pu accepter cette fonction parce qu'ils manquent de temps libre; surtout en ce qui concerne les cours à temps plein pour lesquels ils ne reçoivent aucune allocation supplémentaire. On a aussi signalé l'importance de faire appel aux agronomes travaillant pour des compagnies privées et d'utiliser les compétences des employés de l'UCC et de certains cultivateurs très au fait de leur spécialité. Ces derniers, à défaut d'un cours complet pourraient donner des conférences sur les sujets qu'ils connaissent bien dans le cadre d'un cours sous la responsabilité d'un professeur et des stages de préparation en présence de spécialistes en pédagogie leur permettraient d'adapter aux adultes leurs méthodes d'enseignement.

Une participation active

Trois ateliers d'étude avaient été formés pour évaluer les résultats des cours de pré-emploi, les cours agricoles proprement dits et la participation de l'UCC. Les deux premiers ont été unanimes à reconnaître la qualité des cours donnés jusqu'à présent dont les horaires avaient été autant que possible adaptés aux possibilités des cultivateurs de chaque région. On a cependant noté la nécessité d'une sélection plus rigoureuse des élèves de façon que certains cultivateurs qui n'ont pas une formation scolaire suffisante soient orientés vers les cours de pré-emploi avant d'être admis aux cours professionnels dont ils pourront ensuite bénéficier plus pleinement. Cette sélection doit évidemment aller de pair avec l'extension des cours à toutes les régions de la province dont certaines se trouvent défavorisées par suite de l'éloignement des centres. Ces remarques rejoignent celles du troisième atelier qui envisage une participation plus active de l'UCC au niveau du recrutement. Dans une première étape les syndicats locaux de l'UCC entreraient en contact avec les cultivateurs les plus susceptibles d'être intéressés par tel ou tel cours; le Comité de la commission scolaire procéderait ensuite à l'orientation définitive.

Une vision claire des besoins

M. Jules St-Pierre, de l'UCC a ajouté qu'il importe d'avoir une vision claire des besoins et que, pour cela, s'impose une parfaite coordination entre les organisations agricoles et les organismes publics participant à l'organisation des cours; la Direction de l'Education permanente du Ministère de l'Education qui a l'initiative et la responsabilité des moyens pédagogiques mis en oeuvre et le Ministère de l'Agricul-



Aux journées d'étude sur l'enseignement post-scolaire, les 10 et 11 avril dernier à Québec, les représentants du gouvernement provincial ont présenté aux délégués leurs rapports sur les cours donnés cette année. M. Pierre Leclerc, Directeur du Service d'Education populaire à la Direction générale de l'Education et M. Fernand Jolicœur, Directeur général de la direction de l'éducation permanente, (de gauche à droite sur notre photo entre MM. Proulx et Fortin), ont expliqué les structures de l'organisation des cours au niveau provincial. M. Jean Parot, Responsable de l'enseignement agricole aux adultes, répondait aux questions touchant plus particulièrement l'enseignement agricole.

(Photo TCN)

ture et de la Colonisation qui rend disponibles un certain nombre de ses professionnels pour enseigner. Les programmes par exemple gagneraient à être soigneusement planifiés à l'échelle provinciale de façon à uniformiser les cours pour rendre pleinement rentable l'utilisation du matériel pédagogique. Ainsi les cours télévisés pourraient être synchronisés avec les cours normaux de façon à venir les com-

pléter en temps opportun. D'autre part l'établissement de schémas de cours précis permettrait de mieux équilibrer les programmes et d'éviter les doublages dans les cours de matières connexes.

On a finalement mis l'accent sur l'importance de la participation active des cultivateurs à l'organisation des cours qui ont en même temps un rôle d'animation sociale.

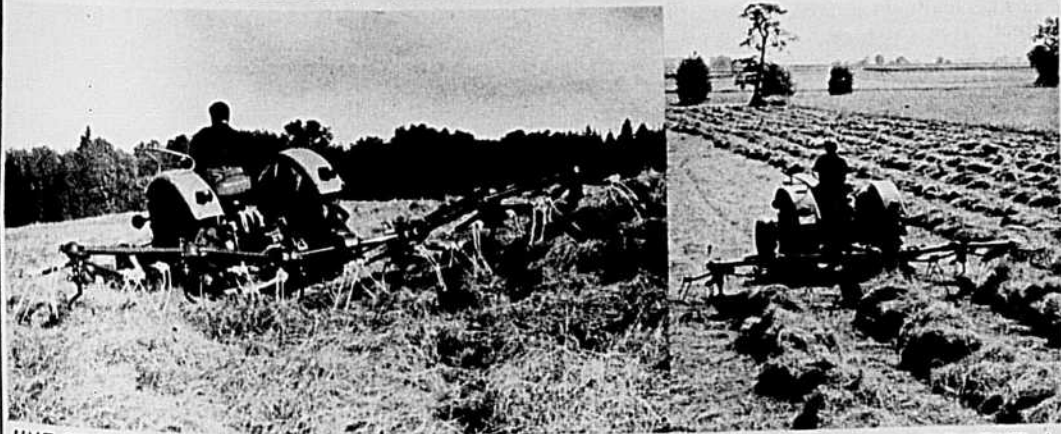
A.M.



Assurances UCC est heureuse de vous présenter M. Cyrille Taillon qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en assurance-vie. Ses bureaux sont situés au 801 boul. Marcotte, Roberval, Que.

LE CENTIPEDE FORANO-FAHR

1. Fane le foin
2. Conditionne le foin
3. Le met en andains



UNE SEULE MACHINE QUI FAIT TROIS OPERATIONS - CONVIENT PARFAITEMENT A TOUS LES GENRES DE TERRAIN - LARGEUR DE TRAVAIL: 13' ou 16'6" - 2 MODELES DISPONIBLES - Satisfaction assurée ou nous reprenons le Centipède.

Veuillez s'il vous plaît m'adresser de la documentation sur le Centipède Forano-Fahr ☐ Sans obligation de ma part, je serais intéressé à une démonstration sur ma ferme ☐ vers le.....

FORANO
PLESSISVILLE, QUE.

NOM
ADRESSE

ENRAYEZ LA MAMMITE AVEC LE LAVE PIS 'HIBITANE'

La peau des trayons et du pis constitue le principal terrain de propagation des staphylocoques de la mammite.

C'est surtout au contact de la peau du pis et des trayons que les godets de la trayeuse se contaminent.

Un lave pis efficace doit détruire les microbes à la surface de la peau.

Pour enrayer la mammite, il faut briser la chaîne de contagion qui transporte les staphylocoques d'une vache à l'autre.

Brisez la chaîne de contagion qui menace votre troupeau à l'aide du lave pis 'Hibitane', le désinfectant qui a fait ses preuves dans la lutte contre la mammite.

'HIBITANE' { bain de trayons
lave pis contre la mammite

LABORATOIRES AYERST

Division de Ayerst, McKenna & Harrison, Limitée
Montréal, Québec.



M-1595/3/67



**INVESTISSEZ UN
DOLLAR POUR
EN GAGNER DIX**

Vous voulez profiter de l'automatisation pour

- améliorer vos méthodes de travail
- réduire vos frais généraux
- diminuer votre main-d'œuvre
- accroître la productivité de votre exploitation.

Mais vous n'y parviendrez que si votre ferme est desservie par une canalisation électrique capable d'acheminer l'électricité à l'endroit et au moment où vous en avez besoin.

Une bonne canalisation signifie un rendement maximum des appareils que vous possédez et la possibilité d'acquiescer tous les nouveaux appareils nécessaires pour aller de l'avant. Améliorant ainsi vos méthodes de travail, vous produirez PLUS, en MOINS de temps et à MEILLEUR compte.

Si vous entreprenez des travaux de construction ou de rénovation, le moment est tout indiqué pour étudier la capacité de votre installation électrique avec votre maître-électricien ou l'agronome de l'Hydro-Québec de votre région; tous deux sauront vous guider dans l'élaboration finale d'un réseau capable de répondre à vos besoins présents et futurs. N'oubliez pas que chaque dollar ainsi investi pourrait vous en rapporter dix.

L'électricité, le confort total... à la portée de tous.

Renseignez-vous sur le plan de financement
avantageux que vous offre l'Hydro-Québec.

Hydro-Québec

Pour nourrir l'humanité

La sylviculture à trois dimensions

La combinaison de l'agriculture et de la sylviculture est, selon un chercheur anglais, M. J. Sholto Douglas, le meilleur moyen d'enrayer l'extension de la famine dont souffre une grande partie de l'humanité. L'agriculture forestière, de conception moderne et pratique qu'il propose repose sur l'adaptation, dans les régions peu fertiles, d'espèces d'arbres dont le produit, comestible, serait récolté pour servir à l'alimentation du bétail.

C'est au Japon que la méthode a été expérimentée pour la première fois, il y a plus de trente ans. Sur des terres pauvres et ruinées par l'érosion on entreprit de planter des noyers d'une espèce spéciale dont les fruits devaient servir à alimenter des porcs. Seule la guerre est venue interrompre l'entreprise qui semblait devoir être un succès. La tentative fut reprise par la suite dans certains pays d'Afrique et donne de bons résultats, suscitant l'intérêt des agronomes et des forestiers qui se sont alors mis sérieusement à l'étude de cette découverte. Il lui ont trouvé de multiples avantages, et l'ont baptisée "sylviculture à trois dimensions".

L'intérêt le plus évident de cette forme de culture est qu'elle

DROGUES - MEDICAMENTS...
PRUDENCE EN TOUT TEMPS, brochure publiée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, indique les précautions à prendre au sujet des médicaments et les dangers de l'abus.

Si vous désirez un exemplaire, adressez-vous à votre ministère provincial de la Santé ou à l'Imprimeur de la reine (Ottawa).

le exige très peu de main-d'œuvre et de matériel tout en se pratiquant dans des lieux où une exploitation de type traditionnel est pratiquement impossible. On utilise généralement de vastes bandes ou rectangles de terrains plantés d'arbres productifs et séparés par des bandes plus étroites de pâturages le long desquelles le bétail se déplace, trouvant sa nourriture dans les bois.

On complète la nourriture des animaux en utilisant les graines ou les feuillages des arbres qui, convenablement traités, remplacent avantageusement les céréales couramment employées. Par exemple certaines espèces de pins donnent des cônes comestibles, riches en huile et de goût agréable, le noyer blanc d'Amérique, que l'on trouve couramment au Canada, produit des noix très facilement utilisables pour l'alimentation du bétail. D'autres espèces fournissent un fourrage très nutritif qui peut être utilisé comme nourriture d'appoint et assure un supplément de verdure.

M. Douglas qui a étudié les expériences faites notamment sur les rives du fleuve Limpopo, en Afrique du Sud, où des cultures de ce genre produisent cha-



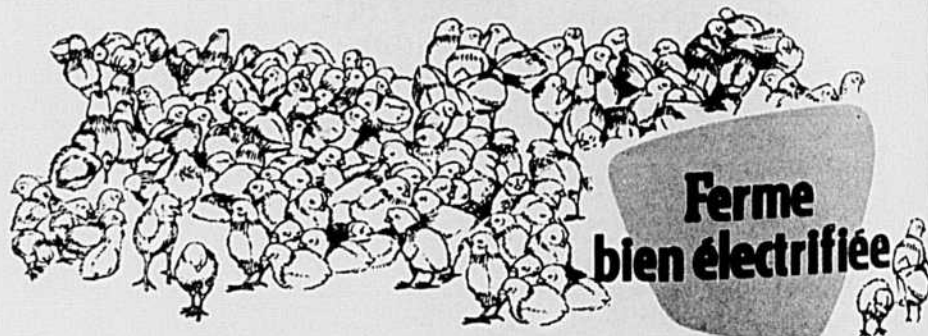
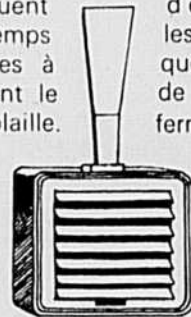
M. J.S. Douglas a dressé une longue liste des produits de la forêt qui peuvent être utilisés pour l'alimentation du bétail et même l'alimentation humaine. Les fruits, les feuilles ou les graines d'arbres tels que le chêne, le châtaignier, le coudrier, le noyer, le pin, le noisetier et le hêtre sont facilement convertibles en aliments très nutritifs. D'autre part les arbres de type "legumineuses arborescentes" ont la propriété de fixer par leurs racines l'azote atmosphérique par leurs racines. Lorsque celles-ci se décomposent le sol s'en trouve enrichi. L'adoption du principe de la sylviculture à trois dimensions exige cependant en pratique une étude écologique sérieuse pour déterminer les possibilités d'adaptations d'espèces productives. S'impose ensuite une évaluation précise de leur valeur économique et de la demande dont leur produit peut être l'objet afin de pouvoir faire une estimation des coûts et profits. M. Douglas s'est offert à fournir toutes les informations nécessaires aux personnes intéressées. La correspondance doit être adressée à "La Terre de Chez Nous" 515 Viger, Montréal.

que année un million de tonnes de fourrage, estime que cette agro-sylviculture est facilement applicable dans de nombreux pays où une étude écologique approfondie permettrait de découvrir des ressources insoupçonnées.

Une ferme bien électrifiée... c'est de la productivité au bout du doigt

D'un bout à l'autre de la ferme, l'électricité a prouvé son efficacité sur le plan de la productivité. En aviculture par exemple son aide est essentielle. Elle améliore le rendement dans toutes les phases de l'élevage. Les couveuses automatiques distribuent une chaleur constante tout le temps de l'incubation. Les éleveuses à lampes à infrarouge accélèrent le rythme de croissance de la volaille.

Les systèmes électriques de ventilation, d'éclairage et d'eau sous pression dans le poulailler, sont autant d'éléments essentiels qui contribuent à tenir le cheptel en état de production. L'agronome de votre fournisseur d'électricité vous énumérera tous les avantages de l'électricité ainsi que les conditions requises en vue de l'obtention de l'enseigne de la ferme bien électrifiée.



L'électricité: le confort total... à prix d'aubaine

L'assurance-récolte couvre la production de maïs-grain

Les cultivateurs de maïs-grain de l'Ontario seront en mesure d'assurer leurs récoltes dès cette année, annonçait dernièrement la Commission de l'assurance-récolte de cette province. L'assurance comprend les dommages causés par la faune, surtout par les oiseaux évidemment.

C'est une addition au programme projeté qui englobe une garantie d'assurance aux cultures de blé d'hiver, de céréales de printemps ainsi que d'un certain nombre de plantes fourragères dans des territoires-pilotes ou à titre d'essais.

L'assurance visant la récolte de maïs-grain se limite à 70% du rendement moyen des dernières années. Pour y être admissible, il faut ensemençer une variété qui est conforme à la table d'unités de chaleur propre à la région où se pratique la culture.

Le programme ne comprend pas le maïs ou blé d'Inde sucré, le maïs-semence non plus que les variétés cultivées spécialement pour la fabrication des flocons de maïs. L'unité de mesure pour l'assurance et le versement d'indemnités est de 56 livres le boisseau de blé d'Inde égrené d'une teneur en humidité de 15,5%. Le prix arrêté pour fins d'assurance est de \$1 le boisseau.

Une question que plusieurs se posent peut-être: Le maïs-ensilage est-il, lui aussi, inclus dans le programme ontarien? Oui, au même titre que les autres cultures fourragères dans les régions où ces dernières

seront admissibles au programme. La date-limite pour la réception des demandes d'assurance en ce qui touche le maïs de toutes classes dépendra de la carte d'unités de chaleur dressée pour les territoires en cause.

Par suite des subventions aux primes versées par les gouvernements d'Ottawa et de Toronto, le régime de protection des cultures de maïs sera relativement peu coûteux: \$3 l'acre.

En expansion

Dans un communiqué émanant du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, le gérant général de la Commission d'assurance-récolte a tenu à déclarer:

"Étant donné les pertes graves subies depuis trois ans par les producteurs de maïs-grain des régions productrices de l'ouest de l'Ontario, la Commission a reçu de nombreuses demandes pour que cette culture soit admise au régime d'assurance-récolte. Nous sommes heureux d'avoir pu accorder ce genre de protection à cette récolte durant l'année agricole qui commence."

Rappelons en terminant que la culture du maïs en Ontario, et même ailleurs au pays, prend constamment de l'expansion avec la mise en distribution d'hybrides adaptés à des régions où la production de cette plante était autrefois inexistante.

Autres régions

En Ontario seulement, la récolte de maïs-grain en 1964 était de 53 millions de boisseaux; de

59,6 millions en 1965, de 60 1/2 millions en 1966 et, sauf erreur, a atteint un record l'an dernier. En plus de sa récolte domestique, le Canada importe ces années-ci quelque 25 millions de boisseaux de maïs-grain des États-Unis. Cette année, les prix au producteur ont été inférieurs à la normale vu la récolte surabondante des E.-U. en 1967.

Rappelons en terminant que cette culture tend à se répandre au Manitoba ainsi que dans l'ouest du Québec. On peut s'attendre à d'autres progrès dans ces deux régions à mesure qu'on créera des hybrides hâtifs qui auront le temps de bien mûrir leurs grains durant une saison de végétation relativement plus courte que dans l'ouest de l'Ontario.

Congrès des travailleurs forestiers

M. Gosselin sera là

L'Honorable Claude Gosselin assistera au 7e Congrès Provincial de la Fédération des Travailleurs Forestiers du Québec UCC le 2 mai prochain.

Le 7e congrès provincial de la Fédération des Travailleurs Forestiers du Québec (UCC) se tiendra au Motel Rond Point de Lévis, à Lévis les 2 et 3 mai.

M. Victor Morin, ing. f. responsable du Service Forestier de l'UCC annonce que M. Claude Gosselin, Ministre des Terres et Forêts sera le conférencier d'honneur au banquet qui aura lieu à 7 heures du soir, jeudi, le 2 mai. Le banquet sera sous la présidence de M. Placide Roy, vice-président de la Fédération des Travailleurs Forestiers du Québec (UCC).

L'inscription des congressistes se fera à compter de 10 h. 30 a. m. jeudi, le 2 mai. Le congrès ouvrira officiellement à 1 h. 30 p. m.

Le Thème du Congrès est "Le Forestier, un professionnel de la forêt".

Tous les travailleurs forestiers, membres de l'UCC sont convoqués à ces assises annuelles qui complètent, en quelque sorte, les congrès qui se tiennent actuellement dans les différentes régions forestières du Québec.



Les engrais C-I-L doublent le rendement des prairies et des pâturages

Des études faites dans de nombreuses fermes ont démontré qu'en épandant la quantité voulue d'engrais C-I-L sur leurs prairies, les cultivateurs pouvaient augmenter de plus de 90 p. 100 leurs récoltes de foin, soit 2.07 tonnes à l'acre comparativement à 1.09 tonne. Les pâturages, fertilisés dans la même proportion, ont accru sensiblement la production laitière moyenne, soit 4.350 livres à l'acre par rapport à 2,690 livres.

Vous pouvez, vous aussi, augmenter vos profits!
Adoptez ce programme de fertilisation C-I-L

Épandez de 500 à 600 lb de 10-10-10 C-I-L à l'acre très tôt au printemps sur les prairies et les pâturages. Après la première coupe de foin de la saison ou le premier broutage, ajoutez du nitrate d'ammoniaque C-I-L à raison de 100-125 lb à l'acre. Si vous avez fertilisé vos prairies et vos pâturages au 0-15-30 ou au 0-20-20 l'automne dernier, ajoutez de 200 à 300 lb de nitrate d'ammoniaque à l'acre tôt ce printemps. Vous obtiendrez un bon rendement et une pousse rapide. Communiquez dès aujourd'hui avec votre distributeur d'engrais C-I-L. Il vous fournira les détails sur les services offerts par C-I-L et il vous livrera promptement.

**TOUT POUSSE ET
TOUT PROFITE
AVEC LES
ENGRAIS**



Région No 3 La première pour l'érable

COMTES: Bellechasse, Dorchester, Beauce, Mégantic, Frontenac et partie de Lotbinière -

Cette région est taillée dans le système des Apalaches où plateaux et vallées s'intercalent entre collines rabotées et nivelées par les glaciers. Les sols y sont naturellement acides, généralement pauvres en matière organique et déficients à des degrés divers en azote, en acide phosphorique et en potasse.

Les exploitations agricoles du territoire sont organisées en fonction de l'industrie laitière, source principale de revenu. Les fermes commerciales y sont au nombre de 4,221, une proportion de 10 p. 100 du total de la pro-

vince. A l'industrie laitière se greffent des sources complémentaires de revenus: bovins, porcs et moutons qui contribuent à environ la moitié des ventes dans une ferme sur six. L'aviculture joue un rôle important dans quelques secteurs, de Dorchester surtout. Les fruits et les légumes ne sont la spécialité que de quelques exploitants, mais les fermes forestières, assez nombreuses, contribuent davantage à varier le tableau de l'agriculture régionale.

La région a la particularité d'être la plus grosse productrice de sucre et de sirop d'érable.

— POSTEZ CE COUPON D'ECONOMIE —

100 OIGNONS DE GLAIEULS IMPORTÉS DE HOLLANDE



seulement **\$1.00** (plus 5% de taxe)
Si vous envoyez maintenant ce coupon, vous pourrez obtenir pour seulement un cent chacun 100 oignons de GLAIEULS importés de Hollande. Ces bulbes provenant du grand centre mondial des fleurs donneront à profusion des fleurs de couleurs magnifiques: rouge, bleu, jaune, rose, pourpre, blanc, cramoisi, violet, sans oublier les multicolores. Ces petits oignons de variétés florifères, ont déjà 1 à 1 1/2 pouce de circonférence. Tout oignon ne fleurissant pas cinq ans sera remplacé. Ne tardez pas pour obtenir ces superbes oignons à temps pour la plantation printanière. Offre de durée limitée. Envoyez aujourd'hui même, seulement \$1.00 plus 35c de frais de poste et manipulation. Envoi contre remboursement si vous le désirez.
100 GLAIEULS, \$1.00 plus 35c de taxe \$1.05
200 pour \$1.94 plus 10c de taxe \$2.04
500 pour \$4.50 plus 23c de taxe \$4.73
NOM
ADRESSE
MUNICIPALITE PROV.
() Paiement inclus () Envoyez contre remboursement, poste en plus
DUTCH BULB IMPORTERS, Dept. GP-520, Rockwood, Ontario

Statistiques et progrès

Les tendances du développement de la coopération se maintiennent

La section de la coopération de la division de l'économie rurale du ministère fédéral de l'Agriculture vient de publier un premier rapport préliminaire sur la coopération pour l'année 1966. Les chiffres contenus dans ce rapport indiquent que les grandes tendances notées dans le développement de la coopération canadienne depuis quelques années continuent à s'affirmer, telles tendances étant la diminution du nombre des sociétés coopératives par suite de la consolidation, l'augmentation du nombre des membres et un accroissement du volume des affaires qui indique la persistance de la pénétration coopérative dans les secteurs où sa présence est importante et dynamique.

Le chiffre d'affaires de la coopération canadienne en 1966 a été de \$1,95 milliards. Ce sont les coopératives de mise en marché et d'approvisionnement qui accaparent la part du lion de ce volume total, faisant à elles seules \$1,87 milliards. Il va sans dire que la très grande majorité des 2,539 coopératives qui ont soumis un rapport en 1966 sont des sociétés agricoles.

Un autre aspect intéressant du rapport a trait au rythme d'augmentation des actifs en regard du taux d'accroissement du chiffre d'affaires. Depuis 1950, les actifs totaux se sont multipliés par trois tandis que le chiffre d'affaires total a à peu près doublé. Plusieurs facteurs sont évidemment responsables de cet état des faits mais pour être en mesure de les définir et de les mesurer, il faudrait une analyse plus poussée que celle faite dans le rapport.

La coopération se confine surtout dans les secteurs primaires, comme l'agriculture et les pêcheries, en tant que ce rapport est concerné. Les chiffres relatifs à la mutualité et à la coopé-

ration d'épargne et de crédit ne sont pas compris dans le rapport du ministère de l'Agriculture. Il faut donc juger de la pénétration coopérative dans ces secteurs en fonction de la croissance économique des industries agricoles et des pêcheries. En agriculture, un taux moyen annuel de croissance coopérative de 5% indique un gain sur les autres formes d'entreprises actives dans le milieu. Le gain annuel n'est pas considérable mais sa persistance est significative et encourageante.

Chez nos voisins

Les tendances canadiennes valent également pour la coopération agricole américaine. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis vient lui aussi de publier un rapport statistique sur les coopératives agricoles mais, plus rapide qu'ici, ce rapport couvre l'année 1967. La coopération agricole américaine atteint de nouveaux records et enregistre une augmentation de volume de 7% sur l'année précédente. Et les trois États où la

coopération obtient les plus gros volumes d'affaires sont, par ordre d'importance, la Californie, le Minnesota et l'Iowa.

Tout comme au Canada, ce sont les coopératives de mise en marché de produits agricoles qui accaparent le gros du chiffre d'affaires total, soit 78%, et les produits les plus importants sont les produits laitiers, les céréales et les animaux. Les produits laitiers à eux seuls représentent 31% du volume total de la mise en marché coopérative aux États-Unis.

Les gains de la coopération sont considérables dans l'approvisionnement des fermes. Et par ordre d'importance, les principaux produits offerts par les coopératives sont les moulées et autres aliments du bétail, les produits pétroliers, les engrais chimiques et les pesticides de toutes sortes.

Le rapport américain note que malgré une diminution considérable du nombre des agriculteurs au cours de la dernière décennie, les coopératives comptaient l'an dernier 11% plus de membres qu'en 1955-56. Cette situation confirme les paroles prononcées par le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis l'automne dernier, à l'occasion du lancement du mois de la coopération qui est le mois d'octobre. M. O. Freeman déclarait alors:

"Aujourd'hui, à une époque où il existe toujours deux problèmes pour chaque solution, nous constatons un renouveau d'intérêt vers une vieille technique de solution des problèmes, la coopération économique. Au sein de leurs difficultés et de leurs frustrations, de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers les coopératives pour obtenir des réponses. Un certain nombre d'entre eux, bien sûr, le feront en vain car aucun type de coopération ne peut être emballé avec un beau ruban bleu et leur être expédié prêt pour usage immédiat. Ce n'est pas dans la nature d'une coopérative. Une coopérative peut être mise sur pied seulement par ceux qui pourront et sauront l'utiliser, pièce par pièce, lentement, laborieusement, une étape à la fois. Comme instrument de solution, la coopération ne présente pas d'intérêt pour ceux qui recherchent des solutions miraculeuses et instantanées à de vieux problèmes difficiles à résoudre. Mais pour les réalistes qui savent voir grand et loin, elle offre des possibilités étonnantes".

Ces paroles de M. Freeman expriment les raisons de cette croissance persistante de la coopération agricole.

Décès de M. F. Béliveau

Nous apprenons avec regret le décès de l'agronome Florentin Béliveau. À sa retraite depuis quelques années, M. Béliveau s'était retiré à Plessisville où il avait exercé sa profession pendant un grand nombre d'années.

F. Béliveau fut l'un des premiers agronomes à desservir cette magnifique région agricole des Bois-Francs. Alors que nous avions l'occasion de lui rendre visite il y a trois ans, il nous rappela son stage à l'abattoir coopératif de Princeville. Nous croyons qu'il convient de rappeler un souvenir qui illustre bien l'esprit de progrès qui animait plusieurs agriculteurs de cette région dans les premières années de ce siècle.

Les fondateurs de l'abattoir coopératif de Princeville ne désiraient pas seulement améliorer la mise en marché des porcs par la mise en place d'une institution apte à déjouer le jeu des acheteurs de l'époque. Leur projet prévoyait aussi l'organisation d'une porcherie modèle qui s'appliquerait à produire des porcs reproducteurs de haute qualité, afin d'améliorer la qualité des élevages sur les fermes. Remarquez que nous sommes en 1914, soit au début de l'action agronomique dans le Québec. Après la mise en oeuvre de l'abattoir proprement dit, les cultivateurs mirent leur deuxième projet à exécution, soit l'aménagement de la porcherie.

En 1918, Florentin Béliveau fut engagé par les dirigeants de la nouvelle coopérative pour diriger l'administration

de la porcherie modèle. C'était sa première fonction agronomique. Ajoutons aussi que le ministère de l'Agriculture de Québec avait bien voulu appuyer les efforts des producteurs dans ce sens. La porcherie n'était pas considérable et l'organisation administrative était rudimentaire. Le jeune agronome administrait l'établissement, faisait un travail de propagande en faveur de l'amélioration de l'élevage porcin dans la région et soignait lui-même les cochons. Il racontait cette première expérience agronomique avec beaucoup d'humour.

La petite histoire de l'agriculture québécoise renferme sans doute mille et une anecdotes vécues par les pionniers, tant cultivateurs qu'agronomes, de notre développement agricole. Et plusieurs de ces anecdotes sont révélatrices des premiers efforts de progrès et de l'esprit qui animait nos devanciers. Comme bien d'autres, F. Béliveau fut une sorte de missionnaire de l'agriculture. Devenu agronome à l'emploi de l'État, il exerça une influence considérable dans le comté de Mégantic. Son appui à l'effort coopératif agricole de la région ne fit jamais défaut. Il était très près des agriculteurs, vivant leurs difficultés et leurs espoirs. Il laisse à tous le souvenir d'un dévouement inlassable à la cause qui était devenue la sienne.

À sa famille et à ses amis, la Coopérative Fédérée offre ses plus sincères condoléances.

La politique d'aide à la fertilisation des terres

Nécessité de prendre certaines précautions

Nos lecteurs savent déjà sans doute qu'en date du 1er avril, le ministère de l'Agriculture de Québec annonçait la continuation de sa politique d'aide à la fertilisation des terres par le paiement de subventions à l'achat et au transport des engrais chimiques.

Cette politique ne subit pas de modification si ce n'est l'addition de quelques nouvelles formules d'engrais.

À chaque année, il se présente certaines difficultés dans le recouvrement de ces subventions, difficultés découlant de certaines omissions commises par les intéressés. Aussi le service de la chimie agricole de la Fédérée désire-t-il attirer de nouveau l'attention sur certaines précautions à prendre pour faciliter la tâche de tous.

Rappelons d'abord que la communication du ministère note que "la subvention sera égale à 30% du coût d'achat des engrais chimiques jusqu'à un maximum annuel de \$100 par agriculteur..." Quant au transport, le ministère "remboursera tout excédent de \$2,00 la tonne jusqu'à un maximum de 5 tonnes par agriculteur..." Et le communiqué ajoute que "cette subvention s'applique uniquement aux engrais chimiques distribués par les manufac-

turiers du Québec et est payée en même temps que celle de 30% accordée sur le prix d'achat".

Les conditions à remplir sont les suivantes:

1-Obtenir de l'agent vendeur une ou des factures portant l'entête de la compagnie manufacturière. Exiger du vendeur que le prix d'achat et le coût du transport soient indiqués séparément sur la facture.

2-Remplir la formule d'information en indiquant son nom, son prénom, le nom de la paroisse et du comté, le rang, l'adresse postale, la superficie de la ferme et le ou les numéros de lots. Cette formule devra être signée conjointement par le bénéficiaire et l'agent vendeur.

3-Adresser au bureau local du ministère tous les documents décrits plus haut.

Le remisage des pneus

Le retour des beaux jours est toujours bienvenu par les automobilistes. Finies les routes enneigées et glacées. Les pneus d'hiver sont démontés et remplacés. Le service technique du service des accessoires agricoles de la Fédérée a dressé une liste de conseils utiles pour le bon remisage des pneus d'hiver. Les voici:

1)Après avoir démonté les pneus, vérifiez-les soigneusement et faites-les réparer, si nécessaire.

2) Les pneus doivent être protégés de la poussière, de l'eau, des courants d'air, de la chaleur, des produits pétroliers, de toute déformation possible et de l'ozone. L'endroit de stockage idéal devra être propre, sec, fermé, dans une pièce sombre et froide, sur un sol uniforme et exempt de tout produit huileux.

3)Si les pneus restent sur le véhicule pendant le stockage, la pression doit être réduite d'au moins de moitié, entre 12 et 16 lb.

4)Les pneus seront placés sur une surface plane, couchés sur le côté. Les flancs blancs seront placés face à face, afin de protéger le caoutchouc blanc d'égratignures et de poussière.

5) Les pneus démontés devront être à l'abri de toute matière qui pourrait s'introduire à l'intérieur et qui pourrait causer des

dommages si ces corps étrangers ne sont pas enlevés au moment du montage.

6)Les pneus démontés devraient également être protégés de toute possibilité d'introduction d'eau à l'intérieur et, ce qui est pire, d'huile, d'essence et autres produits pétroliers qui sont absorbés immédiatement par le caoutchouc et qui le rendent spongieux. Les dommages causés par les produits pétroliers sont permanents.

7)Il faut également éviter la chaleur excessive. La température maximum d'entreposage ne devrait jamais excéder 80 degrés F., mais des températures plus basses sont préférables.

8)Les pneus à crampons requièrent une précaution supplémentaire. En effet, il est très important de marquer les pneus de façon qu'ils soient remontés de la même façon et ce, pour une raison bien simple. Lorsqu'il est neuf, le crampon est plat. En roulant, l'usure se fait sous un certain angle. Si les pneus sont remontés de façon que l'angle frotte le sol dans la direction opposée, (par exemple: remonter le pneu de la roue gauche sur la roue droite) le crampon pourrait facilement s'arracher.

Ces petits conseils vous permettront d'obtenir un meilleur service de vos pneus.

Vote MAJORITAIRE mais... insuffisant ?

Les 9 et 10 avril, les producteurs d'oeufs de l'Ontario avaient à se prononcer pour ou contre un plan de mise en marché des oeufs dans cette province -- vote ordonné par la Régie des Marchés d'Ontario.

Au moment d'écrire ces lignes, la compilation des votes est presque terminée 53 p. cent des producteurs qui ont voté se sont prononcés en faveur du projet et 43 p. cent contre. C'est donc dire que la majorité des producteurs d'oeufs d'Ontario qui se sont prévalus de leur droit de vote se sont déclarés favorables au projet de contingentement de la production et au principe d'un système de mise en marché ordonnée soumis par l'Office des producteurs d'oeufs d'Ontario. Cependant, même avec un vote majoritaire, le projet n'a pas passé car la Loi des marchés agricoles de cette province exige que les deux-tiers des votants se prononcent en faveur pour qu'un tel projet devienne exécutoire lorsqu'il est soumis au vote des producteurs.

Par ailleurs, la législation de cette province autorise le gouvernement à imposer une réglementation de la mise en marché d'un produit agricole ou la création d'un Office sans qu'un projet ait été soumis au préalable au vote des producteurs. Il est donc possible que le gouvernement ontarien se prévale de ce droit et impose une réglementation de la mise en marché des oeufs dans cette province. La chose est d'autant plus possible que la majorité des producteurs ayant voté s'est déclarée favorable au projet soumis par l'Office des producteurs, même si cette majorité ne fut pas des deux-tiers... en apparence du moins.

Un nombre élevé de producteurs n'ont pas exercé leur droit de vote. Les probabilités sont, comme c'est presque toujours le cas en pareilles circonstances, qu'une très forte proportion de ces producteurs étaient favorables et qu'ils n'ont pas cru nécessaire de se déplacer pour aller déposer leur bulletin aux bureaux de votation.

D'autre part, il était clair au départ que l'Office d'Ontario allait avoir à faire face à une machine gigantesque mise en place par certains secteurs de l'industrie décidés à faire avorter le projet. Cette campagne est allée en s'accroissant tout au long de la période précédant le vote et est venue de l'est de la province, orchestrée par un des plus importants grossistes de poste de mirage. Cette entreprise d'ailleurs contrôlée à ce qu'il appert par de gros intérêts qui ne sont pas étrangers à la fabrication des moulées, est un très important intégrateur et écoule la très grande partie de son volume sur le marché de Montréal. La lutte ne s'est donc pas faite entre producteurs, mais bien entre les producteurs et l'industrie.

Il est à remarquer que tous les producteurs, c'est-à-dire, aussi bien les producteurs à forfait que les producteurs indépendants, avaient droit de vote. Il est évident que bon nombre des intégrés qui sont très nombreux en Ontario ont été soumis au chantage et qu'ils étaient menacés par leurs "employeurs" de sanctions radicales -- la perte de leur gagne-pain s'ils votaient "oui".

Les producteurs indépendants ont voté en faveur du projet. Certains secteurs de l'industrie ont gagné ce qui n'est que la première manche. D'autres développements sont à prévoir pour bientôt. La partie est dure, mais ni l'Office des producteurs d'oeufs d'Ontario ni les "vrais" producteurs n'ont l'intention de lâcher, tenons-nous de sources particulièrement bien renseignées de l'Ontario. Une étape cruciale a été franchie si l'on considère que l'année dernière, le projet avait avorté avant même d'être soumis au vote des producteurs. Cette fois, malgré les immenses efforts déployés et les sommes considérables dépensées par certains secteurs de l'industrie, le projet a été soumis au vote des producteurs. Ceux-ci ont voté MAJORITAIREMENT en faveur du projet. C'est là un gain considérable pour les producteurs.

Quant aux producteurs du Québec, ils ont oeuvré dans le contexte où un tel plan n'existerait pas en Ontario et leur Fédération est loin d'être prise par surprise. D'ici quelques semaines, ils conviendront tous de façon précise quels moyens seront mis en oeuvre pour qu'ils s'implantent solidement sur leur marché, celui du Québec.

Pouvoirs inchangés de l'Office

Les producteurs d'oeufs se sont prononcés par référendum contre le projet d'accroître l'autorité que possède déjà l'office de vente des oeufs. La majorité des votes s'y est montrée favorable, mais sans obtenir l'approbation des deux tiers des votants, comme l'exige la Loi qui régit l'Office provincial de mise en marché des produits agricoles.

Sur un total de 3,815 bulletins de vote, 2,003 ou 52 1/2% ont été favorables au projet et 1,802 ou 47,2% lui étaient défavorables; 10 bulletins ont été rejetés. Il reste encore quelques bulletins à venir, mais le président de la Régie des Marchés d'Ontario, M. E. Migh-ton, estime qu'ils ne sauraient changer le résultat connu jusqu'ici.

L'autorité de l'Office institué en 1964 demeure donc telle quelle. Les deux demandes faites aux producteurs par le référendum du 9 avril étaient la faculté pour l'Office d'imposer des quotas de

production et de devenir la seule et unique agence de vente des oeufs en Ontario.

L'opposition la plus forte au projet est venue de l'est de la province où 65% ont voté contre ainsi que de l'autre extrême, dans le sud-ouest; les aviculteurs des comtés de Kent, Essex et Lambton ont rejeté le programme dans une proportion de 53%.

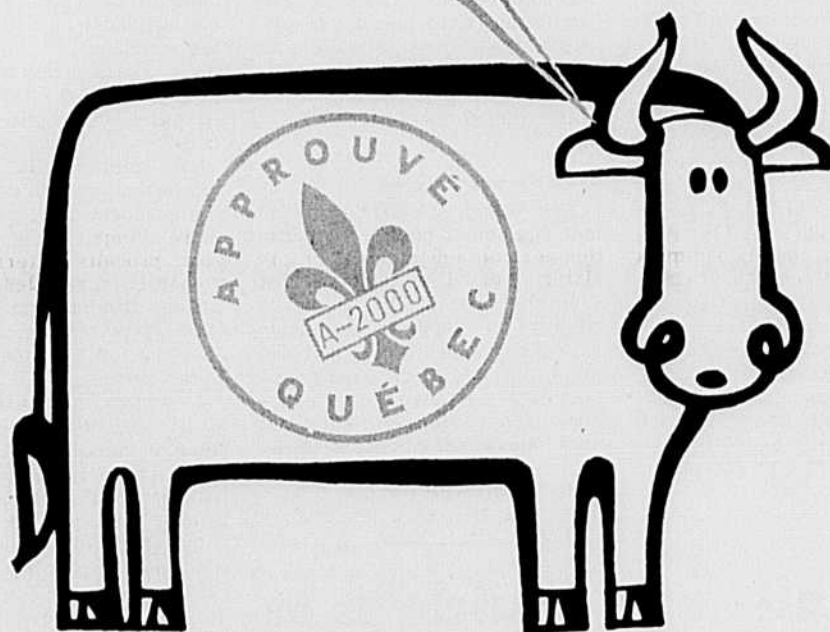
De part de d'autre, la lutte a été très vive pour ne pas dire davantage. Le groupe adverse, dirigé par M. J. P. Hudson, classificateur et intégrateur dans l'est ontarien, s'est servi abondamment d'annonces payées à pleines colonnes dans les principaux quotidiens des grandes villes: Toronto, Ottawa, London, Windsor, Peterborough, sans parler des autres. Les raisons invoquées par ces derniers: impossibilité de maîtriser le commerce interprovincial des oeufs; un régime de quotas entraînerait l'invasion de l'Ontario par

les oeufs en provenance du Manitoba, freinerait l'efficacité de l'industrie à son niveau actuel de même que la liberté individuelle et imposerait une hausse des frais de capitaux, tout en provoquant une fuite de capitaux essentiels hors de la province-soeur.

Les principaux adeptes du projet étaient la Fédération provinciale de l'agriculture et l'Union des fermiers dont la propagande a dû se limiter à des assemblées et à des recommandations dans leurs journaux respectifs. Il leur était impossible de mettre à profit, à l'instar de leurs adversaires, l'influence des grands moyens de diffusion et de propagande.

Leurs principaux arguments: la nécessité d'un régime de quotas afin de prévenir la surproduction des oeufs; un système de quotas est essentiel à la formation d'un office à l'échelon national, moyen par excellence de régir le commerce de ce produit d'une province à l'autre.

Une viande saine,
ça se voit!



**Vous produisez de
bonnes viandes?
C'est votre intérêt
de les faire déclarer
saines par le Québec.**

Un nouveau service d'inspection des viandes vient d'être mis sur pied par le Ministère de l'Agriculture du Québec. À la fois sévère et complet, ce service commence aux abattoirs mêmes pour s'étendre aussi aux conditions de transport, de transformation et de vente au détail des viandes de boucherie.

Quand une viande est déclarée saine, les spécialistes du ministère y apposent le sceau fleur de lis "Approuvé Québec". C'est votre garantie à vous et à vos clients que voilà une viande saine et de bonne qualité.

Ce nouveau service est donné sur une base locale et régionale; ceci permet aux éleveurs et producteurs d'éviter les frais de transport sur de longues distances et de développer leur commerce local.

Le ministère lance actuellement une vaste campagne de publicité pour stimuler l'intérêt des consommateurs et accroître la demande des viandes déclarées saines par le Québec. Cette campagne publicitaire se poursuivra à l'année longue.

Vous avez donc tout intérêt à obtenir pour vos viandes l'empreinte du sceau fleur de lis "Approuvé Québec". Ces viandes sont saines et se vendent bien.

Une viande saine,
ça se voit!



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION DU QUÉBEC



AVIS

concernant le taux des
cotisations et les prix unitaires
pour l'année 1968.

TABAC JAUNE

Conformément aux dispositions de l'article 52 de la Loi de l'assurance-récolte (15-16 Elizabeth II, ch. 44), la Régie de l'assurance-récolte du Québec établit, pour la culture du tabac jaune éligible selon les dispositions de l'article 49:

1. (art. 33) le taux des cotisations comme suit pour l'année 1968: cinq dollars (\$5.00) par cent dollars (\$100.00) de valeur de la récolte telle que déterminée par la Régie et fixe
2. (art. 52) le prix unitaire comme suit pour l'année 1968: cinquante cents (\$0.50) la livre de tabac jaune.

Me Jean-Marc Ducharme, secrétaire.
Québec, le 17 avril 1968.

**LA RÉGIE
DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE
DU QUÉBEC**



PRODUCTEURS DE LAIT DE MONTREAL - Le conseil d'administration du Syndicat des Producteurs de Lait de Montréal a tenu une assemblée régulière vendredi dernier au Secrétariat général de l'UCC en vue de discuter de la forme que prendra leur participation à l'interieur de l'Union de même qu'au sein de la Fédération des Syndicats de Producteurs de Lait nature du Québec. L'on a également mis au point les derniers préparatifs en vue de la prochaine audition auprès de la Régie des Marchés Agricoles à la suite de la requête qui lui a été adressée. Nous reconnaissons au premier plan sur notre photo, MM. Lucien Williams, président (à gauche) et Maurice Mercier, Directeur du Service de la mise en marché à l'UCC et Secrétaire du Syndicat. (Photo TCN)

Un nouveau premier ministre!

Il y a déjà quelque temps, les délégués du parti libéral procédaient à l'élection de celui qui serait jugé le plus apte à remplir la charge de premier ministre au gouvernement fédéral. Les journaux, la radio et la télévision nous ont préparés à cet événement et nous ont transmis à la seconde toutes les étapes de la montée laborieuse de monsieur Pierre Elliott Trudeau.

Autemps du Christ, Jésus, c'était bien moins compliqué et ça coûtait moins cher. Jésus rencontre ses apôtres l'un après l'autre; ce sont tous des gens pauvres. Il leur dit simplement "viens et suis-moi". Et chacun se prépare à devenir ministre dans son Royaume.

Il est vrai qu'il était venu pour parler en Maître, en Dieu. Il est vrai qu'il n'avait pas besoin de s'embarrasser de tous les rouages de la démocratie et qu'il ne comptait pas sur la cabale pour connaître ceux qu'il voulait convoquer à sa suite.

Devant l'élection de monsieur Trudeau, qui vient d'être assermenté comme premier ministre du Canada, chacun n'est-il pas en mesure de se demander si à l'intérieur de notre pays le Bien Commun sera mieux favorisé? Le cultivateur, tout particulièrement, ne doit-il pas chercher à voir si l'économie

agricole en sera plus prospère?

N'est-ce pas là que pour lui, comme pour les premiers disciples, se pose l'appel du Seigneur? Tous nous sommes élus, sans aucune cabale, à travailler à son Royaume. Tous nous avons à faire pénétrer son esprit de franchise et de justice dans nos préoccupations humaines et terrestres et jusque dans nos responsabilités politiques. Tous nous avons à fournir notre part pour que l'économie nationale de notre pays réponde aux vrais besoins de nos populations et que les développements propres à l'agriculture y aient la place qui leur revient.

Ainsi, prenant conscience de cet appel, nous comprendrions mieux que nous devons être prêts à nous montrer solidaires dans la recherche des objectifs propres à la profession d'agriculteur. Nos organismes ne s'en porteraient que mieux; les mesures politiques nécessaires à la bonne organisation de nos productions agricoles n'en seraient que mieux obtenues et les gens de chez-nous pourraient bien être plus heureux de continuer à développer le coin de terre que la Providence leur a départi.

Georges-Etienne Phaneuf, ptre
Aum.-général UCC - A.F.E.A.S.

AVIS

LOI FAVORISANT L'AMÉNAGEMENT ET LA MODERNISATION D'USINES LAITIÈRES RÉGIONALES

Prenez avis que Association Coopérative laitière du Saguenay - Lac - Saint - Jean a fait au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, une demande en vertu de l'article 2, paragraphes a) et b), de la Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales.

Suite à cette demande, la Régie des marchés agricoles du Québec tiendra une audience publique conformément aux dispositions de la loi, afin d'entendre les intéressés.

Cette audience aura lieu à la salle d'audience de la Cour Supérieure du Palais de Justice de Chicoutimi, mardi le 7 mai 1968 à 19 heures a.m.

Si vous avez des représentations à faire en marge de cette demande, vous devrez vous présenter à l'audience.

Les personnes intéressées pourront obtenir de la Régie, préalablement à l'audience, les renseignements additionnels qu'il nous sera possible de fournir en marge de cette demande.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ROCH MORIN
secrétaire intérimaire

Montréal, ce 18 avril 1968.

Pour financer l'éducation

La taxe de vente devrait s'élever à au moins 10%

Plusieurs estiment que le moyen le plus rationnel et le plus équitable pour financer l'éducation au Québec serait d'en faire assumer le financement par tous les contribuables, propriétaires, locataires et autres.

Un bref calcul à partir de chiffres que nous tenons de source sûre indique qu'en finançant l'éducation au moyen de la taxe de vente, par exemple, il faudrait ajouter aux revenus actuels provenant de cette source une somme de \$80 millions, afin d'assurer le même revenu de \$340 millions que rapportent annuellement les taxes scolaires dans la Province.

La partie de la taxe de vente (\$0.04) qui est versée par le gouvernement aux municipalités au prorata du nombre de contribuables, représente une ristourne globale de quelque \$260 millions. Il en découle donc qu'en finançant l'éducation au moyen de la taxe de vente, cette remise aux municipalités serait plutôt affectée au budget de l'éducation, les propriétaires fonciers n'étant plus taxés sur le plan scolaire.

Mais cela signifie d'autre part qu'il faudrait augmenter la taxe de vente à 10% et qu'à leur tour, les municipalités aillent cher-

cher d'une façon ou de l'autre dans les goussets des contribuables cette somme de \$260 millions dont elles ne disposeraient plus.

Une autre conséquence d'une telle mesure serait d'alléger les proprios d'une somme de \$80 millions sur les propriétés mais tous les Québécois paieraient 2% de plus sous forme de taxe de vente.

Voilà où en sont les choses. Un comité gouvernemental étudie présentement cette question. D'une part, il serait souhaitable d'alléger les propriétaires qui

sont saturés de taxes de toutes sortes, mais l'on doit également

tenir compte du fait que la taxe de vente provinciale est déjà très élevée à 8%. Une augmentation de 1% de la taxe de vente rapporterait annuellement \$65 millions d'où la nécessité d'une augmentation de 2%, puisqu'il faudrait un revenu additionnel minimum de \$80 millions pour en arriver à un revenu correspondant à celui des taxes scolaires.

Ce ne sont là évidemment que conjonctures mais puisqu'un comité spécial se donne la peine de faire une étude sur cette question, il vaut sans doute la peine de s'y intéresser.

P.C.

L'arbitrage fait hausser les prix de 3 compagnies

Les négociations qui viennent de prendre fin entre les Offices des Producteurs de bois de Rimouski et de Gaspésie et la Compagnie N.P.I.B. se soldent par une augmentation globale de \$1.25 la corde. Cette décision s'applique à 29,500 cordes pour Rimouski et 10,000 pour la Gaspésie.

Ceci ne signifie pas que les producteurs de bois recevront automatiquement le bénéfice entier de cette hausse car les négociations avec les intermédiaires, et les transporteurs, ne sont pas terminées.

Deux autres sentences arbitrales ont été rendues, concernant les compagnies Domtar (Trois-Rivières et Doncona) et C.I.P. (Trois-Rivières) qui achètent respectivement leur bois dans le cadre des plans conjoints des producteurs de Ste-Anne de La Pocatière, Lévis et Bellechasse, Lotbinière, Mégantic, Portneuf, Gaspésie, Nicolet et Québec-Sud et, pour la C.I.P. seulement, de l'Estrie. Le prix de la corde de bois a été haussé de \$1.00 dans ces régions.



Au Québec? Pas encore!

La production du maïs pour le grain et l'ensilage a augmenté très rapidement dans le Québec depuis quelques années.

Pride s'enorgueillit d'avoir participé à l'essor de cette culture dans la Province.

La variété Pride 5 a battu la marche! Nous regrettons que les stocks des nouvelles variétés comme Pride 109, Pride 116, Pride R118 et Pride R100 soient déjà épuisés. Toutefois, vous pouvez encore obtenir de votre marchand les variétés Pride 5, 137, et 20. Si vous vous proposez de vous lancer dans la production du maïs cette année, nous vous conseillons de commander votre semence de bonne heure.

PRIDE HYBRID COMPANY OF CANADA

Casier postal 1088, Chatham, Ontario

Les représentants des Mutuelles incendie refusent de rencontrer les dirigeants de l'UCC

La Fédération des Compagnies d'assurance mutuelle contre le feu a refusé dans une lettre-réponse en date du 18 avril une invitation des dirigeants de l'UCC à rencontrer les représentants des mutuelles-incendie concernant le nouveau plan d'assurance-vie collective qu'elle met à la disposition des cultivateurs et les relations actuelles et éventuelles entre les deux organismes.

Le Comité exécutif de l'UCC devait rencontrer les responsables de cette Fédération, à la suite d'une demande du Conseil Général de l'UCC. Il estime que l'on a voulu obvier à une telle réunion puisque le Gérant général des mutuelles-incendie, M. Emilien Dumas, réfère principalement à autre chose lorsqu'il répond au nom du président, M. J.-R. Paiement.

Pour l'information de tous les cultivateurs, nous croyons de notre devoir de publier la lettre adressée à M. Paiement en date du 3 courant, la réponse encore une fois se résume en un refus de rencontre.

Monsieur J.-R. Paiement,
Président de la Fédération des Mutuelles d'Assurance-Incendie,
St-Hermas,
Cité Deux-Montagnes, P.Q.

Monsieur le Président,
La direction de l'UCC, soit les membres du Comité Exécutif et du Conseil Général a été informée au cours des dernières semaines du projet de votre Fédération d'offrir un régime

Concours mondial de labour

Yvon Bélisle peut gagner

Les deux meilleurs laboureurs du pays, Yvon Bélisle, de St-Eustache, et Grant Wells, de Stouffville, Ontario, ont quitté Montréal par avion jeudi dernier à destination de la Rhodésie où ils tenteront de mériter au Canada son premier championnat mondial de labour depuis sept ans.

Le 15e concours mondial de labour aura lieu les 26 et 27 avril à Salisbury et groupera 34 participants venus de dix-huit pays.

Alex McKinney, de Brampton, Ont., entraîneur des deux représentants du Canada, estime que notre pays a d'excellentes chances de décrocher la Charrue d'Or Ezzo, trophée offert au meilleur laboureur lors de ces épreuves.

Démangeaison Rectale Vite Soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas, et même des cas anciens, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès résultent d'une nouvelle substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La nouvelle Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation II". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

d'assurance-vie tout à fait spécial aux sociétaires de vos mutuelles affiliées qui seraient tous des cultivateurs. L'étude et la discussion de cette question ont amené les principaux responsables de l'UCC à s'interroger sérieusement sur les relations qui existent ou qui devraient exister entre deux organismes qui sont supposés être au service exclusif de la classe agricole.

Dans les circonstances la direction de l'UCC a cru que la meilleure façon de tenter de tirer la situation au clair serait lors d'une rencontre conjointe des principaux dirigeants de votre fédération et des membres du Comité Exécutif de l'UCC. Au moins une demi-journée complète et si nécessaire une journée entière pourra être consacrée à cette fin.

Comme le Comité Exécutif de l'UCC tiendra sa prochaine réunion les 22, 23 et 24 avril 1968, au bureau du Secrétariat Général, 515, avenue Viger, Montréal, nous vous transmettons une invitation officielle pour une rencontre telle qu'indiquée ci-dessus et nous comptons que vous donnerez suite désirée à cette requête puisque nous vous laissons le choix de la journée qui vous conviendra le mieux parmi les trois mentionnées plus haut ainsi que de l'heure du rendez-vous.

Vous assurant de nos meilleures dispositions je vous prie d'agréer l'expression de nos sentiments les plus sincères et de me croire.

Bien à vous,
Paul-Henri Lavoie,
Secrétaire Général
de l'UCC.

Prix de vente de leurs produits

Les cultivateurs touchent 20% de moins qu'en 1949

Le revenu personnel disponible par individu au Canada est passé de \$1,253 en 1956, à \$1,972 en 1966, soit une hausse de près de 64 pour cent. Cependant, le revenu exprimé par son pouvoir d'achat a augmenté d'environ 30 pour cent au cours de cette période, compte tenu de la hausse des prix et de la perte de valeur de l'argent.

Ces chiffres, publiés par le ministère fédéral de l'Agriculture dans une brochure intitulée "L'économie agricole au Canada", démontrent "une allure nettement inflationniste" qui s'est manifestée au cours de la dernière décennie.

La publication gouvernementale mentionne que l'argent a perdu plus de 20 pour cent de sa valeur depuis 1956, c'est-à-dire 2 à 2,5 pour cent de sa valeur annuellement.

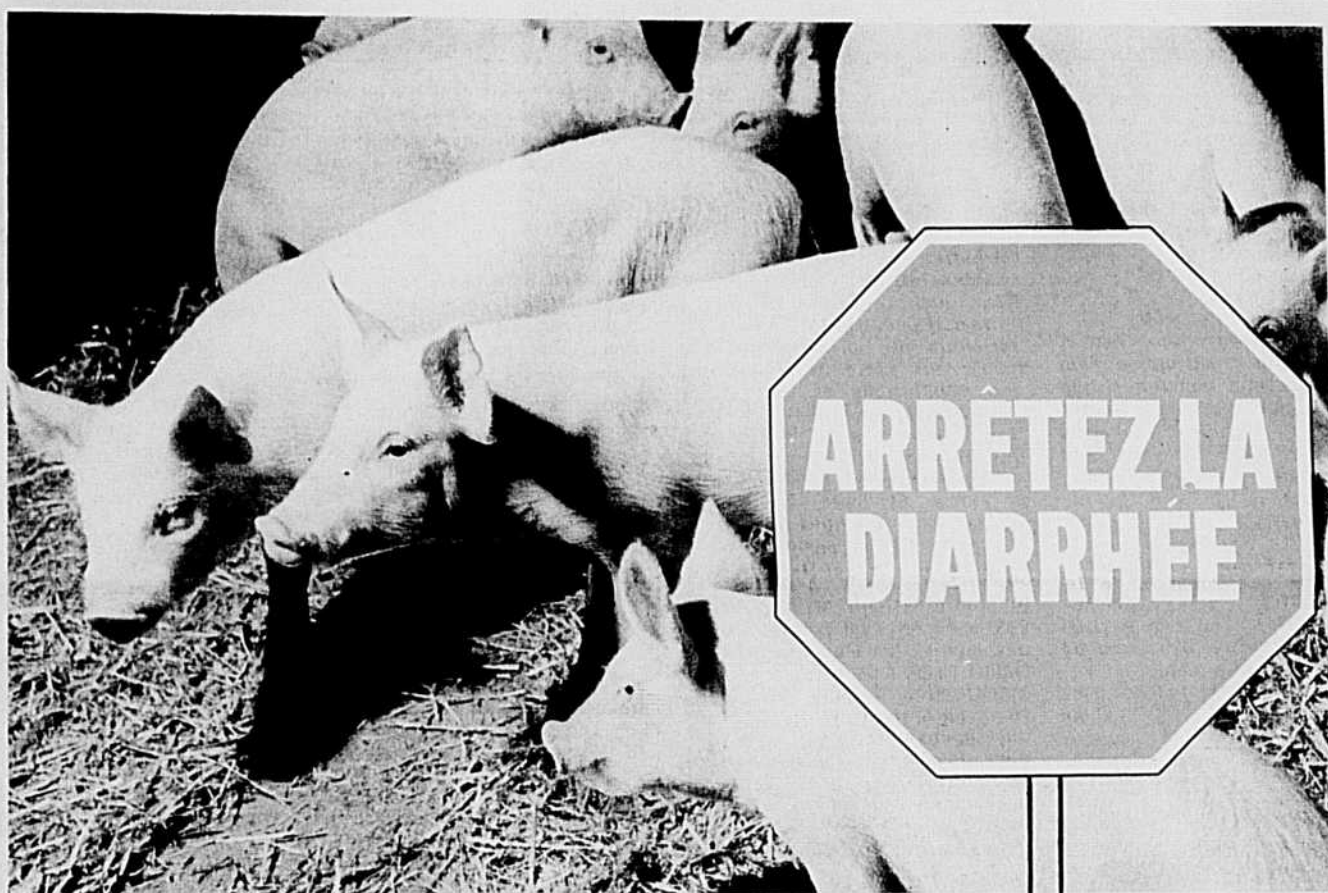
Parlant d'un "relèvement général du niveau de prospérité de la population", l'auteur signale toutefois: "La plupart d'entre nous s'enrichissent mais ceux dont les revenus n'ont pas suivi, deviennent plus pauvres".

Agriculture

On cite des chiffres dans le domaine de l'agriculture. On dit par exemple que les agriculteurs ne reçoivent plus que 40 à 45 pour cent du prix de vente de leurs produits, alors qu'ils touchaient 60 p.c. en 1949.

Ces statistiques signifient que pour chaque dollar dépensé par le consommateur dans l'achat de produits agricoles, le secteur agricole n'en reçoit plus que 40 à 45 cents, au lieu de 60 et l'on prévoit que cette tendance ira en s'accroissant.

(Le Soleil)



Supprimez la diarrhée-Vendez vos porcs le plus tôt possible

Si la diarrhée chez vos porcs vous cause des ennuis, adoptez une moulée porcs contenant TNA-290. TNA-290—un nouveau mélange d'ingrédients—aide à prévenir et à traiter la diarrhée. De plus, TNA-290 augmente la croissance et contribue à un meilleur rendement, surtout durant les périodes de stress. TNA-290 aide même à maintenir la croissance en présence de la rhinite atrophique.



Dès aujourd'hui, demandez à votre distributeur de moulées tous les détails concernant TNA-290. Il vous dira comment ce produit peut vous aider à épargner du temps et de l'argent, à envoyer vos porcs plus tôt au marché et à augmenter vos profits.

Demandez-lui le nouveau bulletin technique TNA-290 expliquant en détail le nouveau programme Pfizer pour les porcs, ou écrivez directement.

LA COMPAGNIE PFIZER LIMITÉE



Siège social: 50 Place Crémazie, Montréal 11, P.Q.
Succursales: Toronto—Sarnia—Calgary



C'est le nouveau supplément nutritif Pfizer contenant de la **TERRAMYCINE***

* Marque déposée — usage autorisé

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

LES TRAVAUX MÉCANISÉS

Une réponse moderne à des besoins modernes

L'amélioration foncière des terres en culture, règle générale, a été depuis toujours l'aspect le plus négligé dans les fermes du Québec.

Au début du siècle, les superficies propices à l'agriculture semblaient, pour à peu près tout le monde, d'une étendue illimitée. Partant de ce principe on a pris l'habitude de contourner une pièce plus difficile à égoutter, on a laissé incultes des pentes un peu trop abruptes, on a accumulé au milieu des champs des digues de roches avec le résultat que tous ces facteurs réunis enlevaient à l'agriculture des surfaces considérables de sol fertile qui auraient pu être cultivées avec profit.

Même quand l'Etat a mis à la disposition des agriculteurs des outils précieux, tel le crédit agricole, pour n'en nommer qu'un, la situation n'a guère été modifiée. On a utilisé l'argent mis à disposition pour consolider de vieilles dettes, pour renouveler des bâtiments ou acheter de la machinerie sans pour cela se préoccuper davantage de l'amélioration foncière du sol.

On sait qu'il y a 30 ou 40 ans, il était difficile de faire mieux et ces constatations ne constituent pas un blâme pour qui que ce soit. Les moyens, ou mieux le manque de moyens de cette époque a contribué à pareil état de chose et l'habitude en a été conservée.

A temps modernes, moyens modernes

Depuis une décennie, l'étendue des terres avantageusement cultivables n'a cessé de décroître à cause de l'expansion toujours croissante des agglomérations urbaines ou semi-urbaines et la construction de routes modernes nécessitées par l'expansion industrielle et le nombre considérable de véhicules de toute sorte.

A cet égard, on pourrait être tenté de dire que le progrès de l'industrie vient entraver celui de l'agriculture alors qu'en réalité la prospérité réelle existe lorsque ces deux secteurs sont en bonne santé.

Depuis plusieurs années déjà, pour parer à la dépréciation foncière des terres ou pour en accroître la productivité et partant les récoltes, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, par le truchement du service des Travaux mécanisés met à la disposition des agriculteurs toute une gamme de machines modernes et puissantes, permettant aux agriculteurs, à peu de frais et rapidement, de récupérer des étendues considérables de terres demeurées jusqu'ici incultes pour les raisons déjà mentionnées.

Une politique accessible à tous les agriculteurs

S'il existe inévitablement au Ministère des mesures d'assistance bénéfiques uniquement pour un groupe spécifique d'agriculteurs, je pense ici à la prime sur le transport des animaux dont ne sauraient bénéficier ceux qui demeurent à faible distance des abattoirs; ou encore s'il existe des subsides dont ne peut être gratifié un même cultivateur plusieurs années consécutives, telle la subvention à la construction d'une laiterie de ferme, les travaux mécanisés ne seront pas de cette catégorie. Ils sont accessibles à tous les agriculteurs de bonne foi, autant d'années qu'ils le désirent et que le besoin il y a sur leur ferme, à raison d'un maximum de trente heures de travaux utiles chaque année.

Conditions posées par le Ministère

Sans doute, faut-il que les travaux exécutés dans une ferme contribuent à en accroître la rentabilité. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la demande doit être adressée à l'agro-

L'ASSURANCE- RÉCOLTE

UN DERNIER APPEL

C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT AGIR!
DEMAIN IL SERA TROP TARD.

A CE JOUR, 18 AVRIL, 12,000 AGRICULTEURS ONT DONNÉ LEUR ADHESION AU PLAN D'ASSURANCE-RÉCOLTE.

QUAND CES LIGNES VOUS PARVIENDRONT, ON COMPTERA 13,000, 14,000 ASSURÉS?

SEREZ-VOUS DE CE NOMBRE? SINON, HATEZ-VOUS CAR LES DELAIS NE SE COMPTENT PLUS EN MOIS ET EN SEMAINES... MAIS EN JOURS.

NE SOYEZ PAS DE CEUX QUI... SOUCIEUX, DIRONT APRES LE 30 AVRIL: J'AURAIS DONC DU...

SONGEZ A VOUS PROTEGER ET AGISSEZ TOUT DE SUITE, DEMAIN IL SERA TROP TARD.

nome qui par expérience est en mesure d'apprécier l'opportunité des travaux réclamés. Il peut également conseiller l'agriculteur sur le type de machinerie le plus pratique dans son cas particulier et apprécier avec assez d'exactitude le temps requis pour l'exécution du travail. En même temps, pour le bénéfice du Ministère, ça permet à l'agronome de faire le bilan des heures réclamées par l'ensemble des cultivateurs d'une région donnée.

La machinerie pour l'usage de laquelle le Ministère octroie des subsides est exclusivement celle qu'il a lui-même autorisée. L'expérience acquise sur les conditions différentes dans lesquelles s'effectuent les multiples travaux dans les fermes à la grandeur de la province a permis au service des Travaux mécanisés de faire un choix de la machinerie la mieux adaptée aux besoins, de telle sorte qu'aucun agriculteur ne trouverait avantage à exiger une machine autre que celle dont dispose l'entrepreneur possédant un permis d'opération du Ministère.

Une contribution monétaire minime est exigée de l'agriculteur et ce dernier, une fois les travaux terminés, doit verser à l'entrepreneur le montant convenu selon le nombre d'heures utiles effectuées et le type de machine utilisé. Pour la protection des agriculteurs, les taux horaires sont fixés par le Ministère, selon la puissance et le genre de machinerie, et l'entrepreneur est strictement tenu de s'en tenir au tarif établi.

Chaque agriculteur, toujours pour des travaux concourra à l'amélioration foncière de sa ferme, a droit à un maximum de trente heures utiles par année. Il se doit, avec les officiers du Ministère avec lesquels il aura à discuter et principalement avec l'entrepreneur lors de l'exécution des travaux, d'apporter son entière collaboration. Il est d'ailleurs de son intérêt de bien préciser sur place, à l'entrepreneur, le travail qu'il désire faire exécuter. Il verra, le cas échéant, à conserver autant que possible la couche arable du sol, car il faut plusieurs années avant de rendre productive une terre où la couche de surface a été enlevée. "On n'est jamais si bien servi que par soi-même", et les heures employées à suivre la bonne marche des travaux sont loin d'être du temps perdu.

Les conditions posées par le Ministère pour se prévaloir de cette mesure d'assistance, ont été pensées et conçues en fonction de l'intérêt du cultivateur et de l'efficacité des travaux.

Les résultats obtenus jusqu'à maintenant et la grande popularité de cette politique agricole nous justifient de dire qu'elle est une réponse moderne à des besoins modernes.



● L'égouttement est la première et la plus importante des améliorations foncières à effectuer dans une ferme. Seul un égouttement adéquat permet de tirer profit de l'emploi des engrais chimiques. Voici du beau travail en voie d'exécution. Il aurait été doublement utile s'il y avait eu entente préalable entre deux voisins; les coûts, si minimes soient-ils, auraient pu être partagés et de ce fait réduits pour chaque intéressé.

Le problème de la qualité du lait demeure entier

S'il fallait désigner un dénominateur commun aux travaux qui ont fait l'objet de la 10e assemblée annuelle de l'Association des Manufacturiers de lait concentré du Québec Inc., tenue les 9 et 10 avril, la qualité du lait serait sans doute unanimement mentionnée. Ce sujet est revenu à maintes reprises dans les délibérations et ce rappel soulignait la solidarité qui existe entre le producteur, le fabricant et le distributeur dans l'obtention d'un produit de première qualité.

par J.-B. Roy,
agronome,
Service de l'Information

Une seule séance d'étude a porté directement sur la qualité du lait et des produits laitiers. Tout de même, lorsqu'il s'est agi de la politique laitière du gouvernement fédéral, de la mise en marché de nos produits laitiers, des règlements et normes de classification, de nouveaux produits, de succédanés et de nouveaux débouchés, c'est sans cesse à l'importance de la qualité du lait que l'on a référé. A ce thème se relie d'ailleurs la saveur du beurre et du fromage, les justes règlements d'hygiène dans les fermes et dans les usines, la valeur compétitive de nos produits sur les marchés d'exportation. Bref, parler de la qualité du lait, c'est parler du premier facteur de succès en industrie laitière.

Responsabilités partagées

En matière de qualité, les manufacturiers de lait concentré ont leurs responsabilités, et si on en juge par l'attitude des congressistes ils n'ont pas l'intention de se dérober à leurs obligations. Il n'en demeure pas moins que le fabricant le plus habile et les plus consciencieux, disposant d'un outillage très perfectionné utilisé par un personnel compétent, a peu de chances de travailler avec succès, s'il reçoit un lait ou une crème de mauvaise qualité. Le rôle du fournisseur apparaît donc comme essentiel et le bon accomplissement de sa fonction lui impose des conditions de production qu'il est quelquefois enclin à négliger.

Le congrès devait tout de même souligner que 1967 avait été une année de progrès dans l'amélioration de la qualité du lait. Les producteurs sont davantage sensibilisés au problème et, de toute évidence, la campagne d'éducation relative à la qualité et à son premier assainissement du lait à la ferme poursuivie par le ministère de l'Agriculture du Québec, commence à donner des résultats. Ont contribué aussi à raviver l'intérêt la nouvelle réglementation concernant la salubrité des aliments et l'élargissement des cadres du concours annuel tenu chez les fabricants du Québec; dans le but d'améliorer la qualité du lait et celle de la crème.

On rapporte des progrès

On sait que la numération bactérienne est une mesure d'appréciation de la qualité du lait. A cet égard, les chiffres comparatifs pour les années 1966 et 1967 soumis au récent congrès de l'Association des manufacturiers de lait concentré, par la direction fédérale des Aliments et Drogues, rapportent progrès. Alors qu'en 1966 une proportion de 49,3% de 5,861 échantillons de lait du Québec révélait une numération de 3 millions et plus de bactéries au centimètre cube, le pourcentage correspondant pour 1967 est

tombé à 34,3 pour 478 échantillons analysés. Pour la numération de 10 millions et plus de bactéries, la proportion a passé de 33,2% à 17,2%. L'épreuve des sédiments, c'est-à-dire des matières étrangères contenues dans le lait, indique aussi d'intéressants progrès.

Ces améliorations laissent quand même au Québec une regrettable supériorité sur les autres provinces. Il est à souhaiter que les producteurs intensifient leurs efforts pour enrayer le développement des bactéries dans le lait par l'abaissement immédiat de la température du lait après la traite et la rapidité de refroidissement.

Le problème demeure

Quantité de défauts trouvés dans les produits laitiers et causes d'une basse classification, découlent de la mauvaise qualité du lait: manque de propreté, consistance défectueuse, acidité, etc. Dans quelle mesure se traduisent ces déficiences dans la qualité du lait écrémé en poudre fabriqué au Québec? En 1967, notre province a produit 63% de la poudre de pulvérisation et 50% de la poudre de cylindre fabriquée au Canada. L'analyse de la production acceptable révèle qu'une proportion de 6% renfermait moins de 85 millions de bactéries par ml et 44% en contenait de 85 à 250 millions.

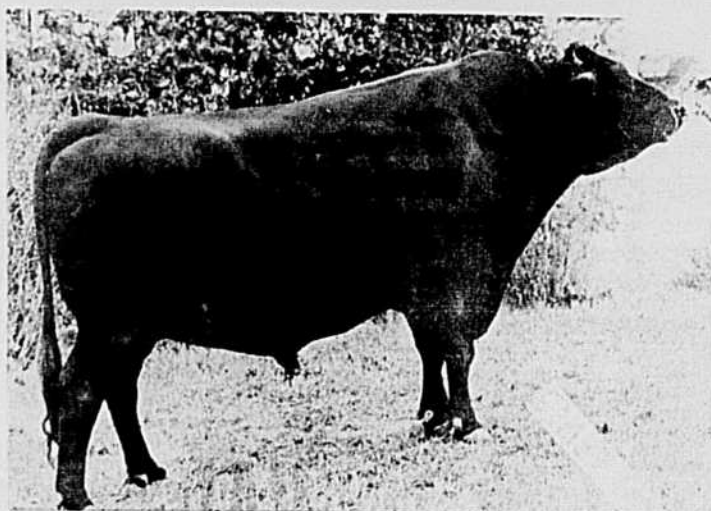
Cela veut dire, a commenté un participant au congrès au cours duquel ces chiffres ont été analysés, que si l'on se base sur les spécifications d'achat de la Commission canadienne du lait, seulement la moitié des 120 millions de livres de poudre classée au Québec était réellement acceptable. L'autre moitié était constituée de poudre renfermant 250 millions et plus de bactéries au ml. La qualité du lait cru et le mode de fabrication seraient les

principales causes de la basse classification. Les stocks considérables de lait en poudre que détient la Commission canadienne du lait pose un problème d'excédents et de qualité.

Nécessité d'un programme

La qualité est le meilleur facteur de publicité; il est avantageux, tant pour le producteur de lait que pour le transformateur, d'offrir un produit de choix. Produire et surtout conserver la qualité sont choses faciles pour qui-conque est convaincu de la nécessité de l'excellence d'un produit. Que le problème de la qualité du lait et de la crème se pose au niveau de la vache, de l'étable, des ustensiles, de la traite ou au palier du refroidissement ou de la laiterie, le producteur est régulièrement informé des soins à prendre pour résoudre toutes les difficultés qui peuvent se présenter. Ce qui manque probablement à ceux qui ne réussissent pas, c'est un programme précis de production avec objectif bien déterminé, ainsi que le contrôle sévère de la mammité dans les troupeaux. La réglementation et l'inspection gouvernementales ne se substitueront jamais à l'indispensable effort du producteur.

Ce sont là quelques réflexions d'un observateur au récent congrès annuel de l'Association des manufacturiers de lait concentré. Les membres ont souligné par des études particulièrement fructueuses le 10e anniversaire de leur groupement. La décennie vécue constitue une période au cours de laquelle la production laitière du Québec a augmenté de 9,4% et le nombre de fabriques a diminué de 50%. Souhaitons que la tendance vers des usines plus économiquement rentables s'accompagne d'un mouvement sans cesse accéléré vers un lait de meilleure qualité.



La Gorgondière Fameux FRANCIS 19M

"Excellent et AAA"

Code: C 3

Race: Canadienne

"Francis" est un taureau éprouvé et ses filles sont des productrices remarquables.

Voici quelques productions reçues récemment concernant ses filles:

Nom	Age	Lait	Gras	%	B.C.A.
Bernier P 55	5 ans	12332	639	5.18	(163) (187)
Mamzel S39	4 ans	10199	507	4.97	(150) (166)
Ursine U20	2 ans	8143	378	4.64	(141) (145)
Rita R35	2 ans	9081	435	4.79	(158) (167)
Tornado 30T	2 ans	8495	372	4.38	(133) (128)
Vallère IV	2 ans	9193	400	4.35	(148) (143)

La mère de "Francis" est d'ailleurs, elle aussi, une productrice exceptionnelle:

Age	Lait	Gras	%	B.C.A.	Jours
2 ans	11550	519	4.49	(163) (162)	2x385
3 ans	11166	496	4.43	(172) (169)	2x305
4 ans	13034	563	4.32	(170) (162)	2x369
5 ans	11799	528	4.47	(154) (154)	2x347
7 ans	16034	655	4.09	(207) (187)	2x374

7 Lactations:

78722 3411 4.33 (153) (146)

Ce taureau est mis à la disposition de tous les éleveurs par le Centre d'Insémination artificielle du Québec.



SECTION
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC

La plantation des fraisiers

Avec l'arrivée des beaux jours, l'activité renaît bientôt dans les champs. Dès maintenant les producteurs de petits fruits, fraises et framboises, doivent songer aux plantations à effectuer durant les premières semaines de mai.

Des expériences poursuivies dans les fermes de démonstration et mises en pratique chez bon nombre de producteurs ont prouvé qu'il est beaucoup plus avantageux de renouveler la fraisière chaque année, plutôt que d'en tirer deux ou trois récoltes. On obtient ainsi des rendements supérieurs, des fruits de plus belle qualité, tout en réalisant des économies de main-d'oeuvre.

Une plantation aussi hâtive que les conditions du sol et du climat le permettent est toujours plus avantageuse. Dans la mesure du possible, il faut choisir un sol friable, facile à égoutter et bien aéré. Comme dans toute cul-

ture, la fertilité du sol est un facteur de première importance. Un endroit élevé, exposé aux vents et à la sécheresse convient mal à la culture des fraises qui demandent beaucoup d'humidité surtout au moment de la récolte. Si à l'automne on a la précaution de recouvrir les plants de paille qu'on laisse dans les rangs tout l'été, on maintiendra ainsi l'humidité indispensable au temps de la production.

La teneur en matière organique du sol est le facteur le plus important; c'est pourquoi on ne ménera pas le fumier, source d'humus la plus facilement disponible dans les fermes. Une généreuse application d'un engrais chimique complet, du 10-10-10 par exemple, complètera la fertilisation. On pourra au cours de la saison de végétation, un mois environ après la plantation appliquer en bandes 50 à 75 lb de nitrates d'ammoniaque à l'acre.

Cette application de nitrate sera renouvelée vers la mi-août, cette fois sur le feuillage, par temps sec, afin que celui-ci n'y adhère pas.

On distance les rangs de 3,5 à 4 pieds et les plants de 18 à 24 pouces sur le rang. Une plantation plus serrée expose les fraises à manquer d'eau au moment de la récolte. Il en résulte alors des fruits plus petits et des rendements diminués.

Le choix des plants n'est pas une question secondaire. On devrait toujours se procurer des fraises certifiées et exemptes de maladies à virus. Dans des conditions normales, ils assurent toujours de meilleurs rendements.

Voici les noms des producteurs de plants certifiés où il est possible de s'approvisionner; toutefois, pour être sûr d'en obtenir, il faut commander au plus tôt.

Producteurs de fraisiers certifiés 1967

NOMS ET ADRESSES

Maurice Lareault
Lavaltrie, (Berthier)

J.-Claude Passé
St-Césaire (Rouville)

Guy Lussier
St-Antoine Abbé (Huntingdon)

Jos. Bienvenue
Mt St-Grégoire (Iberville)

Germain Girouard
Ste-Madeleine (St-Hyacinthe)

Gérard Paquette
Upton (Bagot)

Guy Gingras
St-Antoine-de-Tilly
(Lotbinière)

Robert Morisset
St-Michel (Bellechasse)

Charles-Henri Breton
St-Michel (Bellechasse)

J.-Raoul Rioux
Trois-Pistoles
(Rivière-du-Loup)

VARIÉTÉS DISPONIBLES

Redcoat, Sparkle, Guardsman
Grenadier, Earlydawn.

Redcoat, Sparkle, Guardsman
Grenadier, Earlydawn.

Redcoat, Sparkle.

Redcoat, Sparkle, Guardsman
Grenadier.

Redcoat, Sparkle, Guardsman
Grenadier.

Redcoat, Sparkle, Guardsman
Grenadier.

Redcoat, Guardsman, Grenadier, Earlydawn.

Redcoat, Guardsman, Grenadier, Earlydawn.

Redcoat, Sparkle, Guardsman

Redcoat, Sparkle, Guardsman



"L'AFEAS, corps intermédiaire important"

- Mme Hervé Bélanger

"L'AFEAS est un mouvement important si l'on en juge par les représentations nombreuses effectuées en maintes occasions. Pour en mentionner quelques-unes, il y eut la Semaine de l'Éducation, la Mission au sujet de l'enseignement professionnel agricole, l'Association coopérative d'artisanat. Des initiatives locales comme celle de présenter un mémoire à la Commission des laies contribuent à la vitalité de l'Association". C'est ainsi que s'exprimait Mme Hervé Bélanger, présidente de la fédération de Mont-Laurier, lors de la

soirée de secteur à Ste-Anne du Lac.

Cette soirée d'étude réunissait plus de quatre-vingt dames et jeunes filles de Ferme-Neuve, Lac St-Paul, Mont St-Michel et Ste-Anne du Lac. A la suite de l'échange sur les activités et les problèmes des cercles, une discussion en comité ayant pour thème la télévision fut très animée. Les avantages et les inconvénients de la télévision, le rôle des parents face à l'appareil, l'analyse de quelques émissions: contenu, portée morale,

conséquences sur les enfants furent abordés.

Du côté arts ménagers, des vêtements et objets décoratifs cousus, tricotés ou crochetés étaient tous plus ravissants les uns que les autres.

Les participantes ont eu l'avantage de recevoir des explications se rapportant au cours de psychologie appliquée à la petite enfance.

Parmi les invités, on remarquait, outre Mme Bélanger, Mmes Réal Monette, directrice du secteur, Romuald Ménard, responsable du comité d'arts ménagers, MM. les abbés Bernard Cloutier, aumônier de la Fédération, Cyrille Jolicoeur, Claude Roy et Eugène Demers.

Cette soirée d'étude sera suivie d'une autre rencontre importante: la retraite sociale qui aura lieu à Nominique, du 5 au 8 mai.



Christian Dior propose le tailleur à veste-gilet. La jupe est en forme, bordée d'un biais. La blouse rayée et l'écharpe lui donnent un air désinvolte.
(Photo Marie-Claire)

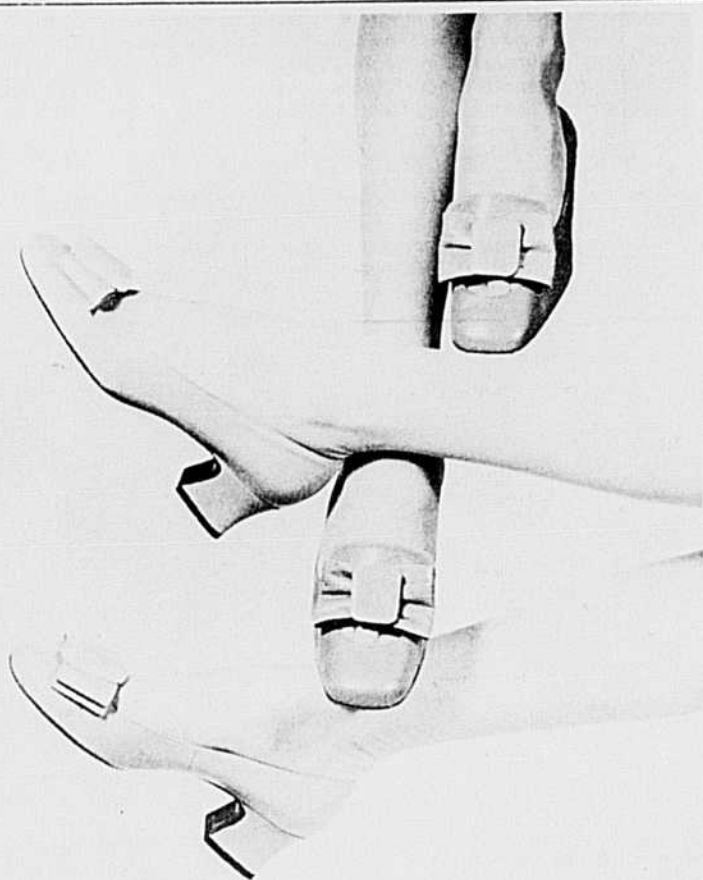
Petites Nouvelles

SEMAINE NATIONALE DE LA JOIE. Du 26 avril au 3 mai, les étudiants de toutes les écoles du Canada Français seront invités à participer à la grande semaine de la Joie. Sous le thème "Bâtissons dans la Joie" les jeunes construiront, par équipe, une cité de Joie avec des matériaux de fortune, symbole d'une autre Cité de Joie, la classe, l'école, la famille. Aidons nos jeunes à accomplir leur mission de chrétiens: non seulement être destituteurs de la Joie, mais des bâtisseurs de la vraie Joie, malgré les difficultés et les obstacles de toutes sortes. Parents, prêtres et éducateurs, aidons nos jeunes à sourire à la Vie et la vie leur sourira.

LAUREATS REGIONAUX du concours des "Jeunes élégants canadiens". La rédaction d'un texte intitulé "Une tenue soignée peut-elle avoir une influence sur votre avenir?" a permis à six étudiants de se mériter une garde-robe complète, une plaque

gravée et une obligation d'épargne d'une valeur de \$100, en plus de devenir éligible au grand prix national qui consiste en une bourse d'études de \$1000. Les gagnants sont: Georges-Guy Trahan, de Windsor, Québec et Karen Ann Davis, de Pointe-Claire; Daniel Jean Buccos, d'Amherst View, et Marilyn Alice Simonds, de Plattsville, Ontario; Brentwood Allen Boyd, de Vancouver et Margaret Robin Laurence de Calgary.

PRENEZ GARDE - "Prendre une pilule" quand survient la première atteinte de douleur ou de malaise, pourrait entraîner de graves conséquences. Connaissances nous ce qui ne va pas et ce que nous prenons? Le mauvais remède est pire que l'absence de médicament. Le médicament pris à l'insu du médecin rend plus difficile pour celui-ci de diagnostiquer et de traiter le mal, parce qu'il peut "masquer" ou cacher les symptômes auxquels on pourrait normalement s'attendre.



La chaussure printemps-été exprime tantôt la hardiesse masculine, tantôt un accent bien féminin. Ces deux modèles se rattachent à la dernière catégorie à cause de la souplesse du chevreau, de la douceur du coloris: jaune ou biscuit et d'une garniture de noeud papillon ou de boucle qui en rehausse l'apparence.
(Centre de la Chaussure du Canada)

Entre nous

Où est la vérité?

Faut-il croire tout ce qui est écrit dans le journal?

Certaines personnes disent: "C'est vrai, c'est écrit dans le journal". D'autres prétendent le contraire. Qui a raison? Au départ, il faut faire la distinction entre les différentes catégories de journaux. Il y a les journaux sérieux et un tant soi peu intellectuels (Le Devoir, Le Droit, L'Action); les journaux d'information (La Presse, Le Soleil, La Tribune, Le Nouvelliste, La Voix de l'Est) ainsi que les hebdomadaires régionaux et les journaux à potins, feuilles familièrement appelées "journaux jaunes".

Toute personne sérieuse doit écarter les "journaux jaunes". Un journal à potins contient la plupart du temps de l'information erronée, sortie de son contexte et, parfois imaginée par des pseudos-journalistes! Rentent les journaux sérieux, ceux qui ont la mission quotidienne ou hebdomadaire d'informer les citoyens sur ce qui se passe dans leur patelin, leur province, leur pays ou dans le monde.

Le lecteur a tendance à les critiquer beaucoup. "Il y a des erreurs. C'est pas la vérité. Le titre de la manchette est faux. Le journaliste qui a écrit cet article a du parti pris". Voilà autant de remarques que l'on entend fréquemment au sujet des journaux d'information.

Et pourtant, le lecteur qui est si rapide à critiquer, n'ose presque jamais analyser un article à fond ou se procurer deux ou trois journaux différents afin de comparer. Si, dans l'ensemble, les journalistes rapportent la nouvelle la plus objectivement possible, chacun en particulier le fait selon un style qui lui est propre. Il arrive que tout en reflétant la réalité, un article

publié dans tel journal ne sera pas comme celui d'un concurrent.

Le lecteur est prompt à condamner. Il l'est beaucoup moins à réfléchir sur le sens d'un article, il faut donc le relire attentivement. Il faut examiner les expressions employées et prendre soin de vérifier sérieusement la portée des mots.

Et puis, l'opinion publique n'est pas d'une certitude indiscutable. Il y a et aura toujours du pour et du contre.

Il est certain qu'un journal prête le blanc à plus de critiques qu'un paquet de cigarettes. Ce dernier est pratiquement fabriqué par des machines alors qu'un journal repose sur l'humain parce qu'il est écrit et fabriqué de A à Z, par des hommes. Et l'homme, c'est une vieille vérité, peut se tromper.

Le public a raison d'exiger de la part des journaux autant d'objectivité que possible. De son côté, tout bon journal (nous parlons ici des journaux français du Québec) doit s'assurer une équipe rédactionnelle capable de bien informer ses lecteurs.

Mais l'information, surtout celle quotidienne, n'est pas de tout repos. Les journalistes ont la lourde mission de recueillir le "matériel publiable" dans la mêlée humaine dont ils observent les moindres grouillements.

Maurice Huot écrivait récemment dans la page éditoriale du journal Le Droit: "On a poussé le soupir si souvent entendu 'Ah, les journalistes', en les accusant de manquer d'objectivité. A cela, on peut répondre que si parfois le journaliste fait erreur et ne dit pas toute la vérité, il ne rapporte pas en tout cas plus de faussetés qu'il ne s'en fait d'abord raconter par Pierre, Jean et Jacques.

Le journaliste n'a pas toujours le temps d'aller "jusqu'au fond des choses" et en certains milieux nauséabonds, on ne le désire pas. Comme tout le monde, ajoute Maurice Huot, le journaliste a droit de se fier à l'hon-

nêteté présumée de ses informateurs. Mais le peut-il?"

Malgré tout ce que l'on peut dire des journaux, il demeure un fait: ceux qui le font, pratiquent leur métier avec le plus haut degré de conscience professionnelle. Saviez-vous que chaque jour, un journaliste vérifie des tas de détails, comme un nom dans l'annuaire téléphonique, afin de bien vous informer?

L'objectivité totale est un mythe. Il faut prendre compte, avant de se plaindre, qu'un journal n'est pas une oeuvre finement ciselée à la suite d'interminables heures de travail mais une action directe, déterminée par des tempéraments, influencée par un climat d'équipe et destinée à un public.

Un journal quotidien se fabrique "contre la montre". Dans les universités, on pose la question suivante: "Quelle est l'arme la plus dangereuse contre un journaliste?"

La réponse est: "Le temps". Le journaliste à l'emploi d'un journal quotidien doit écrire à toute vapeur. Ce n'est pas facile. Ecrire en vitesse tous les jours n'est pas si facile que cela. Avez-vous déjà essayé d'écrire cinq ou six "compositions" en une seule journée? Pourtant,

(Suite à la page 17)

MEILLEURE CUISSON
AVEC
"ENGEDURA"
- SEC -
La LEVURE
qui fait lever la
pâte rapidement et qui demeure
sans cesse plus efficace et assure
une texture uniforme.

Boîte de 1½ onces. 0.35
Boîte de 4 onces. 0.70
Les 2 ci-dessus
pour seulement. 1.00
Boîte de 8 onces. 1.30
Frais de Poste Payés.
S.V.P. nous donner le nom de
votre épicerie
Ecrire vos nom et adresse
en lettres moulées
EDWARD AGENCIES LTD.,
403 - 138 PORTAGE AVE. E.
Winnipeg 1, Manitoba

Les CRÊPES

Avril annonce la venue du printemps. Plus que jamais, fêtes et réceptions sont à l'honneur. Bonne occasion de se laisser charmer par la tradition de sauter les crêpes!

Classiques, elles se mangent toutes chaudes, saupoudrées de sucre ou relevées de confiture. Amusantes, elles peuvent aussi être accommodées différemment. Quelques minutes d'attention particulière et vous en ferez des entrées élaborées, des desserts copieux ou des plats ultra-spéciaux.

Les crêpes françaises minces et croustillantes sont particulièrement succulentes. Elles adorent les sauces riches et sucrées; leur saveur se marie bien à celle du jambon, de la saucisse et quoi encore. Quelle que soit la recette choisie, il reste que toute crêpe digne de ce nom doit être légère, parfaitement cuite et croustillante.

Entre nous...

(Suite de la page 16)

c'est presque le tour de force que le journaliste réalise quotidiennement. Certes, ses articles n'ont pas la facture "littéraire" mais il en a quand même pondus quelques-uns selon le style journalistique.

Un article de journal: est-ce vrai, est-ce faux?

Tout cela dépend de vous. Prenez un simple cas. Un grave accident vient d'arriver à l'angle des rues Principale et Centre. Prévenu, un journaliste dépêché par ses supérieurs, accourt vite sur les lieux. Hélas, la police comme les ambulanciers viennent tout juste de partir avec les morts et les blessés.

Le journaliste fait alors une rapide enquête auprès des présumés témoins de l'accident. Cinq personnes ont "vu" l'accident arriver. Et les cinq personnes auront une version contradictoire. Si, de surcroît, le rapport des policiers n'est pas prêt, le journaliste n'aura d'autre alternative que de rédiger un article avec les faits qu'il possède.

Pendant que vous aurez remarqué que l'aile arrière était disparue, votre voisin aura vu du sang sur la banquette arrière. Et le lendemain, si un de ces détails manque, vous porterez un rapide jugement en disant: "Le journal est encore dans l'erreur".

Il y a lieu de se le demander objectivement: qui est réellement dans l'erreur?

Mme Roger LACASSE
Fédération de l'AFEAS
de St-Hyacinthe

Petits trucs...

Pour obtenir une crêpe mince et croustillante, versez dans la poêle chaude légèrement beurrée la quantité de pâte nécessaire pour en couvrir le fond (1 1/2 à 3 c. à table de pâte pour une crêpe de 5 à 7 pouces. Ayez soin de pencher en tout sens pour étendre uniformément la préparation. Lorsque la surface non cuite commence à devenir sèche (moins de 2 minutes), soulever à l'aide d'une spatule le bord de la crêpe, regarder si elle est bien dorée, puis retourner rapidement. (Ne retournez jamais la crêpe plus d'une fois).

Les crêpes ont ceci de merveilleux, on peut les préparer à l'avance. La pâte se garde aisément au réfrigérateur pendant plusieurs jours; on peut aussi les dorer légèrement et les réfrigérer jusqu'au lendemain ou les congeler. Voici une recette de crêpes qui s'adapte à toutes les sauces:

Crêpes

2/3 tasse de farine tout usage tamisée

1/4 c. à thé de sel

1 c. à table de sucre

4 oeufs battus

1 1/2 tasse de lait

2 c. à table de beurre fondu

Beurre pour cuisson

Mêler les ingrédients secs. Faire un puit au centre et incorporer graduellement oeufs et lait. Battre jusqu'à ce que lisse. Incorporer le beurre fondu et réfrigérer au moins 2 heures. Chauffer assez de beurre dans une petite poêle à frire épaisse pour en recouvrir le fond. Verser 2 à 3 c. à table de pâte et faire tourner la poêle pour former une couche mince et uniforme. Cuire à feu moyen jusqu'à ce que dorée, environ 1 minute. Retourner et dorer l'autre côté. Plier les crêpes en 4 ou les rouler. Quantité: 18 crêpes de 7" de diamètre.

Servirez-vous les crêpes comme mets principal, entremets ou dessert? Variez les garnitures.

Crêpes-mets principal

Farcir chaque crêpe de saucisse, rouler et napper de compote de pommes.

Garniture printanière

1 tasse de jambon haché
1 c. à table d'oignon haché
1 tasse de crème sure commerciale

1/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre

Mêler tous les ingrédients. Étendre sur les crêpes et rouler. Placer dans un plat à four graissé, badigeonner de beurre fondu et dorer à 400°F, 10 minutes. Crêpes jambon-raisons

Crêpes jambon-raisons

Ajouter 1 tasse de jambon haché fin à la préparation de crêpes. Sauter les crêpes, rouler ou plier et napper de la sauce suivante:

1/2 tasse de cassonade
1/2 c. à thé de moutarde sèche
2 c. à table d'amidon de maïs
1 1/2 tasse de jus de pomme
2 c. à thé de vinaigre
1/2 tasse de raisins secs épépinés
2 c. à table de beurre

Mêler sucre, moutarde et amidon. Incorporer jus de pomme, vinaigre puis raisins. Amener à ébullition et cuire jusqu'à ce que la sauce épaississe (5 minutes). Incorporer le beurre.

Crêpes-Dessert

Garniture ultra-rapide

1-Réchauffer 1 boîte (19 onces) de garniture de tarte aux cerises, en étendre 1 c. à table sur chaque crêpe, rouler et saupoudrer de sucre à glacer.

2-Incorporer 2 c. à thé de jus de citron à 1 boîte (19 onces) de garniture de tarte aux bleuets. Réchauffer, en étendre 1 c. à table sur chaque crêpe et rouler.

3-Incorporer 2 c. à thé de jus de citron à 1 tasse de confiture aux fraises. Réchauffer, en étendre 1 c. à table sur chaque crêpe et rouler.

Garniture "Guillaume Tell"

1/2 tasse de beurre

3/4 tasse de cassonade

1/2 c. à thé de cannelle

6 tasses de pommes pelées hachées gros

1/2 tasse de crème.

Fondre le beurre, incorporer cassonade et cannelle puis pommes et mijoter à découvert 5 minutes. Ajouter la crème et continuer la cuisson 5 minutes de plus. En étendre 1 c. à table sur chaque



Un peu de fantaisie, quelques garnitures variées et voilà les crêpes en tenue de gala.

(Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada)

BILLET

A Madame Martin Luther King

Madame,

Le drame que vous venez de vivre n'a laissé personne de mon entourage insensible. La fin brutale de votre époux dont vous dites tant de bien, la fin aussi brutale d'un défenseur du système dit de "la non violence", la fin tragique d'un homme engagé à fond, fidèle à lui-même comme en sa croyance, fin brutale, oui, mais pressentie sans l'avouer, tout cela, Madame, doit contribuer à diminuer l'amertume, d'un pareil coup. Bon époux, vous le perdez pour une très belle cause; bon père, il restera l'honneur de ses enfants; apôtre inlassable, il a mérité le prix Nobel de la paix et donné sa vie pour tous les siens qu'il a aimés jusqu'au bout. Quel héritage il vous laisse, Madame, ainsi qu'à vos enfants!

Malgré tout cela, vous demeurez la veuve éplorée avec qui nous compatissons à votre douleur d'épouse et de mère. Les témoignages de sympathies si éloquentes fusent-ils, la présence aux obsèques de tant de hauts dignitaires du monde politique, religieux, du monde tout court n'ont pas suffi à masquer la blessure qui sera lente à guérir. La force morale dont vous avez donné l'édifiant témoignage reste le gage de votre fidélité dans l'amour et de



Lehigh PA

vos indéfectibles espérances. Votre mari fut admiré durant sa vie pour son culte de la charité, de la compréhension fraternelle. Il termine sa carrière à la façon des héros, des martyrs et croyez que son idéal continuera de faire son chemin.

Soyez assurée, Chère Madame, de la compréhension des femmes canadiennes; ce ne sont pas les frontières qui nous empêcheront de sympathiser avec vous ni de vous aimer dans votre épreuve.

Fraternellement toujours,
Des épouses, des mères

Marie DUPUIS-GIRARD

crêpe et rouler. Dresser sur un plat de service et napper à nouveau de garniture.



PATRON GRATUIT

Pour la maison, à l'heure de la détente ou en prévision des vacances, crochetez ces mules avec un fil "Mercer Crochet" no 30.

Pour obtenir ce patron gratuit: Inscrivez votre nom et adresse sur une enveloppe affranchie - Joignez 10¢ et le numéro du patron: C. 9557 F. - Incluez le tout dans une enveloppe adressée à: Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24.

AVIS AUX COUTURIÈRES

Lorsque vous confectionnez un vêtement, vous n'êtes pas sans remarquer que la grandeur du patron ne correspondait pas à celle des vêtements de confection. Récemment, la plupart des compagnies de patrons ont mis au point une nouvelle façon de déterminer les grandeurs.

Pour les patrons portant la mention "Nouvelle Taille", vous devrez commander une grandeur plus petite. Si vous aviez l'habitude d'habiller un patron 12, demandez maintenant la grandeur 10.

- La mesure de poitrine détermine la grandeur du patron.

- Pour ce qui est des pantalons et des jupes, on les choisit d'après le tour de taille; si les hanches sont fortes par rapport au tour de taille, on prendra plutôt la mesure des hanches.

Voici les tableaux des Nouvelles Tailles, avec les mesures correspondantes.

Jeunes filles (Misses)

	6	8	10	12	14	16	18
Poitrine	30 1/2	31 1/2	32 1/2	34	36	38	40
Tour de taille	22	23	24	25 1/2	27	29	31
Hanches	32 1/2	33 1/2	34 1/2	36	38	40	42
Longueur du dos	15 1/2	15 3/4	16	16 1/4	16 1/2	16 3/4	17

Ces patrons sont conçus pour une silhouette bien proportionnée et bien formée; de 5'5" à 5'6", sans chaussures.

"Junior"

	5	7	9	11	13	15
Poitrine	30	31	32	33 1/2	35	37
Tour de taille	21 1/2	22 1/2	23 1/2	24 1/2	26	28
Hanches	32	33	34	35 1/2	37	39
Longueur du dos	15	15 1/4	15 1/2	15 3/4	16	16 1/4

Ces patrons sont conçus pour une silhouette plus courte mais bien proportionnée; de 5'4" à 5'5", sans chaussures.

"Junior petite"

	3JP	5JP	7JP	9JP	11JP	13JP
Poitrine	30 1/2	31	32	33	34	35
Tour de taille	22	22 1/2	23 1/2	24 1/2	25 1/2	26 1/2
Hanches	31 1/2	32	33	34	35	36
Longueur du dos	14	14 1/4	14 1/2	14 3/4	15	15 1/4

Ces patrons sont conçus pour une silhouette petite et bien proportionnée; de 5' à 5'1", sans chaussures.

Jeunes adolescentes (Young junior/Teen)

	5/6	7/8	8/10	11/12	13/14	15/16
Poitrine	28	29	30 1/2	32	33 1/2	35
Tour de taille	22	23	24	25	26	27
Hanches	31	32	33 1/2	35	36 1/2	38
Longueur du dos	13 1/2	14	14 1/2	15	15 3/8	15 3/4

Cette catégorie est conçue pour la fillette en formation et l'adolescente; de 5'1" à 5'3", sans chaussures.

Dames (Women)

	34	36	38	40	42	44	46	48	50
Poitrine	38	40	42	44	46	48	50	52	54
Tour de taille	30	32	34	36	38	40 1/2	43	45 1/2	48
Hanches	40	42	44	46	48	50	52	54	56
Longueur du dos	16 3/4	17	17 1/4	17 3/8	17 1/2	17 5/8	17 3/4	17 7/8	18

Ces patrons sont conçus pour une silhouette forte et bien épanouie; de 5'5" à 5'6", sans chaussures.

Demi-tailles (Half-sizes)

	10 1/2	12 1/2	14 1/2	16 1/2	18 1/2	20 1/2	22 1/2	24 1/2
Poitrine	33	35	37	39	41	43	45	47
Tour de taille	26	28	30	32	34	36 1/2	39	41 1/2
Hanches	35	37	39	41	43	45 1/2	48	50 1/2
Longueur du dos	15	15 1/4	15 1/2	15 3/4	15 7/8	16	16 1/8	16 1/4

Ces patrons sont conçus pour une silhouette bien formée mais ayant une longueur de dos réduite. Le tour de taille et les hanches sont également plus forts par rapport à la poitrine que pour les autres silhouettes; de 5'2" à 5'3", sans chaussures.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi-même timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTRÉAL 24.

"Quand aurons-nous droit à la justice en ce monde?..."

Q En écoutant la radio et en lisant les journaux, on constate à quel point c'est révoltant de voir combien on cherche à ruiner le petit salarié. Quand on voit une taxe sur ceux qui portent des verres pour pouvoir payer les dépenses de nos députés qui gagnent \$18,000 par année, sans impôt avec frais de voyage, cela laisse à penser. Souvent aussi nos députés sont plus souvent absents que présents en chambre. La plupart n'ont pas plus que 2 ou 3 enfants, alors que des milliers de familles nombreuses peinent du soir au matin pour un salaire de famine. Pourtant ceux-là, on ne cesse de les taxer. Si on a besoin de secours, faut se mettre à genoux et encore, on refuse souvent. C'est exaspérant.

Pourtant, on trouve de l'argent pour des banquets, des voyages de luxe. Et on laisse le pauvre dans sa misère. Quand on pense qu'une famille qui compte plus que 3 enfants trouve difficilement à se loger, on ne peut se plaindre que la natalité baisse, comment en serait-il autrement? Il y a pourtant de grands loyers qui n'abritent que 2 ou 3 personnes. Et quand on voit ce qui se passe dans les régions, on entend dire que cette génération va en classe pour tuer le temps. Un jeune disait l'autre jour qu'on ne leur enseignait à peu près rien, on leur parle d'histoire...

Le jour où nous aurons un premier ministre qui s'occupera de la justice, justice égale pour tous, il n'aura pas à craindre l'opposition. J'aimerais connaître votre opinion.

UN RAYON DE SOLEIL

R/ Vous dressez, Madame, un réquisitoire assez dur contre nos gouvernants. Vous exprimez à votre façon la rancœur de beaucoup de pauvres gens. Dans nos sociétés modernes bien industrialisées, les riches semblent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. Pourtant, il y a bien des années qu'on parle de répartition égale des richesses, de péréquation, de justice sociale. L'avènement du "grand soir" où tous les hommes seront égaux ce n'est hélas, pas pour demain. Même dans les pays socialistes où l'on tente d'instaurer une société sans classe, on constate qu'il se forme peu à peu des élites privilégiées qui tendent à exploiter les autres. On ne change pas facilement les hommes, même si on change les structures. Je relèverais quelques-unes de vos affirmations qui peuvent être un peu inexacts. Nos députés ont maintenant des salaires intéressants, salaires qui peuvent les mettre à l'abri des tentations d'accepter des pots-de-vin trop facilement, mais ils doivent payer l'impôt comme tout le monde. Plus le salaire est élevé, plus l'impôt prélevé le devient. Certains salaires peuvent sembler fabuleux, mais dépassé un certain niveau l'impôt en gruge un très gros pourcentage. Un salaire de \$18,000, peut se voir diminuer de plus de \$4,000. Vous me direz qu'il en reste suffisamment pour vivre fort décemment, je vous le concède. Pour ce qui est des voyages et des frais de réceptions qui peuvent sembler du luxe, il y a en cela beaucoup d'obligations auxquelles les gouvernements modernes peuvent difficilement se soustraire. Les gouvernements doivent comme les individus savoir "rendre les politesses...". Que certaines allées et venues en limousine de luxe ou en avion privé puissent insulter à la misère des pauvres, je suis d'accord avec vous. Mais il y a des dépenses qui pèsent autrement lourd sur le dos des contribuables et auxquelles on ne pense jamais: une fusée Bomarc, démodée avant de pouvoir servir, c'est un gaspillage autrement honteux qu'un avion privé qui peut sauver infiniment de temps à un ministre!

Quant au nombre d'enfants des députés et des gens en place, je ne crois pas que cela devrait intervenir dans une discussion sérieuse. C'est une question qui n'a rien à voir avec la politique. On peut cependant exiger des gouvernements des politiques familiales et sociales plus équitables. La pression de l'opinion publique a empêché récemment que certaines taxes soient imposées sur les aliments, les vêtements pour enfants, etc. La taxe sur les lunettes a été croisée éliminée. C'est en se groupant que les faibles et les oubliés peuvent parvenir à faire entendre leur voix; en se groupant dans les associations professionnelles et les syndicats de toutes sortes. Ces mouvements de pression ont acquis un poids énorme auprès de nos gouvernants. Il s'agit pour nous tous de savoir adhérer d'une façon efficace et intelligente. Il s'agit aussi d'envisager les réformes que l'on veut instaurer d'une façon positive; essayer de les comprendre, avant de les démolir. Ce qui se passe dans nos régions, c'est une autre histoire. Une histoire qui demanderait un développement trop long pour le moment. On aura sûrement l'occasion d'y revenir. La aussi, il faut savoir distinguer entre les critiques bien-fondées et les autres.

Tout ce qu'on peut espérer c'est qu'avec une classe moyenne plus instruite et mieux informée, les élus du peuple se sentent toujours aiguillonnés vers des réalisations pratiques qui répondent vraiment aux besoins des plus mal partagés.

Marie-Josée

THERESE: Voici une adresse de fabricants et distributeurs de matériel d'artisanat de toutes sortes, vous pourrez leur demander tout ce qu'il faut pour fabriquer toutes sortes d'objets, et même de la pyrogravure. Ils vous enverront leur catalogue: Lewiscraft, 284 King St. West, Toronto, Ont. Voici l'adresse de la Cie Five Roses, Edifice Sun Life, Montréal; et l'adresse de Jell-O, General Foods, 795, 90e avenue, Ville La Salle, P.Q.

MADAME DU GRAND NORD ONTARIO: Je veux bien publier vos commentaires tardifs en marge de la publication de l'enquête suscitée par la question de la dame de Winnipeg à propos des brûlantes questions

nationales: "Vous ne radotez pas du tout, Madame de Winnipeg. Ce sont des gens comme vous et moi, qui suis née en Ontario et qui malgré tout n'avons pas perdu notre langue, qui connaissons le problème de longue date. Nous nous battons depuis que nous sommes nées pour conserver notre langue. Tandis que la plupart des gens du Québec ne font que s'éveiller au problème. J'ai confiance aux jeunes du Québec. Telle cette jeune institutrice qui signait "Jeune québécoise confiante". Tant qu'à "André de St-Lin", vous posez les questions d'un Québécois s'éveillant en train de se noyer. Il y en a beaucoup dans votre Province, mon mari a été élevé dans votre région et pourtant il n'y retournerait pas. Il est fier de lutter pour sa langue par

ici. Chose qu'il n'a jamais expérimentée au Québec. Il s'occupe aussi d'organisations agricoles et est commissaire d'école. Je puis vous dire que nos problèmes sont aigus. Je vous dirais comme la dame de Winnipeg et comme on dit aux Anglais d'ici: "Apprenez une langue seconde, au lieu de vous rendre malade à vous lamenter." Savez-vous aussi que plusieurs des bons annonceurs de Radio-Canada viennent de l'Ouest. Je ne crois pas qu'ils aient perdu leur langue."

STEPHANIE: Tu sembles avoir la plume assez alerte. Alors, écris un petit mot à ton petit ami. Dis-lui simplement que tu croisais l'aimant, mais que tu te rends compte que tu es trop jeune et que vos rencontres ne peuvent aboutir à rien. La simplicité et la franchise sont toujours à la mode. Il va comprendre.

17 ANS: Pauvre ami, les filles se savent quand elles vous voient... Vous êtes bien timide avec elles. Dites-vous bien que la plupart des jeunes filles sont elles aussi intimidées par les jeunes gens. Souvent quand elles sont en groupe, elles semblent se moquer de vous. Ce n'est pas très grave, puisque souvent les garçons le leur rendent bien. Soyez simple avec les filles. Parlez-leur de petites choses: études, température, vacances etc. Elles se laisseront assez vite apprivoiser. Soignez votre apparence, votre tenue. Les jeunes personnes sont sensibles à ces détails.

BELLE KAIGA: Tous vos petits et grands problèmes sont bien nommés. Quelle jeune fille de 16 ans n'a pas un défaut physique qu'elle aimerait corriger et quelle autre ne se trouve pas trop grosse, trop petite, pas assez brune, trop noire, etc. Vous avez le dos un peu rond, je vous conseille quelques exercices pour renforcer vos muscles dorsaux. Debout, jambes écartées, penchez le buste en avant, croisez les bras sous la poitrine, puis rejetez-les à l'horizontale. 2e exercice: mains à la nuque, dos plat, fléchissez lentement le buste en gardant les coudes parallèles au sol. 3e exercice: Debout, jambes écartées, buste penché en avant, touchez les pointes du pied droit, avec la main gauche, puis la pointe du pied gauche, avec la main droite. A refaire sans interruption trente fois de suite. Votre timidité provient en partie de ce que vous ne vous sentez pas assez certaine de vous et de vos atouts. Beaucoup de jeunes filles et de jeunes gens sont comme vous, ils ont de la difficulté à exprimer leurs idées, leurs sentiments. Par contre, ils accorderont plus facilement un baiser, qu'une réponse à une question directe. Abordez au début de la conversation des sujets banals, comme la température, la classe, etc. Cela casse la glace, comme on dit. Ensuite, vous pouvez vous aventurer vers des sujets plus originaux. Bonne chance.

Le SERVICE de CORRESPONDANCE

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515 Viger, Montréal 24

Vous offre une amitié par la poste. Vous recevrez une adresse correspondant à vos goûts moyennant ces conditions:

- 1) Fournir les renseignements suivants: nom, adresse complète, âge, état civil, situation, caractère, goûts, loisirs, but de la correspondance, conditions exigées chez le partenaire.
- 2) Joindre \$1 à la demande. (pas de chèque).

BRUNE AUX YEUX BLEUS: Si ce jeune homme a autant de qualités que vous dites, n'hésitez pas à l'inviter à vous accompagner à ce mariage. C'est vous qui serez en sa compagnie, ce ne seront pas vos sœurs... Peu importe, leur petit goût à elles... A 16 ans, avec vos 5 pieds 2, vous pouvez peser entre 100 et 110 lbs, si votre ossature est moyenne.

J.PIERRE DE T.R.: J'ai cru reconnaître votre écriture. Vous avez toujours des problèmes d'un ordre assez spécial. Vous semblez changer de sexe très facilement aussi... Je ne suis quand même pas tombée de la dernière pluie... Si vous êtes malade, faites-vous soigner. Ce ne sont pas des consultations à distance qui peuvent vous guérir.

BLANCHE-NEIGE: Vous aimez les chats et vous aimeriez travailler dans un endroit où on garde beaucoup de chats. Je ne vois, pas d'autres endroits que les magasins où l'on vend de petits animaux les "Pet shop", vous en avez une liste imposante dans les pages jaunes de l'annuaire de téléphone de Montréal. Il y a aussi l'hôpital des petits animaux, 6400 boul. Décarie, Montréal. La chute des cheveux peut provenir de toutes sortes de causes. Un état général un peu déficient, vos teintures fréquentes peuvent nuire à vos



Mode... Patrons... Couture...

4651- Pour dormir, choisissez une chemise d'allure romantique avec plastron et poignets volants ou une mini-chemise, sans manches, garnie de croquet. Grandeurs: (Nouvelle taille) 8-10-12-14-16 ans. Prix: 75¢

4967- Élégant ensemble printanier. La robe droite ceinturée à la taille s'accompagne d'une jaquette à col tailleur. Taillé dans un tricot de soie ou de laine, une taille, ce deux-pièces sera très pratique. Grandeurs (Nouvelle taille): 8-10-12-14-16 ans. Un patron 12 ans (buste 34) nécessite 2 7/8 verges de tissu 36" pour la robe et 2 1/8 verges pour la jaquette. Prix: 75¢

4842- Elle sera jolie comme une fleur dans cette petite robe dont le col et l'ourlet sont festonnés. Choisissez un coton fleuri ou uni pour les beaux jours de l'été. Grandeurs (Nouvelle taille): 2-4-6-8 ans. Un patron 6 ans demande 1 verge de tissu de 45". Prix: 75¢

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

cheveux. Surtout, si vous l'appliquez vous-même, la teinture très forte peut altérer la qualité des cheveux.

UNE COPINE: Votre poids me semble assez normal, à 14 ans, avec vos 5 pieds 3, vous pouvez peser entre 100 et 115 lbs, si votre ossature est moyenne. Le courrier de la Terre de Chez-Nous s'adresse surtout aux abonnés du Journal. Pour obtenir un correspondant d'origine étrangère, s.v.p. écrire à Bureau International de la Jeunesse, Turki, Finlande. Demandez une formule d'inscription. Cela vous coûte environ 0.50 par correspondant demandé, mais vous devez en demander au moins 4, pour que votre demande puisse être agréée. Vous indiquez vos préférences quant aux pays, aux habitudes, etc. Envoyez par la poste aérienne toutes vos lettres en Europe, cela coûte 0.15 cts.

HELENE: Je regrette de ne pas avoir sous la main l'adresse de celle qui signait "Maman très peinée" dans le courrier du 6 mars.

FUTURE MARIEE: Etant donné que vous avez décidé de ne pas faire de noces, je ne vois pas la nécessité de faire imprimer de faire-part. Vous n'avez qu'à inviter de vive voix les amis qui désireront aller veiller avec vous. Il serait en effet préférable d'enlever votre robe de mariée tout de suite après la cérémonie du mariage. Pour un enterrement de vie de garçon, vous portez une robe un peu plus habillée que d'habitude, ou votre plus joli ensemble. Pour votre voyage de noces, je vous conseillerais un ensemble robe et manteau, soit pleine longueur, soit 7/8. Dans les belles teintes d'automne, puisque vous vous marierez en septembre. Le tricot double est parfait, il ne se froisse pas et garde sa belle apparence des années durant. Allez jeter un coup d'oeil si vous en avez l'occasion dans les magasins de lingerie pour dames ou les grands magasins où l'on vend les bonnes marques, comme Tricosa, "Le chic parisien", ou encore "Butte Knit", cela vous donnera de bonnes idées.

MME H.R. DE BEAUCE: Chère Madame, tel que vous le désirez, j'ai adressé votre lettre à sa Majesté la Reine. Je ne sais si elle répondra à vos demandes, mais je me suis fait un devoir d'indiquer l'adresse habituelle où elle réside, Palais de Buckingham, Londres, Angleterre. N'espérez cependant pas trop de ses largesses. Elle n'est pas encore la Providence...

JEUNE VIEILLE: Est-ce que le feuillet d'instruction précise que vous pouvez utiliser ce vibromasseur pour la figure? Les tissus faciaux sont très délicats et ne peuvent être bousculés sans danger. Soyez donc bien vigilante dans l'emploi de cet appareil. Il sera surtout efficace pour les endroits du corps

que guettent la cellulite et la graisse: les hanches, les cuisses et le ventre. Pour ce qui est des massages faciaux, je crois que je laisserais cette tâche à un masseur professionnel. Je regrette de ne pas connaître de manuel pratique pour les massages à la maison. Merci de votre bonne lettre parfumée... qui m'apporte une douce brise du Bas-du-Fluve...

FROU-FROU INQUIETE: J'espère que vos inquiétudes se sont apaisées avec la venue normale de vos règles. Vous êtes bien jeune ma fille, pour vous prêter à ces jeux si lourds de conséquences. Non il n'est pas nécessaire qu'il y ait pénétration complète pour que la semence porte des fruits. Voilà pourquoi quand on ne veut pas se brûler, on n'approche pas du feu. J'espère que cette crainte sera le commencement de la sagesse. Si quelque chose n'allait pas, n'hésitez pas à me redemander conseil. Vous auriez besoin comme beaucoup de jeunes de 15 ans de recevoir une éducation sexuelle adéquate.

NADINE: Pour un bal d'étudiantes de 11e année, si on demande la robe de coton, vous pouvez choisir un coton suisse blanc, ou un coton ordinaire auquel vous ajouterez une petite dentelle de coton du même ton. Ou encore un coton aux jolies teintes pastelles, rose, jaune ou vert. Je sais qu'on confectionne de jolies robes d'hôtesse longues en coton imprimé, mais pour un bal d'étudiante, je préférerais une teinte unie. Un bout de manche si vous le préférez, taille empire, jupe de ligne A, la jupe doit laisser voir un bout de soutien. Vous pouvez consulter les catalogues de patrons, il y a quelques modèles de robes longues. Vous pouvez tout aussi bien choisir un modèle court et rallonger la jupe... Pour savoir de combien de verges de tissu vous aurez besoin, tout dépend du modèle et de la largeur du tissu. Tout cela est indiqué sur les patrons de commerce. Si votre robe est blanche, je préférerais le soutien blanc, si elle est de teinte pastelle ou d'une teinte un peu plus soutenue, vous pourriez alors porter un cuir verni noir, ou un soutien de même teinte que votre robe. Votre compagnon d'un soir porte l'imagination son plus joli complet. Il ne doit pas être obligé de s'habiller en smoking, du moins je l'espère... Vous pouvez remonter vos cheveux sur le sommet de la tête et les disposer en un joli chignon qui vous avantage. Bonne chance.

MARCO: Vous pouvez vous abonner à une bibliothèque circulaire, en écrivant à la Bibliothèque St-Sacrement, 514 Mont-Royal E., Montréal.

SOEUR MADELEINE: Je regrette de ne pouvoir envoyer de timbres à quiconque. Ce courrier n'est malheureusement pas un service d'échange.



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS

AUJOURD'HUI

"Aujourd'hui" continue d'afficher toujours la même qualité, même si parfois les entrevues nous semblent moins intéressantes que par les années passées. On a effectué l'an dernier, de sérieux émondages dans cet arbre pourtant bien vivant. On se souvient qu'auparavant, l'émission durait 1 heure, de 7 heures à 8 heures, tous les jours de la semaine; pour les privilégiés qui peuvent évidemment capter C.B. F.T. Car en beaucoup de régions du Québec, cette émission de prestige ne peut encore être retransmise.

On se souvient surtout du temps où l'équipe plus nombreuse groupait des gens à l'esprit aussi alerte et caustique qu'Andréanne Lafond, Pierre Paquette et surtout Pierre Nadeau. Ce dernier dont on déplore l'exil à Paris, exil sans doute bien intéressant pour lui, s'est rappelé à notre souvenir par sa participation intense à la diffusion du dernier Congrès libéral. Rares sont les commentateurs qui auraient pu tenir l'antenne pendant d'aussi longues heures, sans trop se répéter, ni sans se fourvoyer en des commentaires qu'il aurait été faciles de trouver tendancieux, étant donné les circonstances politiques délicates. Pierre Nadeau, c'est une présence jeune, souriante, aisée et intelligente devant l'écran. Il serait dommage de ne pas le "rapatrier".

Les deux piliers solides d'Aujourd'hui demeurent toujours en place : Michelle Tisseyre et Wilfrid Lemoyne. Même si physiquement, ils ne soutiennent pas le plafond de l'édifice à la même altitude. Il suffit que Michelle Tisseyre soit remplacée par une autre pour qu'on se rende compte à quel point son aisance, son intelligence et son à-propos sont remarquables. Les mêmes qua-

lités se remarquent chez son compagnon. Nous apprécions surtout à "Aujourd'hui", les reportages filmés. Ils sont toujours intéressants et bien faits. Il nous revient à la mémoire entre autres, au cours de l'hiver dernier, le reportage sur le 20e anniversaire du drapeau du Québec. Tout récemment, un film sur les conditions difficiles de vie de nos compatriotes canadiens-français du comté de Pontiac, nous permit de constater qu'il est plus facile de prêcher la justice pour les étrangers, les Noirs, les Jaunes et les Bruns, que pour son plus proche prochain. Comme le disait un peu comiquement un des participants, les gens de Pontiac sont pas mal "dépressés". C'est en mettant le doigt sur tout ce qui bouillonne au point de vue économique, social, politique et religieux, que l'émission "Aujourd'hui" se révèle à son meilleur. Les entrevues un peu sophistiquées avec de petits prodiges inconnus, qu'ils soient metteurs en scène, comédiens, peintres ou autres, nous laissent plus froids. Souvent, leur seul mérite est celui d'être fraîchement débarqués... Certaines gens se plaignent qu'il est difficile d'obtenir une entrevue à "Aujourd'hui", il faut bien se rappeler que cette émission n'est pas un calendrier des congrès, réunions et manifestations de routine. C'est une émission qui tient à souligner ce qui peut survenir d'important, de litigieux, de controversé dans la vie de notre milieu.

Sera-t-elle un jour mieux placée à l'horaire pour satisfaire le plus grand nombre d'auditeurs possible ? "Aujourd'hui" n'est peut-être pas ce qu'elle était hier, mais elle demeure quand même un point d'intérêt. Cela suffit pour bien augurer de demain.

Marie-Stéphane

L'HOMME ET LE SOL

27 AVRIL 1968

L'aménagement rural

L'aménagement régional qui prévoit l'utilisation de toutes les ressources du milieu et par ricochet le développement d'industries régionales préoccupe de plus en plus le gouvernement et les technocrates. Cependant, lorsqu'on regarde évoluer les choses, on remarque que les grandes villes restent toujours les pôles d'attraction et qu'il semble de plus en plus difficile d'aller à l'encontre de ces pôles d'attraction et de décentraliser l'industrie et le commerce. L'aménagement régional serait-il utopique ? C'est la question que Germain Lefebvre posera à Messieurs Gilles Paquet, de l'Université Carleton, Armand Lacasse, de la Régie des Marchés agricoles du Québec et P. Boisclair, du Ministère des Terres et Forêts et du Développement rural, ses invités à l'émission "L'Homme et le Sol" du 27 avril prochain, radiodiffusée à midi trente, au réseau français de Radio-Canada.

LES TRAVAUX ET LES JOURS

28 AVRIL 1968

Stabulation libre et Mise en marché du lait

Ici et là au Québec, on a vu quelques tentatives de garder le troupeau laitier en stabulation libre, mais on n'a jamais assisté à un mouvement persistant dans ce sens. Avec l'avènement des étables à logettes, une autre forme de stabulation libre, on en parle à nouveau et certains même s'en font les propagandistes. Aurèle Lacerte, de St-Georges de Windsor est allé plus loin encore dans cette direction puisqu'il a bâti une étable à logettes, mais froide, celle-là. A l'émission "Les Travaux et les Jours" du 28 avril prochain, télédiffusée à 13h.30, au réseau français de Radio-Canada, Germain Lefebvre invitera monsieur Jacques Martin, agronome du comté de



LE PAIN QUOTIDIEN

pour les cultivateurs et les citadins

12h30 du lundi au vendredi

L'agriculture pour tous

- le consommateur et l'agriculteur
- le citadin et la nature
- l'actualité agricole
- les cours du marché
- les prévisions météorologiques

CBF/690

RADIO-CANADA
radio qualité • radio vedettes

Télévision dans les porcheries

Pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre et pour mieux répondre aux besoins d'une gestion aussi économique que possible

Richmond et monsieur Jacques Choinière, chef du Département du Génie rural à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

A la même émission, Jean-Guy Roy fera le point sur la réorganisation de la mise en marché du lait nature à Montréal.

-- gestion comprenant les différents secteurs de tout le domaine où sont logés les porcs -- on utilise présentement des appareils de télévision dans un grand nombre de porcherie hollandaises.

Les propriétaires de fermes d'élevage porcin peuvent maintenant de leur propre chaise à bras et même de leur lit (ou grabat) voir de leurs propres yeux ce qui se passe dans leurs étables ou enclos à porcs.

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 28 AVRIL AU 5 MAI

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la censure pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

LUNDI, 29 AVRIL

1h.30 - TOUTS PEUVENT ME TUER (5) - Fr. 1957. Drame policier avec Anouk Aimée et Peter Van Eyck. - Pour se fournir un alibi, cinq jeunes criminels se font emprisonner pour une peccadille. - Sujet original, psychologie peu fouillée. - Epilogue positif.

1h.35 - NUITS ORIENTALES (6) - All. 1960. Film policier. - Un journaliste est envoyé en Orient enquêter sur un trafic clandestin de diamants. - Médiocre et vulgaire.

MARDI, 30 AVRIL

1h.30 a.m. - ARIANE (4) - E.U. 1956. Comédie sentimentale avec Gary Cooper et Audrey Hepburn. - La fille d'un détective privé s'empare d'un libellule que son père est chargé de surveiller. - Brillant et bien construit. - Adultère et inconduite.

1h.20 - VIVRE SA VIE (3) - Fr. 1962. Drame psychologique de J.-L. Godard avec Anna Karina et Saddy Rebot. Une jeune fille accepte un jour de se prostituer et tombe bientôt sous la coupe d'un souteneur. - Tentative valable de cinéma intimiste. - Sujet à réflexion. - Prostitution. Scènes très osées.

MERCREDI, 1er MAI

1h.30 a.m. - LA BALLADE DU HUSARD (5) - Russ. 1962. Comédie musicale. - Une jeune fille se déguise en hussard pour mieux connaître le fiancé qu'on lui destine. - Un peu lourd. - Sain dans l'ensemble. (a)

1h.30 - FABRIQUE D'OFFICIERS S.S. (5) - All. 1960. Drame. - Dans une école d'officiers un meurtre fait découvrir des adversaires farouches du régime. Personnage un peu faux. - Dénonciation de méthodes condamnables.

JEUDI, 2 MAI

1h.30 a.m. - LE BAL DES CINGLES (4) - E.U. 1956. Comédie. - Des soldats affectés à un hôpital s'éprennent d'infirmités qui ont un grade d'officier. - Rythme alerte. Dialogues pétillants. Atmosphère bien créée. (a)

1h.30 - LA BELLE AMERICAINE (3) - Fr. 1961. Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhéry avec Colette Brosset. - Une splendide voiture, propriété d'un modeste ouvrier, est cause de nombreux incidents. - Suite de gags désopilants (e).

1h.20 - BURIDAN, HEROS DE LA TOUR DE NESLE (6) - Fr. 1952. Film de cape et d'épée. Au XIVe siècle, l'amour de deux jeunes gens rencontre de nombreux obstacles. - Penture réaliste de mœurs dépravées.

VENDREDI, 3 MAI

1h.30 a.m. - DOMMAGE QU'ETUSOIS UNE CANAILLE (4) - It. 1955. Comédie avec Sophia Loren et Vittorio Gassman. - Une jeune voleuse s'empare d'un honnête chauffeur de taxi. - Nombreuses trouvailles.

1h.30 - TRICOCHÉ ET CACOLET (5) - Fr. 1938. Comédie avec Fernandel et Duvallet. - Deux jeunes détectives privés doivent affronter de multiples incidents romanesques.

8h.30 - LA GUERRE DE TROIE (5) - It. 1961. Drame épique. - Les exploits d'Enée, pendant la guerre de Troie. - Quelques accommodements avec l'histoire. - Loyauté et courage.

1h.35 - TORYOK, LA FURIE DES BARBARES (5) - It. 1960. Film d'aventures. - Le chef d'un camp barbare décide de venger la mort de sa femme. - Du déjà-vu. Beaucoup de mouvement.

SAMEDI, 4 MAI

3h. - LES ANNEES FOLLES (4) - Fr. 1960. Film de montage. - Retrospective fragmentaire des années qui suivirent

la Première Guerre Mondiale. - Montage rythmé et harmonieux. Insouciance et frivolité. Images osées.

1h.35 - A DOUBLE TOUR (4) - Fr. 1959. Drame psychologique de C. Chabrol avec Madeleine Robinson et Jean-Paul Belmondo. - Un jeune homme tue la maîtresse de son père. - Artificiel et insolite. Grande souplesse technique. - Pessimisme. Valeurs ridiculisées. Scènes sensuelles.

MONTREAL Canal 10 - CFMT-TV

DIMANCHE 28 AVRIL

1h.30 - PAR ORDRE DU TSAR (5) - Fr. 1953. Film biographique. - La princesse Caroline s'empare de Lisl et tente d'obtenir l'annulation de son mariage. - Idéalisations d'un amour illégitime.

1h.15 - (soir) - L'INCONNU D'UN SOIR (6) - Fr. 1948. Comédie musicale. - Une danseuse réputée devient amoureuse d'un souverain. - Fortement sentimental.

LUNDI, 29 AVRIL

1h.30 - QUAND LA FEMME S'EN MELE (5) - Fr. 1957. Drame de milieu d'Y. Allégret avec Edwige Feuillère et Bernard Blier. - Une femme provoque la rivalité entre deux chefs de gangsters. - Bien construit mais très commercial. - Vengeance, cynisme, abjection.

2h. - LES GENS DE LA NUIT (5) - E.U. 1954. Drame policier avec Gregory Peck et Broderick Crawford. - A Berlin, les Russes enlèvent un soldat américain comme otage.

1h.15 - BONJOUR JEUNESSE (5) - Fr. 1956. Mélodrame. - Une fillette incomprise et maltraitée s'enfuit dans une montagne avoisinante. - Mélodramatique. - Courage, dignité. (a)

MARDI, 30 AVRIL

1h.15 a.m. - NOUS SOMMES TOUS DES ASSASSINS (3) - Fr. 1952. Drame social d'A. Cayatte avec Claude Laydu et Mouloudji. - Un condamné à mort attend

l'heure fatale en compagnie de trois autres criminels. - Œuvre de qualité, véhémence et passionnée. Excellente interprétation. - Plaidoyer contre la peine capitale.

12h.30 - LA NUIT DES SUSPECTES (6) - Fr. 1957. Film policier. - A la mort d'un riche industriel, la police mène une enquête sur toutes les femmes de son entourage. - Prétentieux.

2h. - TRAFICS A RIO (6) - Mex. 1958. Drame. - Une danseuse tente de faire évader son père de prison. - Comportements répréhensibles.

1h.15 - CAPITAINE KING (5) - E.U. 1953. Drame d'aventures. - Aux Indes, un officier mérité permet aux Anglais de mater une révolte de rebelles. - Action bien menée. - Sens de l'honneur. Respect de la personne humaine. Violences. (a)

MERCREDI, 1er MAI

12h.30 - OPERATION TONNERRE (5) - Fr. 1954. Drame d'espionnage. - Un jeune ingénieur fait une découverte et vient près de faire affaire avec des espions. - Un certain intérêt documentaire.

2h. - L'EVASION DE L'ENFER (5) - Pol. 1960. Film de guerre. - Un soldat polonais fuit l'armée allemande et se cache dans une galerie de mine désaffectée. - Dramatisation artificielle. - Solidarité et patriotisme. (a)

1h.15 - LE CAUCHEMAR DE DRACULA (3) - G.B. 1958. Drame d'horreur avec Peter Cushing et Christopher Lee. - Un savant lutte contre un vampire. - Réalisation habile. Climat d'effroi bien créé. - Effets morbides.

JEUDI, 2 MAI

1h.30 a.m. - L'ENFER DE LA JALOUSIE (6) - Arg. 1946. Drame psychologique. - Un homme jaloux rend à son épouse la vie insupportable et finit par la tuer. - Inconsistant.

12h.30 - RIVIERE SANS RETOUR (4) - E.U. 1953. Drame d'aventures avec Marilyn Monroe et Robert Mitchum. - A sa sortie de prison un homme tente de refaire sa vie près de son fils et de celle qui l'a protégé. - Héros courageux et honnête. Effets suggestifs.

2h. - LA SOEUR BLANCHE (6) - Mex. 1960. Mélodrame. - Après son entrée au couvent, une jeune fille retrouve l'homme qu'elle avait autrefois aimé. - Présentation mélodramatique de bons sentiments. (a)

8h.30 - CLEOPATRE, UNE REINE POUR CESAR (6) - It. 1963. Film historique avec Pascale Petit et Akim Tamiroff. - Les intrigues de Cléopâtre qui veut régner sur l'Egypte.

1h.15 - LE BAL DES ESPIONS (5) - Fr. 1960. Film d'espionnage avec Françoise Arnoul et Michel Piccoli. - La femme d'un espion mort assassiné recherche des documents secrets. - Confus.

VENDREDI, 3 MAI

12h.30 a.m. - LA REVANCHE DU MUSTANG (6) - Mex. 1960. Western. - Une fillette tente de sauver un cheval accusé d'avoir piétiné son maître. (e)

2h. - LES FEMMES MENENT LE MONDE (4) - E.U. 1954. Comédie de J. Negulesco. - Des intrigues se nouent autour d'un poste à obtenir. - Excellents interprètes. - Mariage sacrifié à la réussite en affaire.

7h.30 - DANGEREUSE MISSION (6) - E.U. 1950. Film d'aventures. - Un homme entre dans une bande de voleurs pour mieux les démasquer.

1h.15 - UN HOMME SE PENCHE SUR SON PASSE (6) - Fr. 1958. Drame sentimental. - La fille d'un fermier, malheureuse en ménage, s'enfuit avec son ancien fiancé. -

SAMEDI, 4 MAI

12h.30 - MEURTRES (4) - Fr. 1950. Drame psychologique avec Fernandel et Jeanne Moreau. - Coupable d'euthanasie, un homme a des ennuis avec ses frères qui ont peur de scandale. - Quelques longueurs. Excellente interprétation. - Euthanasie approuvée.

8h.30 - LA LEGENDE DE L'EPEE MAGIQUE (6) - E.U. 1953. Conte. - Grâce à une épée magique, un jeune homme libère son peuple d'un tyran. - Puéril et banal. Décors éblouissants.

1h.15 - LE VICE AU CORPS (6) - Mex. 1958. Drame. - Des jeunes dévoyés se livrent au pire dévergondage.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 28 AVRIL

11 h. 35 - BON VOYAGE PABLO (5) - Esp. 1959. Drame. - Un meurtrier est aidé à son procès par un co-détenu qui est psychiatre. - Evocation d'inconduite.

LUNDI, 29 AVRIL

11 h. 35 - JE TE RETROUVERAI (5) - E.-U. 1942. Drame avec Clark Gable et Lana Turner. - La rivalité entre deux frères pour l'amour de la même femme. Légèreté de conduite.

MARDI, 30 AVRIL

11 h. 35 - DU BURLESQUE A L'OPERA (5) - E.-U. 1946. Comédie musicale. - Les mésaventures d'une jeune fille qui veut devenir chanteuse à l'Opéra de New-York. Amusante satire des chanteurs d'opéra.

MERCREDI, 1er MAI

11 h. 35 - EN AVANT LA MUSIQUE (4) - E.-U. 1940. Comédie musicale avec Mickey Rooney et Judy Garland. - Un étudiant en médecine rêve de conduire un orchestre de jazz. - Intermèdes musicaux bons et drôles. - Optimisme. (a)

ROUYN-NORANDA Canal 4 - CKRN-TV

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal)

OTTAWA Canal 9 - CBOFT

Les films présentés au canal 9 (CBOFT Ottawa) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal) sauf pour les films présentés en fin de soirée. Ces derniers sont présentés avec une semaine de retard sur l'horaire du canal 2.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agée. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11 h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

\$120.00 et PLUS PAR SEMAINE

Compagnie dynamique à besoin d'hommes, femmes, à temps plein ou partiel dans chaque région de la province. Aucune expérience requise. Auto utile mais pas nécessaire. 23 ans et plus. Necessités courantes. Ecrivez immédiatement en toute confiance: 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, compléments gratuits. Expérience non requise, opportunité splendide. Ecrivez pour échantillons, CROSBY COMPANY, DEPT. "T", CASE 3012, MONTREAL.

REVENU supplémentaire à temps partiel. Vendez nos vêtements de très haute qualité, sur mesures. Garantis par notre maison réputée dans tout le Canada. Portez nos habits gratuits. Instructions de vente faciles. Necessaire de vente gratuits. PARK-FLETCHER CLOTHES, 1435, BLEURY, MONTREAL, QUEBEC.

ANIMAUX A VENDRE

ETALONS - 3 étalons ayant toujours été en liberté avec les juments, garantis très chanceux, tous très bien domptés, très francs - beige pur-sang, 6 ans, blond foncé, classé "B" - beige croisé, 3 ans, grand, gros, blond, crin blanc - cheval rouge, 4 ans, avec blanc au flanc et au ventre, très bien dompté à la selle, très doux, 1100 lb - A. GUERTIN, VERCHERES, Tél.: 583-3591.

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
54, CÔTE SUD,
STE-THERESE-DE-BLANVILLE,
Tél.: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES PROUVÉES

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENISTRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES, Tél.: 649-1169.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHERVILLE, CTE BERTHER, Tél.: 836-4809.

HOLSTEIN - Belles vaches laitières, très bonne qualité, prix raisonnables, livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 101ème RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND, Tél.: 845-2149 (frais d'appel acceptés).

HOLSTEIN - Vaches et taures Holstein fraîche vèlées ou vèlant sous peu. S'adresser à: MAURICE PROVOST, STE-JULIE, CTE VERCHERES, Tél.: 649-1159.

A VENDRE - Truies et verrats Yorkshire, Large White enregistrés. Verrats garantis pour le service. Tous nos sujets sont exempts de rhénite et de pneumonie à virus. PORCHERIE IDEALE, INC. C.P. 3, ST-BARNABE, NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. Tél.: 819-264-2118 ou 264-5311.

FERME LEVIS CARRIER

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vèlées ou devant vèler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser à: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, Tél.: 837-7013.

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION (ROUTE 48) - Tél.: Ferme, de 8 h. a. m. à 6 h. p. m., 581-5670 - Résidence: 722-0956.

VACHES LAITIÈRES

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant des meilleurs troupeaux d'Ontario, vèlant avril, mai. Bonnes conditions. CHOUINARD ET FRERES, STE-FLAVIE, CTE MATANE, Tél.: 775-7018.

HEREFORD - Vaches vèlant au printemps. Génisses et taures d'un an, pur-sang, enregistrés. PAUL-ETIENNE LAPORTE, 1940, ST-NORBERT (BERTHER), - 836-3308.

CHAROLAIS

35 Taures
15 Taureaux
9 mois et plus
1/2, 3/4, 7/8, SANG
\$250. et plus

37, Boul. des Cultivateurs,
STE-ANNE-DE-BEAUPRE.
Téléphones: Rene TAILLON
263-3576

CHAROLAIS -- Taureaux et vaches pur-sang 7/8 - 29/32 - 15/16 - Hereford Brahman - FERME RODRIGUE SIMARD, CONTRECOEUR, Tél.: 786-2826 ou 861-2113.

CHAROLAIS

VENTE taureau pur-sang de 2 1/2 ans - Taureaux 1/2, 3/4, 7/8, de 5 à 12 mois - FERME LE CHAROLLES, ST-JOACHIM LA PLAIN, CTE L'ASSOMPTION, Tél.: 223-2522.

TAUREAU Holstein, né janvier '68 - mère "B.P." 3a 15,849 - 543 - (157-146) - Grand-Mère "T.B." 6a 21,477 - 780 - (158-156) - C'est un fils de Aylmer Princess R.A. Master "T.B." - ANDRE & JULES LEBEAU, LOUISEVILLE, QUE.

VACHES, taures, de l'Ontario; bonne qualité, fraîche vèlées, vèlant sous peu, garanties. PHILIPPE FAVREAU, 148 MARIE-VICTORIN, COTE STE-CATHERINE, (LAPRAIRIE) - 632-0569.

HEREFORD, boeufs Hereford enregistrés, âgés de 1 à 2 ans. Porcs Tamworth de tous âges. Verrats prêts pour le service, avec enregistrement. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIERE, Tél.: 888-3395.

CHAROLAIS

Taureaux 7 mois à 15 mois.
Vaches, 3 ans à 6 ans, devant vèler sous peu.
Tous enregistrés pur sang avec certificat.
Vaches croisées avec veaux.

FERME ELIE, VAUDREUIL

234-3277 ou
453-6019

JEUNES TAUREAUX - mères VG jusqu'à 21,000 lb lait - 100% BCA - fils de Mallory Rocket Brigadier (Excellent - 91) que nous avons vendu au Wisconsin. Demandez leur pedigree dès aujourd'hui. GEORGES LEMYRE, MACKINONGE, QUE.

HEREFORD enregistrés, 1 jeune vache - taureaux 1 et 2 ans, génisses. Trayeuse Viking, en très bon état. PAUL-EMILE ROUSSEAU, ST-ETIENNE, R. 1, CTE LEVIS.

ENGLISH LARGE BLACK enregistrés, le plus formidable race pour le croisement. Hampshire enregistrés issus de truies importées et saillies par des verrats importés. Lignées de sang remarquables - Landrace, gagnante de prix, Tamworth, Lacombe, Berkshire, Wessex Saddleback, Yorkshire, English Large White, Hybrides Tachetées Bleues, de tous âges - Truies saillies, verrats prêts pour le service. Catalogue illustré. TWEDDIE FARMS, FERGUSON, ONTARIO.

CHAROLAIS

VENTE taureaux pur-sang, 3 et 4 ans - taureaux, vaches, taures pur-sang 15/16 - 7/8 - 3/4 - FERME CHARO, ST-ETIENNE, LAUON.

(R. LECOURS, Gérant). - 832-4791.

TAUREAUX Charolais enregistrés - pur-sang, 3 ans - 15/16, 1 an - Veaux français, J.D. LALONDE, VANKLEEK HILL, ONTARIO.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Allons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J.-Y. COUTURE ENRG., STE-CECILE DE MILTON, TELEPHONE: 378-8132 (charges renversées).

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRERES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

**B éton
E tanche
A rmé
U nique
D urable
R emarqué
Y ... est un peu là!**

Diam. - 14-16-18-20-24
vide-silo "PATZ".

SILOS BEAUDRY

St-Marc, Cte de Vercheres
514 - 584-2348

ÉLEVEURS DE MOUTONS

Pour la vente de votre laine et pour produits nécessaires à l'élevage de moutons -

LA COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE LTEE LENNOXVILLE, QUEBEC.

AUTOBUS SCOLAIRES usagés, en spécial. S'adresser: GEORGES MARTIN ou L. THIERIAULT, AUTOBUS TRANS-QUEBEC INC., NAPIERVILLE, Tél.: 514 -- 245-7787.

FOIN de trèfle, mil, luzerne, 1ère et 2ème coupe, à vendre \$17.00 la tonne. S'adresser: ROGER - RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANCOIS, NI-COLET, Tél.: 293-5272.

AVOINE de semence Russell certifiée, à vendre. S'adresser à: LAURENT ROBERT, RANG ST-OURS, ST-CE-SAIRE, Tél.: 536-2695 ou 536-2692.

FRIGIDAIRE à lait De Laval, 4 bidons; 20 bidons de 8 gallons, parfaite condition. GASTON RAYMOND, ST-JEROME, Tél.: 438-2398.

PANIERES A VENDRE

PANIERES, capacité 1 chopine, en bois franc braché, pour récolte de fruits et de framboises. Prix \$11.00 le mille. S'adresser: GEORGES ST-MARTIN, ST-NAZARE D'ACTON, COMTE BAGOT, Tél.: 66 - S - 6.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS PLANCHES emb. 1" x 6" x 8" 1/16" à \$55.00 du mille. Madriers emb. 13/4" et 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9" à \$55.00 du mille. - Plywood, second - MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22, TEL.: 931-2961.

ACHETERAIS disques 78 tours, année 1930 à 1955, genre folklorique canadien. GABRIEL LABBE, 5991 HOCHELAGA, APP. 5, MONTREAL 5.

DIVERS

GRATIS - BRAN DE SCIE de manufacture. REMI LEGAULT, 8507, 91ème AVENUE, VILLE ST-MICHEL, Tél.: 729-4361.

EDUCATION

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 234 RUE SLATER, OTTAWA, CANADA, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME fiable, expérimenté, 21 ans, licence chauffeur, demande travail culture maraichère, juin. Bon salaire demandé. Ecrire à: ELOI GERVAIS, 421, PAQUIN, HEROUXVILLE, (LA-VIOLETTE), QUE.

Femmes, filles demandées

FEMME médecin parlant français, 3 enfants, cherche gentille bonne. Bon chez soi. Chambre, TV, privées. \$140. à \$160. - MME ATTIE, 1175 RUE MONTCALM, DUVENAY, (banlieue Montréal). Tél.: 669-7573.

Fils, tissus coupons

JERSEY - Grande vente Jersey pâte, couleurs pastel, \$13.00 les 100 lb. FILS désassortis 0.90 la lb ou 12 lb pour \$10.00 - Vente finale. Aucun échantillon fourni. G. LEGAULT, 5960 RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

100 paires bas nylon dames, vendus comme rejet de moulin à \$2.99 - 12 paires de bas hommes à \$3.05 - 12 paires bas enfants, seconds, unis ou rayés, à \$2.80 - Représ. Polyon lb \$2.50. Orlon, laine, Fil à tisser. Catalogues et échantillons gratuits sur demande. L. THERRIER INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

TRES GRAND SPECIAL

LISIÈRES A TISSER EN JERSEY - Blanc, 100 lb \$10.00 - Rose, Bleu, 100 lb \$12.00 - Turquoise, jaune, gomme, 100 lb \$18.00 - Ajouter 10% pour commandes de 50 lb - Acompte requis \$2.00 - Très beaux lots assortis, toujours en main, à partir de 0.10 lb - BERTROY INC., 535 ST-PIERRE, C.P. 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

BALLES de 300 à 500 lb, mélangées de Lisières à tapis et 15% de coupons de toile et laine doublée à même - 15c, la lb - \$5.00 dépôt, balance C. O. D. - POLYON \$2.25 lb et letout coupé à \$1.25 lb, orange, royal, rouge, noir, blanc, etc. - Jersey 25 lb \$4.77 - Boutons 500 - \$1.00 - Dentelles 40 vgs \$1.00 - BAS courts, laine et coton, pour adultes et enfants, 6 paires pour \$1. (sec.) - Cuiquette, 25 lb - Coupons de laine à couvertures, 50 lb - Coton Wabasso uni, 24 vgs - Imprimé, 32 vgs - Terryline blanc 40", 34 vgs - Catalogue et échantillons, 25c. - \$1.00 dépôt, mallage en surplus. En affaires avec \$150.

A. SCHAEFER LIMITEE

1316 Ste-Catherine Est, Montréal
Tél 522-8888 (Face Metro Beaudry)

HOMMES DEMANDES

HOMME demandé pour travaux de ferme, sachant conduire tracteur. Pas d'animaux. FERNAND FAFARD, 4543 BOUL. ST-CHARLES, LACHENAIE, CTE L'ASSOMPTION, - 581-5489.

JEUNE homme, 18 à 22 ans, culture maraichère, travail à l'année. Logé, nourri, salaire raisonnable. DANTE ROMANI, 608 COTE ST-LOUIS, STE-THERESE, Tél.: 435-3067.

HOMME demandé chez jardinier. Logé, nourri, \$40.00 par semaine. Téléphonez (frais renversés) à: STE-SCHOLASTIQUE, 258-2478.

JEUNE homme expérimenté, ouvrier général, ferme laitière. Bon salaire, logé, nourri. ADRIEN MERCURE, RANG CASIMIR, L'ANGE - GARDIEN, (HOUVILLE), 393-6507 Farnham.

JEUNE homme, pour culture maraichère, sachant conduire tracteur. Bon salaire, logé, nourri. LIONEL CORBIER, 681-25ème AVENUE, ST-EUSTACHE, Tél.: 473-2390.

HOMME sobre demandé pour travailler sur ferme laitière. Semaine de 6 jours. Salaire \$30.00. ALPHONSE QUINTE, STAMBRIDGE EST, Tél.: 248-2391.

JEUNE homme demandé, 17 à 22 ans, sobre, honnête, pour travaux sur ferme laitière, à l'année. Bon salaire, logé, nourri. S'adresser à: ALFRED BENOIT, ST-ARMAND, CTE MISSISSQUOI, Tél.: 248-2173.

HOMME demandé, culture maraichère, logement fourni avec cuisine, poêle, frigidaire. Devra se nourrir. FERME L.G.J. CHARBONNEAU, 669 RIVIERE NORD, ST-EUSTACHE, - 473-7426.

HOMME demandé chez jardinier. Bon salaire, logé, nourri. SIMON JOLY, R.R. 1, ST-EUSTACHE, CTE DEUX-MONTAGNES, Tél.: 473-9312.

AIDE-POMMICULTEUR, petite famille de préférence, demandé pour verger de 1500 pommiers, à Frelighsburg, Missisquoi. Logement, électricité et chauffage fournis. G. LACHAPPELLE, 1315 BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST, MONTREAL, (suite 710).

HOMME marié demandé pour travail sur ferme laitière bien mécanisée. Bon salaire selon expérience. Références exigées. Maison fournie. Ouvrage à l'année. S'adresser à: JEAN-GUY LAPOINTE, EMBRUN, ONTARIO. Tél.: 443-2954.

IRRIGATION

MATERIEL d'irrigation usagé remis à neuf - Prix intéressants - 7 Pompes à tracteur - 3 moteurs Wisconsin, 4 cylindres avec pompes - 3 moteurs Chrysler 6 cylindres avec pompes - 6,000 pi. tuyau 5" - Tuyau 3 et 4 pouces - "Sprinklers" - Le tout portant la même garantie que matériel neuf. En plus, Transplantateurs automatiques usagés et neufs - Arroseuses usagées et neuves. Nous faisons des estimations gratuitement et nous livrons partout au Québec. IRRIGATION ST-THOMAS INC., ST-THOMAS, CTE JOLIETTE, Tél.: 756-2972.

JARDINAGE

PLANTS fraisiers, irrigation, arrosage, maladies; variétés Redcoats, Sparkle, Cavalier Guardsman, PAUL-EMILE NANTÉL, STE-MONIQUE, CTE DEUX-MONTAGNES, Tél.: 438-1585.

PLANTS FRAISIERS - Variété Redcoat - Pour être bien servis, adressez-vous à: JUSTIN BARIBEAU, STE-GENEVIÈVE-BATISSON, CTE CHAMPLAIN, Tél.: 327-4475.

FRAISIERS provenant de plants certifiés. Variétés Redcoat et Sparkle, \$15. le mille. ROLLAND LAMARCHE, STE-ELPHEGE, CTE YAMASKA, Tél.: 566-5431.

FRAISIERS exempts de virus, Grenadier Hâtif, Redcoat, Sparkles, mi-saison Guardsman Tardifs, J. RAUL RHOX, R.R. 1, TROIS-PISTOLES.

FRAISIERS inspectés, Dunlap, Redcoat, Sparkle, 1000, \$15.00 - 500, \$9.00 - 100, \$2.50 - ARMAND BEAUDOIN, ST-LUC VINCENNES, CHAMPLAIN. Tél.: 295-3689.

MACHINES-OUTILLAGE

PRESSES À FOIN ÉPANDEURS

Très bonnes machines usagées, peu endommagées, entièrement renouvelées et peinturées. Livraison en quantité de 3 ou plus, au taux de transport ferroviaire par wagon plat, Mont-Joli. Presse à foin New Holland, à corde, modèle 77, motorisée, \$395.00 - Epandeur New Idea, à tracteur, modèle 12A, 95 minots, \$295.00 - Epandeur John Deere et Cockshutt, \$195.00 - KENT FARM SUPPLIES LTD., BLENHEIM, ONTARIO.

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

TRACTEUR International 230 avec sarclleur - Tracteur Farmall "H" - Pelle à rehausser - Remorque en acier 8 x 14 - Charrues à disques 2 et 3 raies Fast Hitch - FORTIN & SAURIO, ST-ROCH DE L'ACHIGAN, L'ASSOMPTION, Tél.: 681-8147 ou 667-7305.

TRACTEUR Ford modèle 9 N, 3 pts., avec Chargeuse à l'avant, bucket à graver et sable - remis à neuf au complet l'an dernier, y compris peinture et pneus arrières. Prix: \$900.00 - toute offre raisonnable sera acceptée pour argent comptant. JULES MICHAUDVILLE, RANG 3, L'ASCENSION, CTE LABELLE.

VENDEUR autorisé de Nettoyeurs d'étables "Patz" et de vendeurs de Silo, LEO JETTE, 385 BELLE RIVIERE, STE-SCHOLASTIQUE, (DEUX-MONTAGNES).

CASE 580 avec Herse à disques - Planter à patates - Arracheur et ramasseur à patates - Arroseuse Myers 10 rangs, ALBERT PREVOST, 85 BOUL. ST-ELZEAR EST, VIMONT, - 663-2291.

HERSE à disques à tracteur, 28 et 32 disques - Charrue à tracteur, 2 versoirs, \$40.00 - Ces machines sont en très bonne condition. LEO DUBOIS & FILS LIMITEE, STE-THERESE, Tél.: 435-3521.

SEMOIR à patates, 1 rang, empocheur, arracheur-patates - Herse à disques hydrauliques et traînantes - Leaders usagés - 3 tracteurs International Harvester Cub avec outils - Case avec loader et backhoe - Plusieurs tracteurs usagés et machinerie de toutes marques ainsi que pièces de tracteurs usagés. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, 420 BOUL. LABELLE, ST-JANVIER, Tél.: 438-7835. (Représentant David Brown - New Holland, Forano etc.).

TRACTEUR Massey-Ferguson 55, Diesel, 75 forces, avec moteur neuf, chargeur industriel No 300, "power steering", cabine bucket à terre, \$2,200. - Tracteur Case VAC hydraulique, \$250. - Tracteur Massey-Harris No 30 avec chargeur, \$450. - Tracteur à jardin Bolens, 7 forces, avec herse à disques, herse à finir, charrue et sarclleur, \$250. - EQUIPEMENT DE FERME DEUX-MONTAGNES ENR., ST-EUSTACHE, Tél.: 473-5514.

HERSE à disques à tracteur. Semoir à disques à tracteur. Presse à foin New Holland, Epandeur d'engrais avec prise de force New Holland de 140 minots. "Bulk Tank", tracteur avec pelle. Parfaite condition. MARCEL LALIBERTE, ST-ISIDORE, DORCHESTER, Tél.: 646-5267.

TRACTEUR Massey-Harris No 44, à vendre, en bon ordre. S'adresser à: LIONEL SAVARIA, 1000 DE LORRAINE, BOUCHERVILLE, Tél.: 655-5133.

PRESSE à foin New Holland, modèle 87, avec moteur Wisconsin, parfaite condition. 5960 BOUL. DES LAURENTIDES, AUTEUIL (LAVAL). Tél.: 622-1808.

SEMOIR à patates, double - Herse à roulettes, hydraulique - Rehausseur - LIONEL SAURIO, 2875 HAUT ST-FRANCOIS, DUVENAY, Tél.: 661-7225.

FAUCHEUSE à foin Oliver 7 pl., hydraulique, modèle 355 - Epandeur Even-Flow pour silo, 4 ans d'usage. AIME DION, 82 RIVIERE CACHEE, STE-THERESE, Tél.: 435-3104.

CHARRUE à roulettes - Herse à dents - Charrue à sillons - Déchargeur de patates - Semoir et Planète - ERNEST GAGNON, 88 ST-ALEXANDRE, PONT-VIAU, - 669-0684.

SEMOIR à blé d'Inde, 2 rangs, Cockshutt - Planteurs à tomates combiné Cockshutt, comme neuf - Cultivateur 277 monté sur pneus, 18 dents - 2 cultivateurs à sarcler - Rehausseur à 3 socles - Tracteur Ford - Toute cette machinerie en très bon état. D. BAX, 662 DU SOUVENIR, CHOMEDEY, Tél.: 669-9334.

SEMOIR de précision International, 4 rangs, nouveau modèle - Farmall 200 avec sarclleur 4 rangs, ROGER RAVENELLE, 108 ST-FRANCOIS, ST-PIE, BAGOT, - 772-2632.

PAIRE de roulettes Cockshutt 32 x 18, en bon ordre. Téléphonez, le soir après 9 h.30, GILLES PRAIRIE, R.R. 4, CHAMBLAY, CTE VERCHERES - 658-2651.

A VENDRE, cause: mortalité - Charrues Massey-Ferguson 2 et 3 raies - Herse à roulettes, traînante, Ferguson - Cultivateur - Moulin à faucher - Monte-Balles - Semeuse - Presse New Holland - Râteau côté - Foin pressé, MME GEORGES GUAY, ST-AUGUSTIN, (DEUX-MONTAGNES).

DEGERMEUSE à patates avec moteur, en bonne condition. S'adresser à: JEAN-PAUL LEBEAU, ST-LIN, CTE L'ASSOMPTION, Tél.: 223-6196.

TRACTEUR International Cub avec sarclleur - Camion Ford 1950 avec boîte fermée - Remorque pour tracteur - EDOUARD DEMERS, 5376 BOUL. CLEROUX, CHOMEDEY, VILLE LAVAL, Tél.: 681-4726.

CULTIVATEUR International 9 pl., 17 dents lourdes. Tél.: STE-THERESE: 625-5838.

MONTÉ-BALLES, fond acier - Tracteur Ford - Moulange - Adoucteur d'eau - Trailer pompeur - Herse roulettes, simple, etc. ROLLAND FORTGET, 4650, COTE TERREBONNE, - 666-8535.

MARAICHERS

SOMMES DISTRIBUTEURS pour le Québec, des fameux Transplanters "HOLLAND" reconnus pour les fraises, choux, salade, céleri, tomates, etc... Nous avons quelques bons Transplanters usagés en main; nous acceptons aussi des échanges. En plus, pulvérisateurs à haute pression, équipement d'irrigation neuf ou usagé, P.V.C. pour couvrir les serres. Demandez nos feuilles concernant ces produits. Notre territoire, c'est la province de Québec, IRRIGATION ST-THOMAS INC., ST-THOMAS, CTE JOLIETTE, Tél.: 756-2972.

MUSIQUE

TRES grande aubaine !!! Disques neufs 45 tours, 25c, chacun

TERRE de 132 arpents à vendre à St-Célestin, Comté Nicolet. S'adresser à: 1124 RUE BASTIEN, STE-DOROTHÉE. Tél.: 689-0284.

TERRE, près du Lac des Ecorces, 233 acres dont 145 en culture, avec ou sans rouler. Spécialité: truelles porcières et patates. Cause: Mortalité. S'adresser à: LUCIEN FILION, CASE 947, MONT-LAURIER, CTE LABELLE. Tél.: 623-3814.

ST-PIE de BAGOT, sur les limites de St-Cécile de Milton, face à la rivière, 100 arpents, faciles à égoûter. Ecrite à: E. VERNERS, 332 VERCHÈRES, GREENFIELD PARK.

FERME de 91 arpents cultivables, bien bâtie, avec ou sans rouler, située près du village. Téléphonez, le soir, à ST-LIN, 223-2302.

SITUÉE 1 mille village, terre 102 arpents, 20 bœufs, bons bâtiments, silos, H.-LOUIS GUMOND, ROT. BOIS-CLAIR, ST-EDOUARD (LOTBINIERE).

FERME comprenant 4 terres, 360 arpents en tout. Equipement moderne, vendrais avec ou sans rouler, ROLAND CHARLEBOIS, R.R. 2, LACHUTE, CTE ARGENTEUIL. TEL.: LACHUTE 562-2522.

TERRE, 175 acres, avec ou sans rouler, entièrement drainée. Bâtisses récentes, silo, nettoyeur d'étable, érablière, lait nature. 75 bœufs. Bonne condition à acheter sérieux. HEGESIPPE HAMEL, RANG 7, ST-NORBERT (ARTHABASKA).

TERRE, 120 arpents, 95 cultivables, avec ou sans rouler, maison neuve, bâtisses. Bonnes conditions. JUSTIN CARPENTIER, ST-TITE (LAVIOLETTE). 365-5203.

BELLE terre de 130 arpents, bien bâtie, située sur route 3, près du village. S'adresser: MME IDA JOYAL, ST-FRANCOIS-DU-LAC, CTE YAMASKA. Tél.: 568-5441.

FERME, 225 arpents, très bien bâtie, rouler très moderne, complet. 70 têtes d'animaux. Permis lait Montréal. JEAN EDOUARD NORMANDIN, BASRIÈRE EST, ST-CESAIRE (ROUVILLE) 536-2107.

RIVE SUD: 40 milles de Montréal, magnifique vergers, 1800 pommiers tous en production, variant de 9 à 18 ans, donc production augmentant chaque année. Terrain 60 acres dont 25 acres boisés, pouvant aussi être cultivé. Pas construit. Prix \$26,500.00 - Termes. IMMEUBLES VALVER, COURTIER, TEL.: 676-7761.

FERME, 210 arpents, 200 cultivés, bâtisses neuves, quota lait nature, avec ou sans animaux. A vendre avant le 15 juin. GEORGES JUTRAS, PLESSISVILLE, R.R. 1, (MEGANTIC). 362-2634.

Terre, 200 acres, 150 cultivés, maison, grange, étable neuves, 45 têtes Holstein, lait nature, machinerie, ARSENE GENDRON, PALMAROLLE, ABITIBI OUEST. - Tél.: 2359.

150 arpents, 2/3 argileux, maison, grange, étable, 400 érablières, 40 milles Montréal. MME ROSE ROCHELEAU, NOTRE-DAME DE STANBRIDGE (MIS-SISQUOI).

BELLE ferme, 150 arpents, près du village, avec maison, bâtiment, animaux et rouler, RAYMOND ST-GERMAIN, ST-ANTOINE SUR RICHELIEU. Tél.: 787-5385.

FERME à vendre, 160 acres dont 136 en culture, avec maison, annexe, grange-étable et 2 annexes, hangar, porcherie et grange; ancienne ferme de M. CLEMENT PROULX, Wickham, Drummond. S'adresser à: SOCIÉTÉ DUCRE-DIT AGRICOLE, a/s A. BELLEMAIRE, EDIFICE FEDERAL, 153 RUE ST-JEAN, DRUMMONDVILLE. Tél.: 478-5733.

FERME à vendre, 357 acres dont 122 en culture, avec maison, 2 garages, grange-étable, annexe et cabane à sucrer. Ancienne ferme de Eddy Ramsay, Notre-Dame de Ham, Cte Wolfe, S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CREDIT AGRICOLE, EDIFICE FEDERAL, 315 RUE KING OUEST, C. P. 594, SHERBROOKE, CTE SHERBROOKE, P. Q. Tél.: 569-2084.

FERME laitière, 300 arpents, équipement complet, 100 têtes Holstein, quota 40,000 lb, prix: \$105,000. St-Sébastien, Cte Berthel - Ferme 224 arpents, 24 bœufs, rouler complet, construction bon ordre, Henriville, Route 7, Cte St-Jean - IMMEUBLES RICHELIEU ENR, MME E. PARE, CLARENCEVILLE, 294-5730.

FERME, dans un centre français, 401 acres de terre, 275 en culture, 52 têtes d'animaux, quota de lait, complet assortiment de machines aratoires; maison moderne, eau courante, autres bâtiments nécessaires; autobus scolaire à proximité. S'adresser à: ALBERT LARAMEE, LA BROQUERIE, MANITOBA, HA. 4 - 5365.

TERRE Bâtie, 220 arpents cultivables, près du Village St-Louis de Richelieu. Aussi terre de 15 arpents, bois de service et chauffage, pour règlement de succession. S'adresser à: PAUL-EMILE LETENDRE, 135, BARTHE, SOREL, QUE. Tél.: 743-6523.

FERME, avec rouler, 200 arpents, 35 bœufs, 1 mille route nationale, 4 milles d'Asbestos. PHILIPPE CASTONGUAY, R. R. 1, WOTTON (WOLFE) - Tél.: 603-3-3.

FERME à vendre, 420 acres dont 186 en culture, avec 2 maisons, 2 granges-étables, laiterie et 2 annexes. Ancienne ferme de Claude Oulmette, R. R. 1, Ayer's Cliff, Cte Stanstead, S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CREDIT AGRICOLE, EDIFICE FEDERAL, 315 RUE KING OUEST, C. P. 594, SHERBROOKE, CTE SHERBROOKE, P. Q. Tél.: 569-2084.

TERRE, 75 arpents cultivables, 10 vaches fraîches vélées, 2 logements. Prix \$20,000.00 - ARTHUR FOUCHER, 1851 BAS L'ASSOMPTION NORD. Tél.: 837-4857.

TERRE, 2 1/4 x 28, banc gravier - sable; sans rouler. Bâtisse, résidence en bon ordre, 220, eau courante, système chauffage. CLEMENT RICHER, 169, 31ème RANG SIMPSON, ST-CYRILLE WENDOVER, (DRUMMOND).

FERME, 165 acres, très bien bâtie, rouler complet, très moderne, 55 têtes d'animaux - Permis lait Montréal - Cause: Maladie. JACQUES GIGROUD, STE-BARBE, CTE HUNTINGDON. Tél.: 373-5648.

A HEMMINGFORD, ferme 170 acres, avec rouler et étable neuve - 40 têtes - réservoir citerne (bulk tank), quota 20,000 lb - bonne maison. Tél.: 247-2606 --- 674-4066.

TERRE à vendre, 1 1/2 mille du village, route nationale. Superficie 100 arpents, 10 boisés. Maison et bâtiments en très bonne condition. S'adresser: OSCAR CHAYER, 331, HAUT-DU-LAC, SUD, ST-TITE (LAVIOLETTE). Tél.: 365-5479.

FERME 215 arpents, sur route 5, 1/2 mille du village Lyster; quota lait nature; bâtisse en très bon état, silo; avec ou sans rouler. FRANÇOIS GOSSELIN, LYSER (MEGANTIC). Tél.: 389-5601.

TERRE à vendre, située à St-Alexandre, Comté Iberville, P.Q. - Environ 270 arpents. Bâtisses et résidence en très bon ordre. Conditions de paiements à discuter. S'adresser à: CASE POSTALE 666, L'ASSOMPTION, P.Q. - Tél.: L'Assomption, 837-4754 - Montréal, 861-2331 - de 9 hres à 5 hres p.m. - du lundi au vendredi seulement.

TERRE, 135 arpents cultivables, situés à un mille du village, très bien bâtie, maison avec chauffage central. ALCE-DE BELLEMAIRE, YAMACHICHE, CTE ST-MAURICE. Tél.: 296-3691.

TERRE, 200 arpents, située à Berthier, sur route 43 - Maison neuve, étable moderne avec nettoyeur - possibilité de vente; tout, ou en partie. ADRIEN LAVALLÉE, 300 DE BIENVILLE, BERTHERVILLE. Tél.: 836-3163.

TERRES A LOUER

HOWICK, CTE CHATEAUGUAY, terre à louer, 210 arpents, libre le 1er mai, TELEPHONER: 766-0595.

ENCANS PUBLICS

POUR encans de tous genres, veuillez vous adresser à: GEORGES-ETIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIE DE ST-BARNABE SUD, CTE ST-HYACINTHE. Tél.: 792-6227 ou 792-6207.

CULTIVATEURS, Attention! Avez-vous l'intention de vendre? Communiquez avec: LEO DASTOUS, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE DE PLESSISVILLE. Tél.: 362-7585.

VENTE D'AYRSHIRE ENREGISTRES ET CONTRÔLÉES R. O. P. Samedi, le 27 avril 1968, à 1 h 1/2 heure p. m. précise, à la Ferme de M. ULRIC RAYNAULT, à VAUCLUSE, CTE L'ASSOMPTION, P.Q., 4 milles au nord de l'Assomption.

Sera vendu: Le troupeau de M. Raynault au complet, sans aucune réserve, comprenant 85 têtes AYRSHIRE enregistrées et contrôlées. De ce nombre, 45 sont de jeunes vaches et taures fraîches vélées ou vélant dans les jours suivant la vente et 40 génisses et taures dont plusieurs veleront cet été et à l'automne. Plusieurs de ces génisses ont des records de 12,000 à 16,000 lb de lait.

Cultivateurs, voici une occasion unique d'améliorer votre troupeau en y ajoutant quelques bonnes vaches

AYRSHIRE. Ces Ayrshire n'ont pas de cornes et sont en très bonne condition. Raison de la vente: Mauvais état de santé de M. Raynault.

PAUL BERNARD, ENCANTEUR ET GERANT, ST-PIE, CTE BAGOT.

Tél.: 772-2492.

VENTE par ENCAN

Lundi le 29 avril, 1968 à 1 hre p.m. précise chez M. EMILE ROUX, d'ARTHABASKA.

La Ferme est située dans le 9ème Rang

Sera vendu un très bon troupeau HOLSTEIN amélioré de 55 bêtes dont 30 vaches, 20 fraîches vélées et 10 vélant à l'automne, 6 belles taures de 2 ans, saillies, 9 taures de 1 an, 10 veaux. Ce troupeau est clair de test, certificat fourni.

Le rouler comprend 1 tracteur Cockshutt No 30, Faucheuse, Charrues et Herse à disques Mc Cormick, pratiquement neuves, Râteau - Fendeur Oliver neuf, Epandeur à fumier, Wagon sur pneus, Trayeuse Co-Op à 2 chaudières, Refroidisseur à lait de 8 bidons, en parfait ordre, Herse à finir, 20 bidons, Tondeuse électrique, Meule électrique, chargeur à foin vert, 500 piquets neufs, 500 balles de bon foin et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT.

Pour information, s'adresser à l'encanteur, GEORGES GOGGIN.

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE DE PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195

PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR. IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

ENCAN

Sur la Ferme de MME PIERRE MOREAU, Petit Rang Bernier, R.R. 2, ST-JEAN (IBERVILLE), Lundi le 29 avril, 1968, à 1 h 30 hre p.m. précise.

SERA VENDU: UN BON ROULANT DE FERME COMPRENANT: PRESSE à foin No 56-W, modèle à broche, avec moteur sur le dessus; Charrue à roulettes Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Charrue Ford à 2 raies avec att. 3 pts; Herse à roulettes (16 X 32), modèle traînant; Moulin à faucher New Holland de 7 pi. combiné avec conditionneur et sur att. 3 pts; Semeuse McCormick à 13 disques combinée pour engrais chimique; Monte-Balles de 30 pi. avec fond de toile, moteur au gaz et sur pneus; Charrue à rigoles avec att. 3 pts; Monte-Balles sur le champ avec roues commandées et qui s'attache après la voiture; Ebarbeuse (gripper) avec att. 3 pts; Voiture sur pneus avec montant à foin; Herse à ressorts à 3 sections; Râteau de côté Massey-Harris; Charrue à 3 raies, modèle traînant; Crible à grain; 700 lb de grain de mil; 50 tonnes de beau foin; 30 tonnes de paille de blé; Herse à roulettes 14 x 28, modèle traînant; Râteau de côté New Holland avec hydraulique et sur pneus; Réservoir à eau chaude; Poêle électrique et quelques autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: TRANSFERT DANS LA GRANDE CULTURE.

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130

VENTE par ENCAN

MARDI le 30 avril, 1968 à 1 hre p.m. précise chez M. REAL DION, à TINGWICK.

La Ferme est située dans le 6ème Rang, à mi-chemin: TINGWICK et ST-PAUL.

Sera vendu: 1 troupeau "HOLSTEIN" de choix de 50 bêtes, dont 25 vaches, 5 taures de 2 ans, 10 taures de 1 an, 1 taureau de 1 an, 10 veaux. Ce troupeau est clair de test, certificat fourni.

2 bons chevaux de 1600 et 1700 lb. MACHINERIE: Tracteur Ferguson avec charrues et poulie - Charrue, Semoir, 2 Wagons sur pneus, Banc de scie, Sleighs doubles, Frigidair à lait de 12 bidons, 15 bidons, Meule électrique, Brouette sur pneus, Herse à disques, Faucheuse Ford neuve, Remorque, Scie à chaîne Pioneer, Trayeuse Co-Op à 2 chaudières, Tondeuse électrique, Attelage double, Réservoir à gasoline, Outils de hangar.

La terre de 300 acres avec très belle érablière de 2300 entailles, toute équipée en neuf, est également à VENDRE, pour cause de santé, etc. etc.

CONDITIONS: COMPTANT.

ACCEPTONS PLAN PROVINCIAL POUR ACHETEUR SERIEUX. CANTINE SUR LES LIEUX.

Pour information, s'adresser à: GEORGES GOGGIN.

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE DE PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195

PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ENCAN

Sur la Ferme de M. PAUL DESGAGNE, R.R. 1, en direction de ST-PAUL, ST-JEAN (IBERVILLE), Mardi, le 30 avril 1968, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: UN BON ROULANT DE FERME COMPRENANT un très bon tracteur diésel Massey-Ferguson No 165 neuf - seulement 400 hres d'ouvrage, avec hydraulique, att. 3 pts, power steering, barrage de roues, "multipower" et à 12 vitesses; Tracteur Ford avec moteur neuf, hydraulique, att. 3 pts et charrues; Lieuse-Batteuse Case No 65 sur prise de force; Andaineuse Massey-Harris No 4 de 10 pi. (en parfaite condition); 2 voitures Norman sur pneus d'une capacité de 6 tonnes avec montants à foin et boîtes à grain; Monte-Balles sur le champ qui s'attache à la voiture; Moulin à faucher International avec att. 3 pts; Charrue International à 3 pts; Ebarbeuse (gripper) sur hydraulique avec att. 3 pts; 2 vis à grain de 24 pi. dont 1 de 4 pces et l'autre de 6 pces avec moteur de 3/4 de force; Monte-Balles de 24 pi. avec moteur de 1/4 de force; Râteau de côté John Deere; Rouleau de fer à 3 sections; Semeuse à 13 disques combinée pour engrais chimique; Herse à roulettes 16 X 32; Herse à finir de 12 pi; Epandeur à fumier sur pneus; Réservoir à gaz de 200 gallons; Moulage à grain sur prise de force; Installation d'étable comprenant 12 carcans et 6 bols à eau de marque Beatty; 2 tonnes d'orge; 5 gros barils; réservoirs à gaz; Sleighs et quelques autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: LA TERRE EST LOUÉE.

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130

ENCAN

Sur la Ferme de M. JOHN A. ROSE, Route No 2, à 1 mille du Village de WATERVILLE (COMPTON), Mercredi le 1er mai 1968, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU DE 49 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, dont 23 pur-sang enregistrées avec papiers et plusieurs vaccinées. Ce troupeau comprend 25 bonnes vaches en grande partie fraîches vélées et quelques-unes devant mettre bas à l'automne; 5 belles taures saillies pour l'automne; 11 taures de 1 an; 6 belles génisses; 2 jeunes taureaux. Parmi ce magnifique troupeau d'animaux laitiers, il se trouve quelques sujets provenant de "LASSY LEADER" et d'autres bons troupeaux.

TOUS LES SUJETS ONT ETES SAILLIES PAR INSEMINATION ARTIFICIELLE. MACHINERIE: Tracteur diésel Massey-Ferguson No 35 (seulement 1330 hres d'ouvrage) avec hydraulique att. 3 pts, prise de force vivante, charrues, chargeur industriel Massey-Ferguson No 99 avec fourche à fumier, pelle à neige et benne à gravier; Tracteur Massey-Harris No 33 (en très bonne condition) avec 4 pneus neufs et poulie; Presse à foin New Holland No 67 sur prise de force (en parfaite condition); Elévateur à foin de 28 pi.; Râteau de côté de marque Acrobat avec att. 3 pts; Niveleuse Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Moulin à faucher avec faux de 7 pi. et att. 3 pts; Fourragère sur le champ McKee avec faux, fourche à foin et à ensilage et avec voiture à ensilage de 20 pi. munie d'un déchargeur sur prise de force du tracteur; Coupe-bié d'Inde New Holland (en parfaite condition) avec moteur sur le dessus et barre de section; Epandeur à fumier sur pneus et sur prise de force du tracteur; Semeuse International à 16 disques sur pneus (comme neuve); Charrue à 2 raies John Deere avec att. 3 pts; Herse à roulettes 16 X 32; Malaxeur à ciment et 2 brouettes; Réservoir à eau chaude John Wood d'une capacité de 30 gallons (neuf); Trayeuse DeLaval avec moteur, compresseur, pipage pour 34 vaches et 2 chaudières; Bassin réfrigérant John Wood d'une capacité de 33 bidons (neuf), et quelques autres articles.

CONDITION: COMPTANT OU PRET DE BANQUE.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130.

VENTE par ENCAN Mercredi le 1er mai, 1968, à MIDI précis chez M. RENE DION, de ST-PAUL de CHESTER La Ferme est située dans le 11ème Rang, sur la route de ST-REMI.

Sera vendu 1 très bon troupeau "HOLSTEIN" de 65 bêtes dont 35 vaches, 1 taureau pur-sang de 1 an, fils de Raymond Seven Up, 7 taures de 2 ans, 14 veaux, 8 taures de 1 an. Ce troupeau est clair de test, certificat fourni.

Tracteur Ford Diésel No 4000, tout neuf, avec "power steering" - Tracteur Massey-Harris No 33 avec pelle à fumier et charrues - Presse à foin Ford No 530, qui n'a pas encore servi. Charrues à tracteur, Faucheuse, Charrue à disques, Wagon sur pneus, Grosse remorque à roues doubles, Rouleau, Trayeuse Co-Op à 3 chaudières, Tondeuse électrique, 2 brouettes sur pneus, 2 Scies à chaîne, Pelle à neige et fourche à foin, Râteau Fendeur Oliver, Epandeur à fumier Massey-Ferguson, Herse à disques, Herse à ressorts, Herse à finir, Monte-Balles, Refroidisseur de 12 bidons, Meule électrique, 20 bidons, "Banneau" pompeur sur pneus - Outils de hangar et plusieurs articles trop long à énumérer.

TOUT UN ROULANT POUR CHEVAUX LA TERRE de 400 acres est à VENDRE en entier ou en 4 ou 5 parties, à votre choix, à un prix raisonnable. Une GRANGE et une bonne MAISON sont aussi en vente.

CONDITIONS: COMPTANT. ACCEPTONS PLAN PROVINCIAL POUR ACHETEUR SERIEUX.

Pour information, s'adresser à: GEORGES GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE DE PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195

PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR. CANTINE SUR LES LIEUX.

ENCAN

D'INSTRUMENTS ARATOIRES USAGES LE PREMIER DU GENRE DANS LA REGION, chez M. PAUL SIMONEAU, Vendeur autorisé "JOHN DEERE" neufs et usagés, 1261, rue King Est. (Tél.: 569-8535), SHERBROOKE, P. Q. Jeudi, le 2 mai 1968, à 11 h. 30 précises.

PLUS DE 150 INSTRUMENTS ARATOIRES DE TOUTES MARQUES ET DE TOUTES SORTES, RECONDITIONNÉS DONT PLUSIEURS GARANTIS, TELS QUE:

40 TRACTEURS - JOHN DEERE 400, 410, 1010, 2010 & M. T. MASSEY-FERGUSON 35, 50 & 65, ALLIS CHALMERS D-14, 4-T & WD-45 Aussi FORD & CASE PRESSE A FOIN - JOHN DEERE, NEW HOLLAND, MASSEY-FERGUSON & OLIVER

RATEAUX DE COTE - JOHN DEERE & MORRILL. QUANTITE DE Moulins à faucher - Charrues - Epandeurs à fumier - Herse à roulettes et à ressorts, Monte-Balles - Conditionneurs à foin et beaucoup d'autres pièces d'équipement.

FACILITES DE PAIEMENTS: Financement John Deere s'échelonnant sur une période allant jusqu'à 42 mois avec les 6 premiers mois sans intérêts et le premier versement 12 mois de la date d'achat ou PRET DE BANQUE.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à: JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE, 1274, rue Sud, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130.

VENTE par ENCAN

JEUDI le 2 mai, 1968 à 1 hre p.m. précise, sur la FERME de L'HOTEL-DIEU du SACRE-COEUR de LORETTEVILLE

La Ferme est située dans le rang ST-JACQUES, suivez les flèches sur la Route No 2, à Ville Les Saules.

Sera vendu un très bon troupeau HOLSTEIN de 35 bêtes dont 23 vaches laitières, 15 veleront au début de l'automne, 9 taures de 6 mois à 2 ans dont 4 saillies; 1 bon taureau de 2 ans; le troupeau est clair de test, certificat fourni.

1 bon cheval de 1600 lb garanti sur tous rapports.

Le troupeau est sous contrôle Laitier Provincial.

Le rouler comprend Moissonneuse-Batteuse Combinée No 60 Massey-Ferguson de 10 pi. avec réservoir à grain, Tracteur Massey-Ferguson No 35, Presse à foin Massey-Ferguson, Conditionneur Myer avec "pick-up" flottant, Ensilier neuf Dion, Faucheuse Ferguson Dyna Balance, Râteau-Fendeur, Herse à disques Massey-Ferguson neuve, de 28 disques, Epandeur à fumier, Epandeur d'engrais chimique Massey-Ferguson, Semoir à disques, Herse à finir, 2 bons rouleaux en fer, Charrues hydrauliques à 3 versoirs Massey-Ferguson, Arrache-Patates Oliver avec prise de pouvoir, Wagon de ferme, capacité 8000 lb, Monte-Balles et Convoyeur neuf de 60 pi.

Trayeuse Surge à 2 chaudières et toute l'installation, Refroidisseur de 10 bidons, 30 bidons de 10 pots et 20 bidons de 16 pots, Séparateur De Laval, Bassin de Lavage, 2 Chariots à moulin et ensilage, Tondeuse électrique, Traîne à roches, 1000 balles de beau foin, Plumasse à volailles de marque Ashley, toute l'installation d'étable, comprenant, 35 stalles et carcans, 20 abreuvoirs, 1 enclos pour taureau, cage d'accouplement, 9 autres enclos de différentes grandeurs, tous les outils du hangar et quantité d'articles trop long à énumérer. Notez bien que tout est en parfaite condition.

Pour information, s'adresser à: GEORGES GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE DE PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195

PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR. IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX.

VENTE par ENCAN, VENDREDI, le 3 mai 1968, à 1 heure p.m. précise, chez M. ARMAND MENARD, de TINGWICK.

La Ferme est située sur la route de Tingwick, à DANVILLE, à 1 mille de la grand'route, dans le 6ème rang.

Sera vendu: 1 très bon troupeau HOLSTEIN de 40 bêtes dont 18 vaches de choix, 5 taures saillies, 8 taures de 1 an, 9 veaux.

Ce troupeau est clair de test, certificat fourni.

Le rouler comprend: Tracteur John Deere sur chenilles, Tracteur Massey Harris Poney avec Accessoires, Herse à disques, Herse à ressorts, à finir, Epandeur à fumier Oliver, tout neuf, avec prise de pouvoir, Râteau-Fendeur Oliver neuf, 2 sets de charrues à tracteur, 2 wagons sur pneus, Rouleau en fer à 3 sections, Râteau, Chargeur, Sleighs, plusieurs vieilles automobiles, Trayeuse CO-OP neuve à 2 chaudières, Refroidisseur citerne Zero, capacité 33 bidons, tout neuf, avec lavasse automatique, Bassin de lavage, Système de chauffage électrique et à l'eau chaude pour la laiterie. On vendra aussi la laiterie toute neuve de 16 x 20 pi., tous les outils du hangar et quantité d'articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGES GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE DE PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195

PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR. IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX

ENCAN

sur la Ferme de M. ARMAND THEORET, Route 41, Paroisse de Ste-Sophie, Rang Abercromby, à 2 milles de NEW GLASGOW (Terrebonne)

Samedi le 4 mai, 1968, à MIDI précis, SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU DE 70 têtes d'animaux "HOLSTEIN DE CHOIX", toutes claires de test fédéral et incluant 3 PUR-SANG enregistrées avec papiers. Ce troupeau comprend 54 très bonnes vaches dont plusieurs fraîches vélées avec veaux, d'autres dues sous peu et quantité d'autres devant mettre bas en août, septembre, octobre et novembre; 14 belles génisses d'élevage et 2 EXTRA BONS taureaux âgés de 16 et 23 mois.

CECI EST UN TRÈS BON TROUPEAU D'ANIMAUX LAITIERS DONT PLUSIEURS SUJETS DU ST-REMI ET D'AUTRES BONS TROUPEAUX.

EQUIPEMENT LAITIER: Bassin réfrigérant DeLaval d'une capacité de 100 bidons (7900 lb) avec liveuse automatique, système de pipeline pour 64 vaches et 6 unités de trayeuse.

Toute cette installation est presque neuve et comprend 3 autres chaudières de trayeuse.

MACHINERIE: Silo en ciment (16X55) avec débouleur automatique de marque Dion (seulement 2 ans d'usage); 2 autres silos en bois de 12 X 24; Projecteur (souffleur) à silo de marque Dion avec éventail de 48 pces et toute la tuyauterie opérant sur prise de force du tracteur; Fourragère sur le champ avec faux de 6 pi., nez à bié d'Inde et moteur; Voiture à ensilage Dion sur pneus et sur prise de force du tracteur avec déchargeuse automatique; Epandeur à fumier StarLine - genre baril avec charrues - d'une capacité de 140 minots sur prise de force du tracteur; Nettoyeur d'étable Berville (Bessette) avec 420 pi. de chaîne, grosse transmission et moteur de 5 forces; Installation complète d'étable Beatty (neuve) pour 64 vaches incluant 32 bols à eau avec toute la tuyauterie au grand complet.

CAUSE DE L'ENCAN: Transfert dans LA GRANDE CULTURE

CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 7%.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 295-2130.

Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

NOUVELLES

11^e
HEURE

OEUF: tendance à la baisse

Marché des oeufs orienté vers la baisse la semaine dernière. Les prix au producteur des principales catégories accusaient un recul de 1 à 3 cents la douzaine à un bon nombre d'endroits de l'ouest et du centre du Canada ainsi que des provinces atlantiques; ailleurs, prix généralement soutenus. Peu de changement aux prix des catégories inférieures.

Prix des oeufs A gros en cartons, du grossiste au détaillant, en fermeture; baisses d'une fraction de cent dans les deux grandes villes Montréal, 46.1c. et Toronto, 44c.

VOLAILE: hausse des poulets

Prix soutenus des meilleures classes de volaille la semaine dernière aux principaux marchés; quelques révisions seulement.

Volaille vivante: gains de 1/2 à 1c. la livre des poulets de tous poids -- sauf ceux de 7 livres et plus -- à London et à Toronto; baisse de 1c. à Winnipeg des poulets bien en chair. A Vancouver, quelques commerçants offraient une fraction de cent de moins pour les poulets pesant moins de 5 livres.

Prix au producteur des poulets de moins de 5 livres, No 1, vivants, en date du 16 avril dans les principales villes canadiennes: Halifax, Fredericton, Toronto, London et Regina, 21c. la livre; Winnipeg, 20 1/2c.; Edmonton, 21 1/2c.; Vancouver, 22c.

PORCS: certains fléchissements

Allure stable ou légèrement à la baisse du marché des porcs la semaine dernière.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, plus bas en moyenne à \$26.50 - \$27.75; Montréal, plus ou moins soutenus à \$25.25 - \$26.; Winnipeg, \$1.15 de moins en fermeture à \$24.90 - \$25.90, les dernières transactions à \$24.; Calgary, inchangés à \$24.10; de même Edmonton et Lethbridge à \$23.60; Saskatoon, un certain recul à \$24.75 - \$24.90.

Volume des arrivages pendant la semaine terminée le 13 avril: 152,651 têtes ou environ 13,580 de moins que durant la semaine correspondante de l'année dernière. Dans l'ensemble du pays, 8.2% de moins -- 7% de moins dans l'Est et 9.9% dans l'Ouest. Au Québec, même nombre que l'an dernier.

VEAUX: \$1 de plus à Montréal

Demande active des veaux d'un bout à l'autre de la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix étaient fermes à \$34. - \$42.; à Montréal, prix variant de soutenus à supérieurs de \$1. les 100 livres ou \$37. - \$42.50; à Winnipeg, cote inchangée à \$38. - \$42.; Edmonton, gain de .50c. à \$30. - \$37. Peu de changement aux prix des bons veaux lourds de type à boucherie: \$24. - \$27. à Winnipeg et \$21.50 - \$23.50 à Edmonton.

AGNEAUX: gains de \$1.50 à \$3.

A la faveur d'arrivages restreints et de leur qualité exceptionnelle, les agneaux ont marqué des gains sensibles de prix la semaine dernière. A Toronto, les bons étaient en hausse de \$2. - \$3. à \$32. - \$34.75; à Winnipeg, hausse de \$3. les 100 livres et davantage à \$26. - \$27.25; à Edmonton, ils se vendaient \$1.50 de plus à \$25. Les agneaux de printemps s'écoulaient à gros prix: \$45 - \$61. à Toronto, la cote la plus élevée s'appliquant aux plus légers; \$30.50 à Winnipeg -- \$42.50 - \$47.25 pour les plus légers. Importations d'agneaux et de moutons des Etats-Unis pour abattage durant la semaine: 1,297 têtes.

BOVINS: de nouvelles avances

En dépit d'arrivages accrus la semaine dernière, le commerce des bovins est demeuré passablement actif et a même enregistré quelques hausses dispersées. Excellente demande à l'exportation en quelques endroits.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, de soutenus à supérieurs de .50c. les 100 livres; même tendance pour le taureau; vaches, fluctuations de .50c. vers le haut à \$1. vers le bas -- à Montréal, les bonnes se vendaient .50c. de plus à \$18.50 - \$21.50.

Bovins de remplacement ou d'engrais: plutôt rares et en bonne demande d'un bout à l'autre de la semaine; prix allant de soutenus à supérieurs de \$1.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 3,265 têtes.

STOCKS: de produits avicoles

Volume de produits avicoles en entrepôt au 1er avril: oeufs en coque, un millier de caisses seulement contre cinq milliers au 1er avril 1967; oeufs congelés, 7 millions contre environ 5.8 millions de livres l'an dernier; volailles de toutes classes et catégories, près de 49 millions de livres ou 5.6 millions de moins qu'en 1967, même date.

LAIT: et produits laitiers

Baisse prononcée de la production du lait et de tous les autres produits laitiers en mars; seuls les mélanges de crème glacé ont marqué une avance de 3%. Beurre: 7% de moins en mars et baisse de 2% durant le trimestre janvier - mars; fromage, baisses de 12% en mars et de 8% depuis le début de l'année; lait évaporé, 2% de moins; même la poudre de lait écrémé accusait un recul de 6% et la caséine de 53% par rapport à l'an dernier.

PAGE 22 - LA TERRE DE CHEZ NOUS - 24 AVRIL 1968

Retraite de M. S.-J. Chagnon

M. S. J. Chagnon, sous-ministre adjoint de l'Agriculture depuis 1955 et sous-ministre associé depuis six ans, a pris sa retraite ces jours derniers. Il était au service du ministère fédéral de l'Agriculture depuis près d'un quart de siècle.

Originaire d'une ferme fruitière du comté de Rouville où il vit le jour en avril 1898, M. Chagnon fut élevé sur une ferme laitière de Coaticook. Il fit ses études agronomiques en Iowa (E.-U.) et après avoir travaillé quelque temps outre 45e Parallèle, il entra au service du ministère de l'Agriculture du Canada pour y occuper le poste d'éleveur adjoint à la Ferme expérimentale d'Ottawa, de 1921 à 1927.

Pendant les 18 années qui suivirent, M. Chagnon exerça de multiples et importantes fonctions au ministère de l'Agriculture de la province de Québec, dont les suivantes: directeur de la Division de la zootechnie; directeur de la Ferme-Ecole provinciale de Deschambault; chef du Service des agronomes au service du Ministère, et directeur de l'Ecole provinciale de laiterie, à St-Hyacinthe.

Avant d'accepter en 1950 le poste de vice-président de la Commission de soutien des prix et, plus tard, de l'Office de la stabilisation des prix agricoles à Ottawa, M. Chagnon voulut faire une brève incursion de quatre ans (1946-1950) dans le secteur privé à titre de vice-président d'une maison d'affaires bien connue à Montréal, adonnée au commerce des grains et graines ainsi que des produits de pépinière.

En outre des fonctions précitées, il était jusqu'à tout récemment membre de la Société du crédit agricole. Jusqu'au moment de sa retraite, il a conservé le poste de vice-président de l'Office de la stabilisation des prix agricoles. Pendant une douzaine d'années, il a aussi fait l'acquisition et l'exploitation de deux grands vergers dans la région de Frelighsburg, P.Q.

A la faveur de ses connaissances et de son expérience en zootechnie, M. Chagnon a agi comme juge à un grand nombre d'expositions provinciales et nationales, y compris l'Exposition royale de Toronto. Il a également été élu à maintes reprises soit



M. S.-J. CHAGNON

directeur, soit président de plusieurs sociétés d'éleveurs de bovins, de porcs et de moutons.

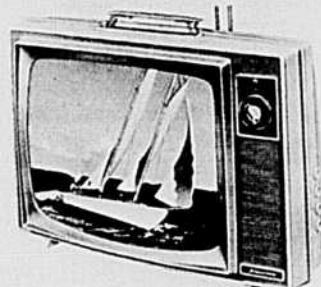
Au cours de sa carrière, il a eu l'occasion de visiter la plupart des pays européens et a fait partie des délégations canadiennes aux conférences de la FAO à Rome. Il est membre de la Corporation des agronomes du Québec, de l'Institut agricole du Canada et des cercles Richelieu.

Soit dit en passant, M. Chagnon a une haute opinion de la fonction agronomique qu'il compare à une mission bien définie: celle d'aider le cultivateur. Lors de ses rencontres et entretiens fréquents avec les groupements et associations agricoles, il a toujours insisté sur le fait que l'agriculteur est l'artisan de sa propre réussite, mais que les gouvernements ont le devoir de soutenir et d'appuyer ses efforts par des mesures concrètes.

M. et Mme Chagnon (née Adrienne Beaudet, d'Ottawa) ont quatre enfants -- trois fils et une fille -- ainsi que dix petits-enfants.

GRAND CONCOURS

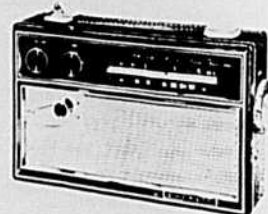
100 MAGNIFIQUES PRIX CHAQUE MOIS
MARS - AVRIL - MAI 1968



Superbe téléviseur portatif, avec écran de 19 pouces.



Marque de commerce



5 radios à 12 transistors, électriques et à batteries.

5 couvertures d'auto 90% laine - 10% nylon, dans un attrayant étui de même matériel avec fermeture-éclair.

89 autres prix de belle valeur.

C'est facile de vous mériter un magnifique prix LORRAIN.

N.B. - Le nouveau Manuel Vétérinaire LORRAIN est disponible chez votre dépositaire local.



LABORATOIRES DR LÉO LORRAIN LTÉE
203 - 205 Place Youville, Montréal

Conditions du concours:

RÉPONDRE À LA QUESTION SUIVANTE:

Quelle maladie est décrite à la page 8 de la nouvelle Edition du Manuel Vétérinaire LORRAIN?

Réponse:

Joindre à ce coupon la marque de commerce LORRAIN que vous pouvez découper sur tout emballage de nos produits.

Nom

Adresse

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

MARDI, LE 23 AVRIL 1968

Le marché des oeufs a fléchi quelque peu. La demande a été à peine stable et les offres pour les oeufs de la catégorie A-Moyens étaient légèrement en surplus de la demande. Des expéditions furent reçues des Etats-Unis.

Le marché de la volaille a été tranquille pour toutes les sortes de catégories de volailles et les prix sont demeurés les mêmes en général.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS

6 lb et plus.....51c.-.53c.
5 lb et moins de 6.....48c.-.51c.
4 lb et moins de 5.....38c.-.41c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb.....33c.-.36c.

POULES

6 lb et plus.....38c.-.39c.
5 lb et moins de 6.....37c.-.39c.
4 lb et moins de 5.....35c.-.36c.
Moins de 4 lb.....29c.-.36c.

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb.....39c.-.41c.
10 lb et moins de 16.....40c.-.42c.
16 lb et plus.....39c.-.41c.
Canards.....nil

OEUF

Prix de gros aux
détaillants à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros.....47.7c.
A-Gros.....45.0c.
A-Moyens.....43.0c.
A-Petits.....36.3c.

Prix de détail aux
consommateurs à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros.....56c.-.66c.
A-Gros.....53c.-.63c.
A-Moyens.....48c.-.52c.
A-Petits.....37c.-.42c.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE

LE 20 AVRIL 1968

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 62c., 93, 63c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 63c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé : (ventes de 25 sacs ou plus). Puly., Canada 1ère cat., sacs, 18c. à 22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, 18 1/2c. à 19 1/2c. Aliments du bétail, sacs, 14c. à 14 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail, 14c. à 14 1/2c.
Poudre de petit lait, 05c. à 05 1/2c.

Caséine 30 mailles, 43c.-43 1/2c. Lait évaporé, caisse 48/16 7.80 Crème douce, la livre matière grasse (en bidon), 94c.

Du 17 au 23 avril 1968 inclusivement, le fromage blanc du Québec se vendait 44c., coloré 44 1/4c. (lait cru).

FRUITS ET LÉGUMES

LE 22 AVRIL 1968

Prix payés aux producteurs au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a. m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection, Division des Productions Horticoles, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

POMMES: McIntosh 3" et plus 2.75 - 3.00, 2 1/4" et plus 2.00 - 2.25, C, 1.00 - 1.15, Russet 4.00 - 4.50, Cortland 2.75 - 3.00 / boisseau.

LÉGUMES

CAROTTES: 3.25 - 3.50 / 50 lb.

LAITUE: Frisée 4.00 - 4.25 / 2 doz.

OIGNONS: Jaunes gros 5.50 - 6.00, moyens 4.50 - 5.00 / 50 lb.

PANAIS: 3.50 - 3.75 / 12 cellos de 2 lb.

PATATES: .90c. - 1.00 / 50 lb.

RUTABAGA: 1.75 / minot, 1.25 / 50 lb, No 2 .75c. / 50 lb.

MAÏS À GRAIN

LE 23 AVRIL 1968

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3 en vrac 100 lb.....\$2.70
Jaune de l'Ontario, no 3 C.E. en vrac 100 lb.....\$2.70

PORCS ABATTUS

Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 22 avril 1968

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A - Prix de base.....	26.00	25.25	26.85-27.25
B.....	25.00	24.24	25.85-26.25
C.....	23.00	22.25	23.85-24.25
D.....	19.00	18.25	19.85-20.25
Légers.....	22.50	21.75	23.35-23.75
Lourds.....	22.75	22.00	23.60-24.00
Extra-Lourds.....	17.00	16.00	19.25-19.45
Semi-castrats.....	19.00	18.25	19.85-20.25
Truies.....	17.00	16.00	19.25-19.45

L'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur la qualité des porcs est payé par mandat attaché au certificat de classement.

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(Semaine se terminant le 20 avril 1968)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$26.87	\$26.98	\$26.82	\$26.32	\$26.75	\$26.87

Les 15, 16, 17 avril 1968

MARCHÉ DE L'OUEST

PORCS

Le prix des porcs et des truies est demeuré stable comparé à celui de la semaine dernière. Catégorie A 147 à \$26.00

Truies

\$17.00

MARCHÉ DE L'EST

PORCS

Le prix des porcs et truies est demeuré stable à la semaine dernière. Catégorie A

80 à \$25.25
72 à \$25.25
plus .95c. ch.
\$16.00
plus .95c. ch.

Truies la plupart



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G., Maher W.H. Enr., Mitchell & Beall, Ryan & Boyne, et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail, Maher W.H., C. Dagenais, et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél. 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 22 avril 1968.

Les réceptions: 357 bovins, 643 veaux, 20 porcs, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient beaucoup plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient de 104 bouvillons, 235 taures et vaches et 18 taureaux. Toutes les classes étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés pour les bouvillons étaient stables comparés à ceux de lundi dernier. Ceux payés pour les bonnes vaches, les taures et les taureaux étaient de fermes à \$0.50 plus élevés et voire en certains cas jusqu'à \$1.00 de plus.

Les arrivages de veaux étaient eux aussi plus nombreux que ceux de lundi dernier. La majeure partie des offres étaient composées de sujets de qualités commune et moyenne. Le marché était actif et la demande bonne pour toutes les classes. Les prix payés pour les quelques bons veaux étaient légèrement inférieurs tandis que ceux payés pour les veaux de qualités commune et moyenne sont demeurés stables comparés à ceux de lundi dernier.

Les prix des porcs et des truies sont demeurés inchangés comparés à la semaine dernière.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 22 avril 1968.

Les réceptions: 373 bovins, 1,204 veaux, 125 porcs, 6 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins de l'ouverture du marché étaient un peu plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. Le marché était actif et toutes les classes s'échangeaient facilement. Il n'y eut pas de bouvillons d'offerts en vente lundi. Les prix payés pour les taures étaient stables comparés à lundi dernier tandis que ceux payés pour les vaches et les taureaux variaient de stables à très fermes.

Les arrivages de veaux étaient beaucoup plus nombreux que ceux de lundi dernier et se formaient en grande partie de sujets de qualités commune et moyenne. La demande était bonne pour toutes les classes et le marché était actif. Les veaux de qualités commune et moyenne se vendaient à des prix stables comparés à ceux de lundi dernier tandis que ceux de bonne qualité rapportaient de \$1.00 à \$2.00 de moins.

Les ventes de porcs et de truies ont rapporté les mêmes prix que la semaine dernière.

Quelques bons moutons offerts en vente, lundi, ont rapporté de \$13.50 à \$15.50 les cent livres. Quelques agneaux requis pour l'abattage rituel se sont vendus à \$55.00 les cent livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix.....27.25
Bons.....26.50-26.85
Moyens.....25.00-26.25
Communs.....22.00-24.75

VACHES

Les meilleures.....20.50-23.50
Bonnes.....18.75-20.25
Moyennes.....17.25-18.50
Communes.....16.00-17.00
Très communes.....14.25-15.75

TAUREAUX

Bons.....23.00-24.50
Ventes jusqu'à.....26.50
Communs et moyens 21.50-22.50

TAURES

Bonnes.....23.00-25.25
Moyennes.....21.75-22.75
Communes.....20.25-21.50

VEAUX DE LAIT

Bons.....37.50-38.50
Ventes jusqu'à.....41.50
Moyens.....30.00-36.50
Communs.....19.00-29.50

AGNEAUX

Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....aucun
Communs.....aucun

MOUTONS

Bons.....aucun
Communs.....aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix.....aucun
Bons.....aucun
Moyens.....aucun
Communs.....aucun

VACHES

Les meilleures.....20.75-22.00
Bonnes.....19.50-20.50
Moyennes.....18.00-19.25
Communes.....16.00-17.75
Très communes.....13.00-15.75

TAUREAUX

Bons.....22.50-24.50
Ventes jusqu'à.....26.00
Communs et moyens 19.75-21.50

TAURES

Bonnes.....aucune
Moyennes.....21.25-22.25
Communes.....18.50-19.50

VEAUX DE LAIT

Bons.....36.00-39.50
Ventes jusqu'à.....41.25
Moyens.....28.00-35.50
Communs.....21.00-27.50

AGNEAUX

Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....55.50
Communs.....aucun

MOUTONS

Bons.....13.50-15.50
Communs.....aucun

24 AVRIL 1968 - LA TERRE DE CHEZ NOUS - PAGE 23

Vous n'avez rien à envier aux industriels

"La planification régionale doit forcer l'esprit et la main du législateur afin que ce dernier prenne ses responsabilités pour assurer la sécurité économique des paroisses agroforestières. Les vastes territoires boisés, limitrophes aux paroisses, pourraient au moins devenir des forêts domaniales, afin d'empêcher quelques gros industriels cupides de se les faire concéder par bill privé. Les richesses de votre région vous appartiennent et l'on n'a pas le droit de vous les soutirer".

Telle est la déclaration faite par M. André-C. Lemay, ing., Conseiller technique au Service forestier de l'UCC, à l'occasion du congrès annuel de la Fédération régionale des Chantiers coopératifs de l'Ouest québécois à La Sarre.

M. Lemay avait choisi d'élaborer son allocution sur le thème du congrès, à savoir les "droits et devoirs du travailleur forestier, face à la planification régionale". Au niveau de la protection des droits par les coopératives eux-mêmes, le conférencier invité a rappelé que la formule coopérative est bonne et viable en forêt. "Vous n'avez rien à envier aux industriels dans le domaine de la transformation. Votre usine de Taschereau en est la preuve".

Mais, a-t-il précisé, il faut cependant que les membres d'une coopérative s'analysent constamment pour détruire les germes qui brimeraient l'esprit col-

lectif. La direction d'une telle entreprise a besoin du soutien constant de ses membres et le dialogue est synonyme de réussite.

Par ailleurs, a dit M. Lemay, telles entreprises coopératives sont à caractère permanent et les institutions en faisant partie seront transmises éventuellement aux successeurs. Cette pérennité, toutefois sera assurée à la seule condition que l'Etat sauvegarde les droits des coopératives puisqu'elle est à toute fin pratique détentrice de ceux-ci.

S'adressant à un auditoire composé presque exclusivement de travailleurs forestiers membres de leur Association coopérative forestière, le conseiller technique du Service forestier de l'UCC a affirmé que cette appartenance leur consacre automatiquement un statut particulier, comme travailleurs forestiers; il

va de soi, dans les circonstances, que les droits et devoirs des coopératives soient différents de ceux des autres travailleurs forestiers, puisque c'est en définitive leur coopérative qui a tous les pouvoirs de représenter la collectivité et non pas l'individu.

M. Lemay a parlé au début de son exposé des droits d'égalité, d'un partage équitable des permis de coupe de bois et d'un approvisionnement raisonnable aux usines de transformation pour les membres coopératives.

Il estime que le libre choix de s'associer à un organisme coopérative doit accorder quand même aux membres, dans les cadres de la planification régionale, des considérations au moins égales à celles qui sont accordées à d'autres entreprises. Quant aux Associations coopératives forestières, elles ont droit à leur part des richesses forestières de la

région. La répartition des permis de coupe doit donc se faire avec impartialité. Les organisations appelées à exploiter et transformer le bois des forêts régionales doivent s'abstenir de toute idée de domination ou de création d'empire, à même les biens de l'Etat. La planification doit également faire des projections pour l'expansion future des usines coopératives; sans quoi, les coopératives serviraient mal l'expansion économique de leur région.

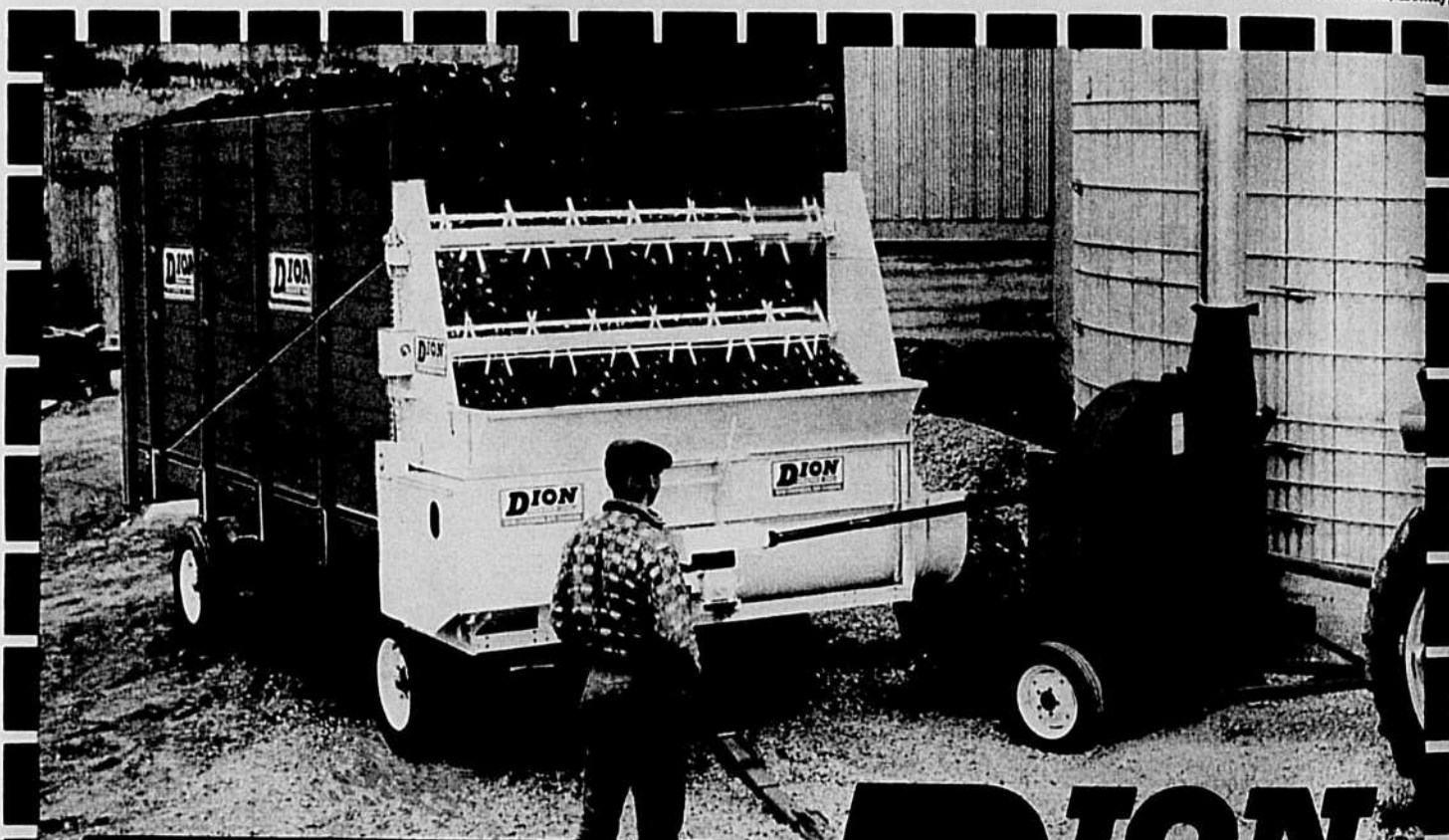
Devoir des coopératives

Dans la seconde partie de son allocution, M. Lemay a abordé les devoirs des coopératives forestières vis-à-vis le respect des valeurs humaines ainsi que de la nécessité de collaborer avec d'autres organismes.

Il estime que l'exécution des plans proposés par la planification sera confiée à des humains qui ont aussi des valeurs à faire

respecter. L'homme atteindra le plein développement de sa personnalité dans le travail, s'il lui est accordé l'entière liberté d'exercer certains droits naturels, intellectuels, sociaux et moraux.

Quant à la participation à la mise en valeur des richesses naturelles et du développement économique régional, elle entraînera les coopératives à collaborer avec d'autres organismes. De plus, d'autres groupements d'Associations coopératives forestières existent dans d'autres régions de la province. Il en résulte donc un devoir pour les coopératives de l'Ouest québécois, comme pour les autres d'ailleurs, de souscrire à une entraide mutuelle par leurs connaissances, de façon à ce que les Associations coopératives forestières soient acceptées partout comme des groupes efficaces et responsables, a conclu M. Lemay.



**ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT EN
REMPLISSANT VOTRE SILO AVEC
UN ÉQUIPEMENT QUI A FAIT SES
PREUVES!**

Le rendement de la BOITE AUTOMATIQUE DION est assuré par un ensemble de caractéristiques exclusives :

- 1) Déchargement à droite ou à gauche, avant ou arrière sans frais additionnels.
- 2) Déchargement à vitesses variables. 24 po. à 100 po. à la minute selon que les récoltes sont lourdes ou légères.
- 3) Vis sans fin de 18" de diamètre—rapidité et uniformité de déchargement.
- 4) Boîte d'une solidité à toute épreuve fabriquée avec un bois séché totalement peint. Plancher spécialement traité avec 2 couches de créosote.

DION
FRERES INC.

Partout au Canada et aux Etats-Unis, le DÉCHARGEUR AUTOMATIQUE et le SOUFFLEUR DION se sont acquis une renommée pour leur rendement inégalé et à prix modique.

CARACTÉRISTIQUES EXCLUSIVES :

SOUFFLEUR DION ÉLÉPHANT 59"

- Ventilateur géant de 59" de diamètre muni de 4 palettes seulement.
- Table d'alimentation longue, large et basse permet un déchargement facile de chaque côté et au bout de la table.
- Attachement-Déchargeur exclusif rendant possible le remplissage du silo avec un seul homme et un seul tracteur.

Le coût d'entretien des machines DION est négligeable; vous épargnez du temps et de l'argent en évitant les réparations prolongées et coûteuses.

DION
FRERES INC.

C.P. 555, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q.

SI VOUS SOUFFREZ D'

Arthrite

(RHUMATISME ET
MALADIES
ASSOCIÉES)

IL Y A DE L'ESPOIR

Pour vous aider, une brochure a été préparée dans un langage clair et concis au sujet de l'arthrite, du rhumatisme et des maladies associées. On vous renseigne sur ces maladies; on vous en énumère les symptômes; et ce que l'on doit faire lorsqu'on souffre de ces maladies fort répandues.

Peu importe si vous souffrez depuis longtemps ou ce que vous avez déjà essayé, il y a de l'espoir. Demandez dès aujourd'hui votre copie GRATUITE.

Cette brochure illustrée de 36 pages a été préparée comme service au public. Écrivez pour obtenir votre exemplaire GRATUIT.

Société de Recherches
Éducatives
DEPT. 310

C.P. 12, Rosemont,
Montréal, Canada